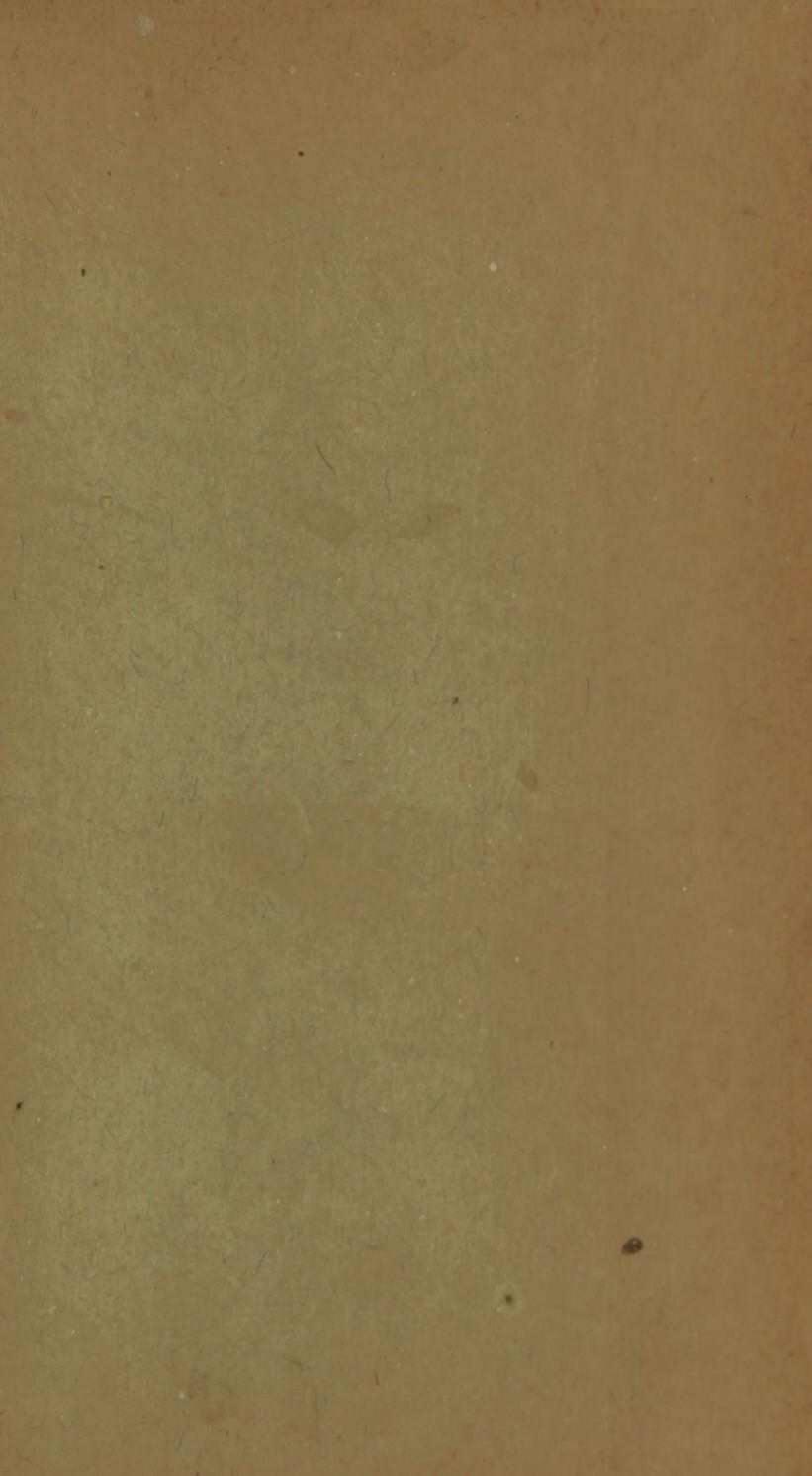
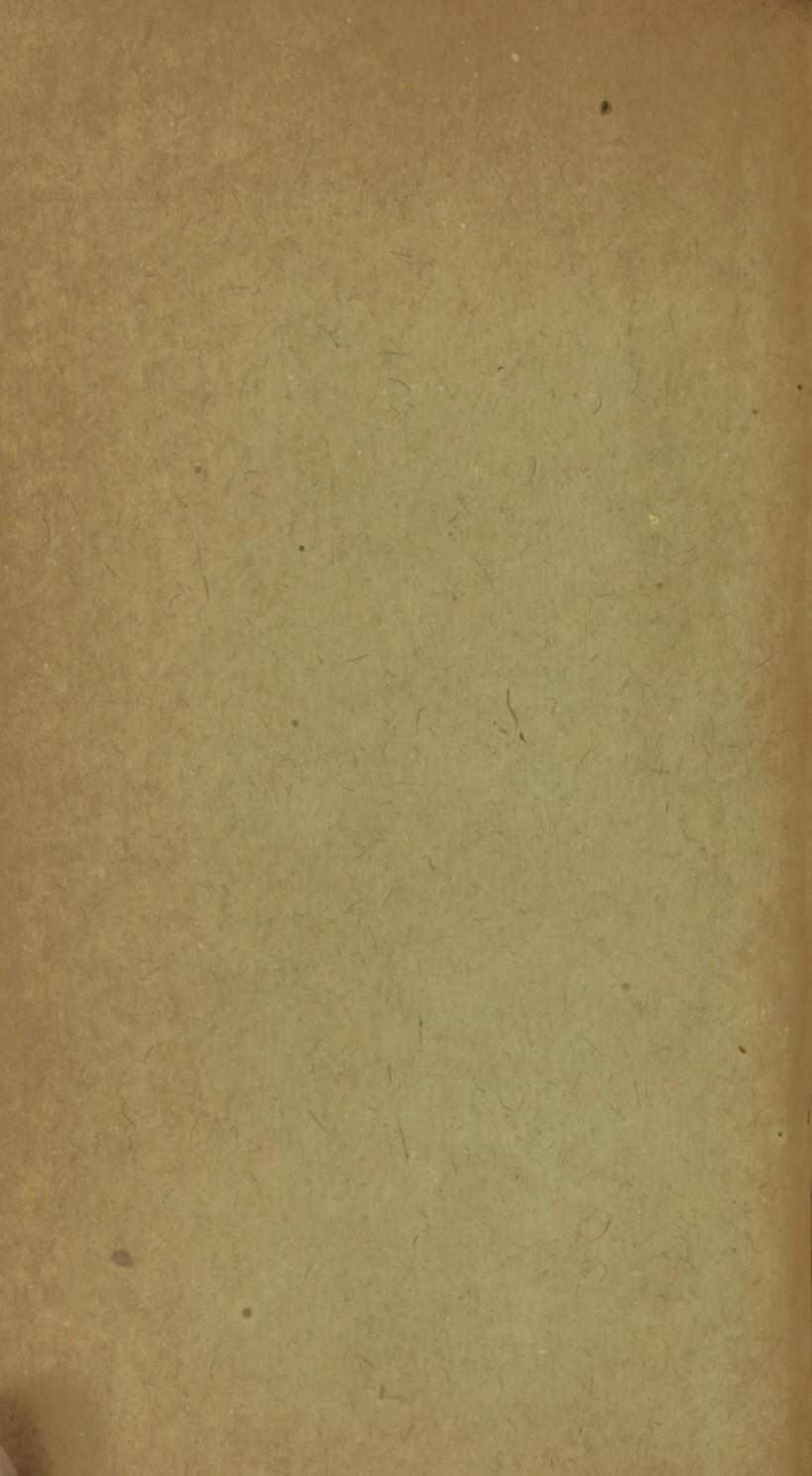


ESTANTE





ŒUVRES

DE

MONSIEUR TISSOT,

NOUVELLE ÉDITION,

1912 ... ntc. & imprimée sous ses yeux

TOWN QUATRIEME.

CONTENANT

L'INOCULATION JUST'I'IEE.

DISSERTATION SUR L'INUILLITÉ DE L'AMPUTATION DES MEMBRES.

ESSAI SUR LES MALADIES DES GENS DU MONDE.



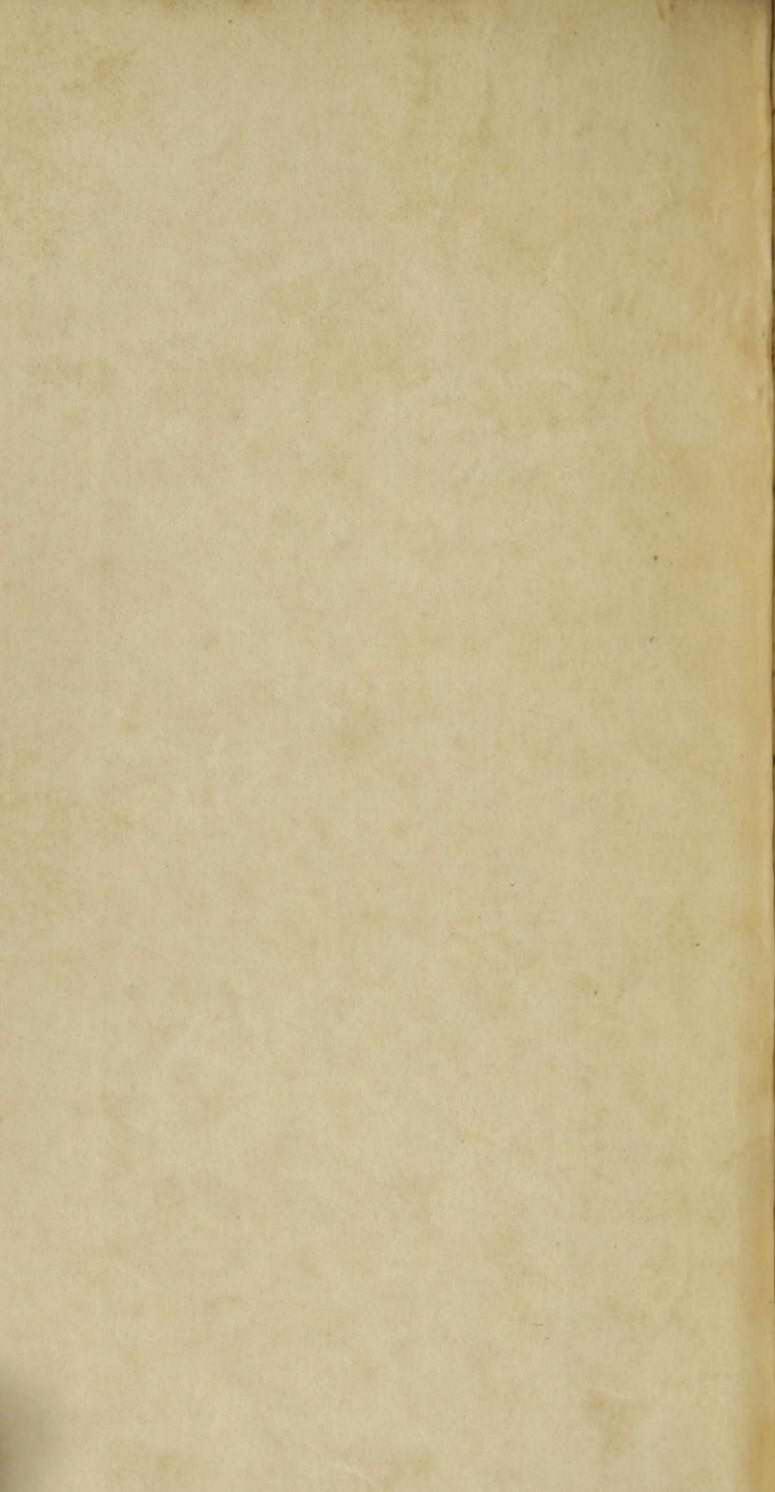


A LAUSANNE,

Chez François Grasset & Compag.

Et cha les principaux Libraires de l'Europe.

M. DCC LXXXL



MONSIEUR

MONSIEUR

TISSOT

TASTEUR.

DE L'ÉGLISE DE PAMPIGNI

MONSITUR,

Des motifs plus forts que les liens du sang, par lesquels j'ai l'avantage de vous appartenir, me déterminent à vous offrir ce petit Ouvage; ce sont ceux de la ve-connoissance & de l'amitié, vous me permettez ce terme : ioin de blesser le respect, il

less prête de nouvelles forces. Vous m'avez pris chez vous au sortir de l'enfoure. vous avez bien voulu mon mon martres mon mentor; vous vous êtes chargé du désagrément qu'il y a à enseigner, pour m'épargner celui qu'il y a à apprendre, Es moins occupé du soin d'embarrasser ma mémoire que de mapprendre à penser, & de me former le cœur, vous ne vous êtes jamais rebuté par les difficultés qu'offroit une methode aussi délicate. Quand après m'avoir continué vos Joins pendant une longue sui t d'années avec une complai

sance toujours égale, le genre d'étille auquel je me vouois m'a forcé à une séparation qui in ruche encore des giets, vous m'ezez continué vos sages conseils, vous ave. nerché à finir ce que vous aviez commencé. C'est donc à vous, Monsieur, a qui je dois tout; je me fais un honneur, je me fais un plaisir de cet aveu, il m'annonce bien favorablement à tous ceux dont vous êtes connu: vos qualités, gravées en caracteres ineffaçables au fond de leur cœur, forment une heureuse présomption en faveur de cedui qui en a été si long-tems

l'intime spectateurs Je la dois tel suffrage, qui Jeu sussi a m'en faire sentir ou le prix: puissai-je qu jour blir je qu'on doit attendre de votre éleves. vous mettre à même de m'a vouer avec autant de plaisir que j'en ai à vous reconnoc tre! Le moyen d'y réuffir c'est de prendre vos conseils cur guides de ma conduite. cela me sera d'autant plus aisé, que j'en sens tous les zours nieux te prix. Il en est des instructions qu'on donne aux jeunes gens comme de ces graines qui restent long-tems enterre sans germer, & dont

on ne cueille les fruits qu'au bout de vien des années; c'est alo que la reconnoijence co du qui en profite doit être bien vivi jour suit qui a semé; l'on ne peut rien ajouter à la mienne. Veuillez recevoir favorablement cette foible marque de sa sincévité: si elle peut être digne de vous par quelque endroit c'est par le but que je m'y propose, le bien de l'humanité; son avantage doit faire l'objet des soins d'un médeein. Je vous dois cette maxime, elle sera toujours le principe de ma conduite; je sais que c'est le moyen le p

EPITRE DÉDICATOIRE

fur de vous prouver le pectueux attachement avec le quel jui l'honneur d'êt

MONSIEUR .

Kotre très-bumble & très

TISSOT

Dausanne le 31 Juillet 1754.

SCOURS

RÉLIMIN ARE.

Les préjuges sont un tant plus fâcheux, que les objets sur lesquels ils aveuglent les hondres font plus intéressans pour eux; & s'il en est un qui soit funeste à l'humanité, c'est celui dont on est encore trop généralement imbu contre L'INOCU-LATION, opération si innocente, si facile, me faisoit l'honneur de m'ecrire M. DE HALLER, en me renvoyant il y a quelques mois le manuscrit de cet ouvrage, & si mal à propos dédaignée en France Ben Suisse, où on laisse périr vant de sens par une malacie toujours dangereuse après un certain âge. Quand on aura vû dans le cours de cet ouvrage le détail de ses succès, on s'étonnerais

de ce qu'une pratique au li as ne geuse n'est pas généraleme... L'aont, la raison en est que personne ne donne peine de l'examiner. la connoître, on la juga comme tant d'an 3 un importans, fur quelques idées fausses dont on fait la base de ses décisions; & ceux qui devroient naturellement être les plus écoutés sur ces matieres, sont sous vent ceux qu'on ca sulte le moins Les préjugés en médecine en sont un exemple frappant, & l'on voit tous les jours l'autorité d'une bonne Jemme, qui n'a de mérite que son tiquité & de vocation que son ignozance, contrebalancer celle des médegins les plus éclairés, & perpétuer les erreurs qu'ils condamnent una nimement. C'est ce qui est arrive par rapport à l'inoculation approuwée par tous les médecins d'un certain ordre, qui étoient ses juges ne elle et restée dans l'oubli, parce

le ae à l'tter, contre le cri du suit de l'internée mille prétendus gue l'allement pas mieux & jugent également mil, que l'ignorance & la présomption font méda le présomption faveur parce que généralement mus aimons mieux ceux qui démisonnent avec nous que ceux qui de mous prouvent que nous déraisons.

Les ouvrages que l'on avoit sur moculation jusqu'à présent, écrits en latin ou en anglois, n'étoient point connus dans les pays ou l'on me parle que françois; se qu'il y a étonnant, & qui ne prouve que cop que les préjugés nationaux euglent tout le monde, c'est que connoissois au mois de Février de connoissois au mois de feu de connoissois au mois de

proscrivoit, quelque fra men dans les journaux de treme an tre de Mrs. CRAMER & JOLI néd cins Genevois, insérée d'ins ce de Neufchâtel (&), & un mémoire de M. Guyde leur compatriore, chirurgier a un merite distingué, & membre de l'académie Royale de chirurgie, ai en décrivoit la pratique avec beaucoup de soin. Ces différens écrits, quelques bons que fussent les deux derniers, n'étoient pas d'un bien grand usage pour faire revenir le public; il falloit, pour y révolt, établir d'une façon évidente les succès de l'inoculation, & répondre aux objections. C'est ce que j'osai entreprendre dans la vue de contriouei à établir ici une pratique aussi avantageule, sans me proposer autre

⁽a) Août 1751. page 171. Ily a dans les Journaux voisins quelques autres lettres sur la même matiere, que je me rappelle d'avoir lues, mais qui, si l'or en excepte une de M. Guara, sont assez inutile.

che que de la Mer courir mon mamacri Dans ces entrefaites l'on la ament qu'il fat répandu. Je us qu'il l'en seroit que plus néceslaire; je me déterminai à le faire imprimer après i mir cavoyé à M. DE HALLER, & l'avoir lu à Mi GUYOT & à quelques amis des occupations de librairie en ayant retardé l'impression, j'ai vu depuis lors deux ouvrages fur cette matiere, bien supérieurs à ce que je connois lois, & dont je dois dire quelque chose. Le premier est de M. le docteur Butini (a), M. Guyor wie l'indiqua- & me l'a procuré; le cas que je fais de l'auteur me persuada qu'il rendoit le mien inutile. & je le lus avec un empressement proportionné au plaisir que je m'en promettois juie n'hi point été trompé à

⁽a) Traité de la petite vérole communimée par l'inoculation par M. BUTINI, D. M. de la Faculté de Montpelier, & 20 régé à eneve. Paris 1752, 12, p. 2.

ce dernier égard, se peti: our age en excellent, mais jui compage en excellent, mais jui compage en l'avoir lu, qu'il ne devoit pas en pêcher la publication du mien par deux raisons; le prepière, c'est que nous avons suivi des plans très différens, & que dans les articles que nous devions nécessairement traiter l'un & raure, l'Histoire, la Pratique & les Objections, je me suis beaucoup plus étenda que M. Butilisi (a).

Le second ouvrage qui m'est parvenu depuis quelques jours, dans

(a) Ces trois articles qui forment presque tout mon ouvrage & y remplissent plus de 150 pages, n'en occupent dans celui de M. BUTINI que 40 d'une impression beaucoup plus lache. Il a employé le reste à faire le partitele de la maladie inoculée & de la naturelle, à des recherches sur les causes des accidens & sur sa nature, dernier article sur lequel nous sommes dans des idées très-différentes. Il adopte le système que j'ai combattu sans savoir qu'il en sût partisse, mais j'ai prouvé en même tems, que lequel qu'on embrassat, c'étoit la même chose sar rapport à l'inoculation.

le te un que l'impression de celui-ci countrés d'un ce, & dont il ne mis r-lè mem pas été possible de tirer a cun part , c'est celui de M. de la ONDAMINE (a) DONT l'impression duquel j'ai marqué mes desirs dans le cours de celui-ci. Je l'ai la avec un plaisir infini, & j'ai été bien statté d'avoir souvent pensé comme cet habile académicien. Nos ouvrages Ferent cependant par quelques endroits. 1°. Il a, tout comme M. Bu-TINI, entiérement onus la théorie. Il ne dit que très-peu de chose sur pratique, & sans être médecin on ne pouvoit pas en dire davantage. 3°. Il n'a pas réfuté toutes les objections, & n'a pas même touché celle qu'on tire de la violence qu'on fait la mature, & qui est bien impottante. Pour la partie historique qui alt la plus étendue, & pour laquelle

⁽a) Mercure de France, Juin 1754. t. 2.

il y a eu plusieurs se our qui m'émient inconnus, elle m'auroit fourni des faits qui manquit lans la mienne; il y en a deux que n me p rmettra d'insérer ici; l'ut le est en place partout. Le premier, c'est que des l'an 1723, neuf docteurs de la Sorbonne approuverent juridiquement l'inoculation, & qu'elle eut alors les suffrages des médecins de France les plus en réputation. Mrs. Dodart, CHIRAC, HELVETIUS, ASTRUC, VER-NAGE, FALCONET. M. NOGUE' donna la traduction d'un petit ouvrage de M JURIN, & l'accompagna d'une apologie de l'inoculation. Un second fait plus intéressant encore, c'est celui de l'introduction de cette pratique en moliande. J'apprends dans ce moment que l'inoculation fait actuellement les plus grands progrès en Hollande, & que le Dr. Tronchin Genevois, célebre méaccin d'Amsterdam, la pratique avec un tel Jucies, que sans le préjugé dompté, les exemples les plus illustres dompté, les exemples les plus illustres de production nouvellement accréditée. Tous les fiecles à venir, dit-il ailleurs, envieront au 40 pe se découverte; la nature nous décimoit, l'et nous millésime, & puisse-t-on mettre au nombre des vérités vulgaires & que se le l'involution s'étoit introduite en France on 1723, on eut déja sauvé la vie à près d'un million d'hommes, sans promprendre leur postérité.

je dois, avant que de finir, me justifier sur deux articles, l'un c'est fur ce que je me suis arrêté à des objections trop minces aux yeux des gens sensés; j'en conviens, mais j'érois pour tout le monde, & bien des gens sont plus frappés d'une objection priviale que d'une objection solide. Le second, c'est sur ce que je n'ai rien dit des différentes méthodes d'inoculer; ma raison en est, quaprès un mûr

examen & bien des e ais on a généraiement convenu que celle qu'on emploie aujourd'hui avec plus devantage n'avoit pas les noonvéniens des autres elles fort combées dans Poubli, & la plus grande des inutilités, c'est la description d'une pratique qui n'est d'aucun usage. J'abandonne au reste volontiers à la critique les autres défauts de cet ouvrage, j'ai moins cherché à le rendre parfait qu'à le rendre utile, & je me croirai trèsheureux si j'ai réussi. Si quelqu'un de mes lecteurs venoit me dire avec sincérité: " Vous avez fait un bon livre, " J'en serois flatté sans doute, mais je le servis bien davantage, s'il ajoutoit: ». Vous m'avez convaincu de l'utilité " de l'inoculation; " & ce seroit une satisfaction bien réelle de savoir que Pai contribué à la propager, & qu'annuellement elle confirve mille citoyens à l'Europe & mille beautés aux plaifirs.

DES ARTICLES ESC.

A B. B.

ART. I. Histoire de l'Inoculation. pag. 1

II. Raisons qui prouvent la nécessité de l'Inoculation.

III. Témoignages favorables à l'Inoculation.

IV. Succès de l'Inoculation. 22

V. Théorie de l'Inoculation. 28

VI. Pratique de l'Inoculation. 35

61

65

VII. L'Insertion du pus.

VIII. Histoire de la maladie.

IX. Objections morales.

I. Objection. L'on ne doit jamais commettre un mal pour qu'il en réfulte un birs. H. Objection. Qu'est-ce sétant en pleine suté, sera la folie a se donner olontairement une maladie dont peut mourir.

pas droit de mort sur ses enfans, il n'est pas le maître
de les exposer, malgré eux, à
une maladie qui peut être mortelle &c.

81

IV. Objection. Quel désespoir pour un pere Es pour une mere, si leur enfant étoit la victime des précautions qu'ils ont prises pour sa conservation.

85

V. Objection. En inoculant quelques enfans bien préparés, on répand la maladie dans un endroit où elle en attaquera plufieurs, qui, n'ayant point pris de précautions, en seront la victime.

96

VI. Objection. De la contravention que l'on prétend trouver de la Diviste. aux décrets page on

ART. M. Objections physiques. 106

VII. Objection. Que certe petite vérole artificielle ne préserve pas de la naturelle. ibid.

VIII. & IX. Objections. L'inoculation ne donne pas toujours la
petite vérole: elle n'est donc pas
un remede sûr. L'inoculation
donne la petite vérole à gens
qui sans cela ne l'auroient peutêtre jamais eue.

X. Objection. En inoculant la petite vérole, n'est - on pas exposé à inoculer d'autres maladies plus fâcheuses, dont le sujet qui fournit le pus pourroits être atteint?

XI. Objection. L'inoculation ne peut-elle par développer des malàdies cachées? IOS

TABLE.

XII. Objection. Ne ait - on pu violence à la nature en hâtant la petite vérole par l'inoculation.

ART. XI. Digression stature. 121

Buite de la XII Objection.

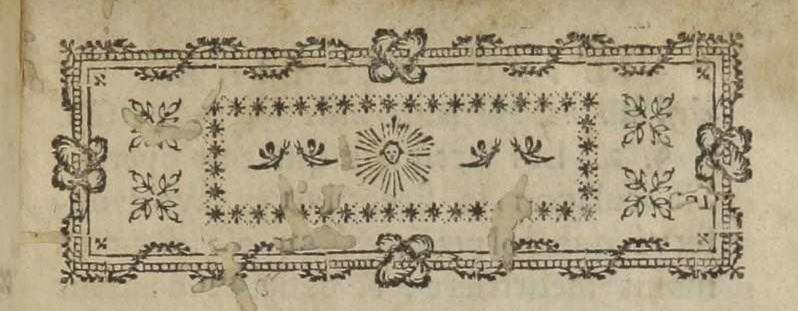
XIII. Conclusion.

FINDE LA TABLE



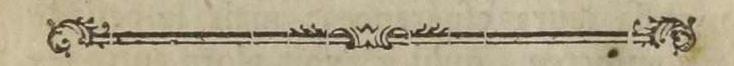
130

145



R'INO EULATION

JUSTIFIÉE.



ARTICLE PREMIER.

Histoire de l'Inoculation.

§. I.

ERSONNE n'ignore ce que c'est que L'INOCULATION; mais son origine se perd pour nous dans l'éloignement des lieux, & dans celui des tems pour les peuples chez qui elle a pris naissance. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle est établie depuis long-tems à la Chine, & depuis deux cents ans en Circassie. Ce qui y a introduit cette coutume, qui paroît si étrange à d'au es peuples, et pourtant, sit M. DE VOLTANT, une cause commune à tous les peup es de la terre;

2 L'INOCULATION c'est la tendresse maternelle & l'intério (a).

pro

rail

gra

1100

Th

VO

l'ap

elle

cro

GI

qu

pan

nier

Hon

nob

les

pol

9

tota

171

tanti

en A

(

teren

ďhu

Hop

S. 2. Les premiers qui employerent L'inoculation le firent altrès avoir observe que la petite verte et d'autant moins meurtriere, & défigure d'autant moins, qu'on l'a dans un âge plus tendre. Ils en conclurent très-sensément, ou'en préviendroit ses ravages, si l'on pouvoit toujours la donner à cet âge heureux. Ils l'essayerent, & le succès passa leurs espérances; mais le peu de commerce, qu'il y avoit alors entre les différens peuples Assatiques, fit que cette découverte resta long-tems renfermée dans son pays natal. Les Circassiens fules premiers à l'adopter; ils négocient en femmes, commerce le plus sûr qu'on connoisse jusqu'à présent; puisqu'il est fondé sur le goût pour un plaisir qu'on ne s'est pas encore avisé de soumettre aux caprices de la mode : & il leur importoit extrêmement de trouver un moyen pour conserver cette précieuse marchandise, & pour la conserver dans cet état brillant, sans lequel elle n'est plus de débit.

S. 3. L'inoculation réunit ces deux avantages, elle suve à la fois la vie & la beauté. Une gout de pus, insérée à

⁽a) Lettres rhilosoph. Lettre XI.

§. 4. On l'ignoroit cependant encore totalement en Europe; ce ne fut qu'en 1713, que M. TIMON, médecin Constantinopolitain, qui avoit fait ses études en Angleterre, & qui, depuis lors, a grossi le catalogue des suicides, la com-

⁽a) Les Turcs, qui sont gens sensés, adopterent bientôt après cette coutume; & aujourd'hui il i'y a point de Bacha d'his Constantinople, qui ne donne la perce vérole à son fils & à sa fille, en les faisant sever. M. de Volt.

L'INOCULATION muniqua à M. WOODWARD médecin du college de Londres. Mais soit que ce médecin & les collegues me l'approuvafsent pas, sont qu'ils prissent de trop grands obstacles, ils ne chercherent point à l'établir en Angleterre : & si l'inoculation est utile, deur nonchalance doit être regardée comme un bonheur. Populée par les médecins, elle eût paru un usage barbare & inhumain, qu'on auroit unanimement rejetté. Morte dès son berceau, elle nous seroit aussi inconnue qu'elle-l'étoit il y a cinquante ans; & cette premiere chûte eût empêché qu'elle ne s'introduisit sept ans anrès sous de plus heureux auspices. Ainli c'est en 1721 qu'il faut fixer l'époque de son établissement en Europe, par les soins de madame de WORTLEY Montaigu, l'une des femmes d'Anglezerre, dit M. DE VOLTAIRE, qui a le plus d'esprit & de force dans l'esprit. Etant ambassadrice à Constantinople, les succès de l'inoculation, & sa tendresse pour un fils dont elle y accoucha, l'engagerent à le faire inoculer (a). L'opération fut heureuse, & malgré les sinistres présages de son chapelain, qui voulaite invalider pe mille raisonne

⁽a) Par M. MAITLAND son chirurgien.

JUSTIFIÉE.

mens une vérité constatée par mille faits, l'enfant se porta à merveille dans la suite (4).

S. 5. Une souveauté de cette espèce fournissoit trop à la conversation, pour que de retour à Londres, madame de Wortley pût la taire; mais non contente d'en parler, soit goût pour la nouveauté, desir de se faire un nom, ce qui seroit plus grand, amour de la patrie, elle souhaita d'en faire adopter l'usage. Avec de l'esprit & du crédit, de quoi ne vient-on pas à bout? Elle intéressa les femmes à son projet, c'étoit en assurer la réussite. La princesse de Galles, alors femme du roi aujourd'hui régnant, fit inoculer, dans le mois de Juillet 1721, quatre hommes & une femme condamnés à mort. Leur petite vérole avant été extrêmement heureuse, cette princesse sit inoculer le printems fuivant, au mois d'Avril 1722, ses deux filles cadettes; la feue reine de Dannemarc & la princesse d'Orange, qui eurent l'une & l'autre la petite vérole la plus douce. Quel qu'eût été le succès

⁽a) Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'étoit point chrétienne, & ne pouvoit réussir q e chez les infideles; le fils de madame de Wortley s'a trouva à merveille. M. de V.

L'INOCULATION de cet essai, il suffisoit qu'il eat été sait fur la famille royale, pour que nombre de gens le repétassent : ains avant été aum favorable, l'on ne doit point être furpris de la rapidité avec laquelle l'inoculation se répandit à Londres & dans

toute l'Angleterre.

§. 6, Les François, qui l'auroient aprotée avec empressement, si elle leur fut venue en droiture de la Chine ou du Japon, la rejetterent avec mépris, parce qu'elle avoit été naturalisée à Londres; & Lours femmes aimerent mieux hasarder leur beauté, que d'en devoir la conservation à une pratique qui leur venoit d'une nation dont elles ne some pas en goût d'adopter les modes. L'on inocula dans l'Electorat d'Hanover, qui, soumis à la même Cour que Londres, s'empressoit à suivre les mêmes usages; l'on inocula dans quelques autres villes d'Allemagne; mais cette méthode ne s'y établit cependant pas. Elle s'établissoit plus avantageusement dans les pays les plus éloignés. Les Anglois la transplanterent dans leurs Colonies, & il étoit juste, qu'après leur avoir porté le mal, ils leur portassent le remede. Un ami (e M. MEAD l'introduisit dans l'Isle de St. Chincophle, & y fit inocular, dans le tems d'une

JUSTIFIÉE. petite vérole très - meurtriere, trois cents esclaves, qu'il sauva tous. M. de la CONDAMINE, étant au Para, ville située à l'embouchure de la riviere les Amazones en 1744, y trouva l'usage de l'inoculation, qu'un missionnaire Carme y avoit introduit quinze ou seize ans auparavant, sur la foi d'une gazette Européenne, dans l'espérance d'agrèter, par ce moyen, les ravages d'une épidémie très - mauvaise; ce qui lui réussit parfaitement. D'autres missionaires suivirent son exemple, & l'inoculation s'encroît au-delà des mers, & se soutenoit en Asie, en Turquie, en Angleterre, dans l'Electorat d'Hanover, dans quelques villes d'Italie dant que le reste de l'Europe, ou l'ignoroit, ou la méprisoit. Cet état d'in dolence n'a été que trop long & trop général. Enfin, il y a dix ans, que l'on commença à inoculer à Geneve (a).

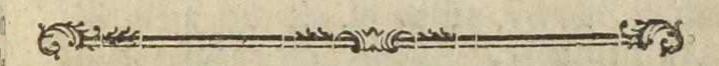
(a) C'est une présomption bien favorable à l'inoculation, que d'avoir été introduite dans cette ville par M. le Conseiller CALENDRINI. Cet homme illustre, qui, après s'être acquis dans l'Europe savante, le nom d'un des premiers physiciens géometres de nos jours, & avoir rempli, avec les plus brillans succès, une chaire de professeur explisosophe, a été forcé d'abandonner ce poste, pour céder aux instan-

8 L'INOCULATION

L'on a continué dès-lors, & l'on a inoculé actuellement plus de quatrevingt personnes, avec un sup qui alfuse la stabilité de l'inoculation dans cette ville. Une dame de Lausanne a la conte elle même, dans l'Automne de 1753, un fils qui ne prenoit point la petite vérole de deux sœurs qui l'avoient très-heude la même ville a fait venir de Geneve M. Guyor, qui, le 7 Mars, inocula quatre de ses enfans. Telles sont les gradations qu'on a observées dans les progrès de cette pratique; tel est son état actuel en Europe. S'il est permis de conjecturer pour l'avenir, je ne doute point de le répande dans peu avec beaucoup de rapidité; & il est à spérer, qu'avant la fin du fiecle elle sera généralement reçue, si ce n'est de cet ordre de personnes, pour qui une vieille erreur vaut toujours mieux qu'une vérité nouvelle; l'on a d'autant plus

ces de tout un peuple, qui, à l'unanimité des suffrages, l'appelloit aux premiers emplois de la magistrature, dont il remplit les fonctions pénibles & délicates, avec cet applaudissement qui prouve que, si les dignités donnent du lustre à bien des gens, i se trouve de tems en tems quelques personnes de qui de reçoivent un nouvel éclat.

JUSTIFIÉE. raison de le croire, que nous vivons dans un siecle éclairé, où l'on fait gloire de s'affrancier du joug des préjugés; & v'il n'en est point de plus mal fondé que cettique j'entreprends de détruire. Pour le faire avec fuccès, examinons les raisons qui exigent l'usage de l'inoculation, & les autorités qui sont en sa faveur. J'en expliquerai ensuite la théorie, j'en décrirai la pratique, & je répondrai aux objections qu'on a opposées à cet usage.



ARTICLE II.

Raisons qui prouvent la nécessité de l'inoculation.

5. 7. LL y a des maladies qui sont mortelles par elles mêmes, & indépendamment des circonstances étrangeres. Il n'en est pas de même de la petite vérole, elle est naturellement douce, & son danger ne dépend que du concours des circonstances qui peuvent l'accompagner, & qui sont en si grand nombre, qu'il est rare de voir des petites véroles qui soient exemptes de danger. Par les calculs les plus exacs, faits en

ite

oloi

neti

Ten

ent

A 5

dissérens pays, en dissérens tems, & dans dissérentes épidémies; il est prouvé que de treize personnes, qui out cette maladie naturellement, il en meurt deux (e).

D'autres calculs, sur la certifice desquels on peut également compter, constatent qu'il n'y a qu'une vingt-cinquieme partie des hommes qui parviennent à l'âge viril, qui soient exempts de cette maladie. Et de ces deux calculs combinés, il résulte cette triste vérité; c'est que, quand un homme naît, sup-

(a) Ces calculs sont de M. Jurin, qui les a fondés sur des observations & des régistres bien vérifiés : mais comme ils étonnent quelques fonnes, il faut les avertir que c'est le résultat d'observations faites dans différens cours de cette maladie. L'on voit quelquefois des epidemies, qui n'enlevent pas un cinquantieme des malades; & ceux qui n'en connoissent que de cette espece se récrient contre ces calculs: mais c'est qu'ils ignorent qu'il y en a d'autres qui enlevent la moitié, & jusqu'aux trois quarts des malades. C'est un soible qui est genéral, parce qu'il est fonde sur l'amour-progre, que de vouloir juger des propositions qui dépendent d'une foule d'obsetvations, par le rapport qu'elles ont avec le petit nombre que nons en avons fait nous memes, souvent très-imparfaitement; & ce desaut ment, & fera vraisemblabiement longtems un des grands obstacles, de la ncement des fciences.

Justifie E. II
poé même qu'il ait le bonheur de ne
pas mour'r la premiere année de sa vie,
il y a & demi, & vingt-quatre
vingt-cinquiemes à parier contre an,
qui a urra de la petite vérole, rendue fâcheuse par des accidens, que l'on
devroit par conséquent chercher à éviter, & qu'il est important d'indiquer
dans cet ouvrage. Mais je crois de pir
auparavant lever le doute de quelques
personnes, sur la duplicité des petites
véroles.

C'est une idée générale, que communément on n'a la petite vérole qu'une fois; mais c'est une idée à peu-près aussi générale, & cependant très-fausse, que bien des gens l'ont deux fois. I'm n'a jamais pu prouver jusqu'à présent, dit M. GOHL, habile médecin de Berlin, que quelqu'un ait eut deux fois la petite vérole. Tous les praticiens les plus expérimentés n'ont qu'une voix sur cet article; & je ne sache que Diemerbrock qui rapporte l'exemple singulier d'une famille composée de quatre-enfans, qui tous eurent une petite vérole abondante, & la reprirent quinze jours après leur guérison. Sans suspecter le moins du monde la vérité de cette observation, il est main qu'on n'en peut rien conclure; c'est un de ces cas qui arrivent si

A 6

Ceux qui sont atteints de ces maladies, qui sont ordinairement l'apparage de l'enfance, ne sont jamais extramement mal; l'on ne demande au m médecin. Commis aux soine d'une garde, re, d'une nourrice, ou d'une garde,

il n'est pas surprenant si les nuances, qui caractérisent ces différentes maladies, compent à des yeux si peu connoisseurs. La petite vérole est une maladie connue, tous les enfans doivent l'avoir; celle dont ils ont été atteints lui ressemble un peu; il est aisé de croire que ce l'est effectivement. L'illusion est favorisée par la tendresse; on le crost, parce qu'on le souhaite : tous les jours cependant, on y est trompé. Combien d'enfans reprennent à six ou sept ans, fouvent plus tard, une petite vérole qu'on croyoit qu'ils avoient eue à nourrice. Il y a neuf ans qu'un enfant de quinze ou seize mois, nourri hors de la mailon paternelle, tomba malade; l'on fit dire qu'il avoit la petite vérole mais très-heureusement. Le mari de la nourrice en apprit les progrès & la guérison. Quinze jours après il vint redire qu'il avoit la petite vérole, mais beaucoup plus abondante que la premiere fois, & qu'il étoit assez mal. Le pere y conduisit un habile médecisse qui trouva effectivement qu'il en étoit couvert; mais en s'informant des symptômes de la premiere maladie, il se convainquit que ces deux cas n'avoient en un rapport. ... xemple sert en même tems à rouver que l'on se trompe, lorsqu'on

W

croit qu'une personne à deux fois la petite vérole, & que souvent on se suit illusion, en croyant que les crous l'ont eue.

Comme il est important cepasant d'être éclairci sur ce point, l'on ne doit jamais négliger, quand ils ont quelques maladies analogues, de les faire voir à des gens entendus. Deux signes qui donnent lieu de croire que c'est la petite vérole, lorsqu'on ne s'en est pas affuré par l'inspection, c'est 1°. s'ils ont été malades dans un tems où cette maladie régnoit; 2°. si depuis lors ils ont été exposés à la reprendre dans d'autres cours, sans cependant en être attaqués.

Tout ce que je viens de dire, prouve, comme je l'ai établi d'abord, qu'on n'a la petite vérole qu'une fois en sa vie, puisque aucun médecin n'a jamais traité un malade deux sois de cette maladie. Enfin, quand il seroit aussi sûr qu'il l'est peu, qu'on peut l'avoir deux sois, ce seroit une raison pour inoculer deux sois au lieu d'une, afin qu'elle ne concourût jamais avec les circonstances qui en sont le danger, & à l'énumération desquelles je reviens, après une digression un neu longue peut-être, mais que j'ai crue nécessaire.

S. 8. a Plus l'on est jeune, prus h

dit plus haut; & l'âge avancé est une cause qui la rend toujours dangereuse, souvent mortelle: plus l'on s'éloigne de l'enfance, plus les fibres acquierent de roideur, de dureté; les fluides d'âcreté, d'épaissiffement, de parties terrestres, grossieres, souffreuses: plus par conséquent les maladies inflammatoires, telles que la petite vérole, sont dangereuses: & la différence des tempérammens en met une grande dans l'estimation du danger.

b Dans des tempérammens semblables, la petite vérole est d'autant plus

heureuse qu'on se porte mieux.

c Il y a des tems & des conitutions de l'air qui la rendent très-mauvaise, & dont tout l'art ne peut pas corriger la dangereuse influence. Dans les pays Méridionaux, elle est funeste, si elle vient dans le tems des grandes chaleurs. En 1746 il y eut à Montpelier une épidémie, qui, pendant les chaleurs excessives de Juin, Juillet & Aoûte enleva plus de deux mille personnes.

le genre de vie, la rendent ordinairement facheuse.

ent mortelle pour les semmes, si elles

en sont attaquées dans des tems de pete, pendant leur grossesse, dans leurs couches, pendant qu'elles narissent. Elle rest pour tout le monde indisséremment, si elle se complique avec quelque maladie inflammatoire; ce qui arrive souvent dans les saisons où ces maladies regnont.

f Elle peut saisir l'homme qui s'y attend le moins, au milieu d'un voyage, hors de chez lui, loin de ses parens,

privé de tout secours.

g La plénitude, l'embarras, la cacochilie des premieres voies, occasionnent des symptômes violens, qui dérangent le cours naturel de la maladie, & peuvent la indre mortelle.

fois par des simptômes qui ont tant de rapport avec ceux qui caractérisent d'autres maladies, que les médecins les plus éclairés peuvent aisément prendre le change sur la nature du mal, & par conséquent sur celle des remedes. Une érésipelle d'artre, la galle, la goute, sont précédées souvent des mêmes simptômes que cette maladie: bien des fievres, sur-tout celles qui ont leur soyer dans le bas ventre, commencent par des signes si sort semblaties, que si l'on ne s'y méprend pas absolument;

JUSTIFIÉE. 17 on reste au moins dans une incertitude qui devient satale, parce qu'elle suspend l'usage des remedes qui devroient être administrés sur le champ. L'on a en lepui pen dans de pays, un exemple bien propre à fière sentir combien il importeroit de connoître surement la petite vérole, au moment où elle commence à s'annoncer. Dans le cas dont je parle, on la prit pour une goute à l'estomac; & l'habile médecin qui conduisoit le malade fut d'autant plus fondé à le croire, qu'il n'y avoit aucune petite vérole dans le voisinage, & qu'il avoit déja, à différentes reprises, essuyé les mêmes simptômes, dont il avoit été délivré par la fixation de la goute au pied.

S. 9. Si l'on réfléchit attentivement sur tous les faits dont je viens de parler, faits constatés par l'expérience de plus de onze siecles (a), & dont de malheu-

(a) C'est inutilement que l'on cherche dans l'antiquité des monumens de la petite vérole; les essonts de plusieurs médicies, pour prouver qu'elle est décrite dans les ouvrages mend'Hippocrate, démontrent leur entêtement en lutôt que leur savoir, & leur attachement à le le les ouvrages de ce grand homme, plutôt en leur aptitude à les entendre. Les presentes recutes véroles ont paru en Egypte, au

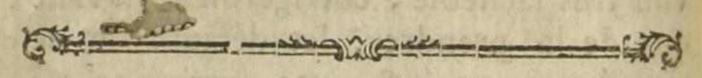
ment,

18 L'INOCULATION reules victimes confirment tous les joirs la réalité; l'on conclura, pour veu qu'on veuille faire usage du plus simple bor sens, qu'il seroit fort à sonhaiter que l'on pût donner la petite vé le quand on le jugeroit propos. Libre de choisir les circonstances, on éviteroit toutes celles qui peuvent occasionnere to moindre danger, on prendroit les favorables. En donnant cette maladie à leurs enfans dans cette age heureux où la souplesse de leurs fibres, la douceur de leur sang, la promettent si favorable, les parens les arracheroient au danger d'en être les victimes quelques années plus tard, & dans un tems où leur mort est bien plus fâcheuse, parce que leur vie est devenue plus nécessaire. Le gentilhomme dont je viens

communiquerent en Arabie, & les médecins de cette nation en ont décrit l'histoire avec tant d'exactitude, & le traitement avec tant de justesse, que l'on n'a que peu changé à ce qu'ils en ont dit. En se répandant dans différens pays, ces peuples y apporterent le mahométisme, & cette maladie qui fut bientôt répandue dans toute l'Europe, quoique plus tard sans doute dans les pays Septentrionaux, qui envoyoient continuellement des émigrations, & où il abordoit arement des étrangers.

JUSTIFIÉE. de parler, une dame qui vient d'etre enlevée à la fleur de son âge, dans une ville du woisinage, vivroient aujourd'hui & seroient le bonheur de l'ars samilles, si on les eut inoculés à l'âge de dix ans. Les personnes qui, par leur tempéramment, sont menacées de l'avoir très-fâcheuse, corrigeroient, avant que de la prendre, les défauts de ce tempéramment, & cette correction est possible pour quelque tems. L'on ne verroit personne exposé à la prendre hors de chez soi, au milieu d'un voyage, dans le tems de ses plus grandes affaires, ou d'afflictions & de chagrins qui rendent ordinairement mortelles des maladies, qui, en tout autre tems, eulsent été très-douces. L'on ne verroit plus de femmes en être atteintes dans ces tems critiques pendant lesquels elles ne peuvent pas l'avoir favorable. On ne l'auroit qu'après s'être désempli les vaisseaux par la saignée, si l'on étoit pléthorique; s'être débarrassé les prens mieres voies par un émetique ou par at des purgations, si l'on avoit lieu d'y l'soupçonner des amas. En se procurant tous ces avantages, l'on pourroit se promettre à coup sûr une petite vérole

dont l'utilité & la nécessité sont preuvées par-là même, & dont il est étonnant qu'on hésite à admett e l'usage, surtout si, à ces raisons pressantes, on joint l'autorité des plus grands médecins qui déposent en sa faveur, & celle des faits qui prouvent ses succès.



ARTICLE III.

Témoignages favorables à l'inoculation.

S. 10. Les que l'inoculation sut connue en Europe, elle fixa l'attention de tous les médecins qui avoient quelque célébrité. Ce seroit leur faire trop d'honneur, que de croire qu'ils l'approuverent tous; & il eût été bien surprenant, qu'un usage utile se fût introduit sans souffrir de vives contradictions de la part de ceux même qui devoient le plus contribuer à en favoriser l'établissement. Si l'on écrivit beaucoup en faveur de cette pratique, elle eut aussi des antagonistes; & les titres, qui restent seuls de leurs ouvrages, prouvent au moins que con a che é à ui trouver des dangers, & que l'on in his

B

PO Ar

du

les l

pren gardi

plus des

Inglos

mité d

oyeav

物源

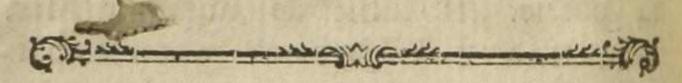
pu réussir. Pour quelques critiques, il

s'élevoit des foules d'apologistes.

L'on a u, dans le discours préliminaire oue j'ai mis à la tête de ce petit ouvrage, ce que M. DE HALLER pense de cette pratique, & qu'il souhaiteroit ardemment de pouvoir l'introduire dans sa patrie. Il suffit de nometter Mrs. BOERHAAVE & HOFMAN parmiles partisans, pour détruire tout ce qu'on pourroit objecter contre son usage. Après cinquante ans de pratique, M. MEAD, qui s'est acquis la réputation du Galien de l'Angleterre, lui donne les plus grands éloges, & la recommande extrêmement. M. HEISTER, l'un des premiers médecins de nos jours, la reuelq garde (ce sont ses termes répétés dans The plusieurs de ses ouvrages) comme une Pappi des découvertes les plus utiles au genrehumain. M. LOBB, ce digne médecin Anglois, à qui nous devons le meilleur ontraité qu'on ait de la petite vérole, en e qui recommande hautement l'usage, l'emfavoiploye avec succès, & en indique la prabeautique. M. VERLHOF, médeçin du Roi , elle d'Angleterre à Hanover, qu'on cite titres quand on veut nommer un grand prages, plicien, indique sept raisons terres dé la conserver. Je pourrois l'on l'en nuler ici les noms de quantité de

his

22 L'INOCULATION médecins illustres & de philosophes distingués, dont l'avis est d'un grand poids dans cette matiere: je me borne à ceux que j'ai nommés, parce que leur autorité ne peut être fortifiée que par une plus décisive encore; c'est celle des faits.



ARTICLE IV.

Succès e de l'Inoculation.

S. 11. NE premiere remarque, bien favorable à l'inoculation, c'est que non-seulement elle se perpétue à la Chine (a), au Japon, en Circassie, en Georgie, en Turquie, mais qu'elle se répand dans les Provinces voisines; ce qui prouve démonstrativement que ces peuples s'en trouvent bien. Dans une épidémie, qui emportoit à Constantino ple une cinquieme partie des malades, les médecins TIMON & PILARINI sirem

(a) Les Chinois sont dans cet usage, le c'est un grand préjugé que l'exemple d'une Nation qui passe pour être la plus sage & mieux policée de l'Univers. A. de 12

USTIFIÉE. inoculer cinquante personnes, dont aucune ne fut en danger. Il n'y eut d'assez mal qu'un seul hypocondriaque, que ses saprices ne permirent pas de préparer autant que son tempéramment W S l'exigeoit.

ophs

In

me it

et out J. 12. En 1724, plus de deux ans après l'établissement de l'inocuettem en Angleterre, c'est à-dire, dans un tems où l'on comptoit déja les inoculés par IV. milliers, les ennemis de cette pratique ne pouvoient encore lui reprocher que trois morts; & pour des juges neutres, les causes de leur mort se tiroient essentiellement de ce qu'ils avoient été inoculés mal-à-propos, comme le jeune Juen Sunderland, qui voulut, contre tout à la Chavis, l'être dans une phtisse confirmée. Quelques années après, la petite vérole mais qualitais ant de grands ravages dans un quarvoilintier de Londres, l'on inocula quatre nent personnes, qui toutes s'en trou-Danverent au mieux. Dans un autre cours, Confide Docteur Nedleton conduisit seul des moixante & dix inoculés, sans qu'un seul LARINI Dour ût le moindre risque. De deux mille personnes inoculées en 1749 & 1750

ns cet un Porstmouth, Chicester, Guilleford, l'exemple etersfield & Vinchester, il ne moul'avis des médecins. De quinze cents personnes inoculées à Londres par Mrs. Ramby, Hawkins & Midleton, il n'en est mort que trois, par des concours de circonstances totalement accidentelles à l'inoculation.

S. 13. J'ai déja dit plus haut quel succès le avoit eu dans l'Isle de St. Christophle. Suivons-la dans le nouveau monde, dans ces pays où le genre de vie des habitans rend la petite vérole si dangereuse. Je ne rappelle point ses heureux effets au Para & dans le voisinage; ils ont été les mêmes dans tous les endroits où on l'a employée. Après avoir rendu compte d'un ouvrage de M. THOMPSON, médecin de Philadelphie, fur l'inoculation, l'ingénieux M. Maty, en résumant le précis de cet ouvrage, conclut son extrait par dire: les ravages affreux, que la petite vérole faisoit souvent dans les plantations, ont cessé, depuis qu'on y a introduit la pratique de l'inoculation (a); & il est bien étonnant

(a) Journ. Britan. t. 7. C'est bien ici le lieu de faire valoir l'autorité de cet habile journaliste, moraliste sensé, philosophe judicieux, medecin éclairé, génie vaste, esont charmant; il réunit toutes les qualités ni ca-

HIGH A ROBERTSON & VERNING

que, vile d point tions 1 quelqu totalen dans d l'ait din petite véi re ville e fort meu La terre peffe, & pris la f la mort. elayé la leffet qu'a incondies; a ceffe, Par lation, il des, & Apres Pinos *buitantieme* vingtieme de

nchérisent ce in peut suiv

te le journal

mencentens es

que

JUSTIFIÉE. 25 que, lors même que la condition servile & la multitude des malades n'a point permis d'employer les préparations nécessaires, l'inoculation, dans quelques undroits, comme au Para, ait totalement arrêté la mortalité; & que, dans d'autres, comme à Boston, elle l'ait diminuée autant qu'elle l'a fait. La petite vérole, mandoit-on de cette derniere ville en 1752, a été fort commune & fort meurtriere cette année en Amérique. La terreur a suivi les progrès de cette peste, & 1843 habitans de Boston ont pris la fuite pour éviter la contagion & la mort. Dans cette alternative, on a essayé la méthode artificielle, elle a eu l'effet qu'a la poudre à canon dans les incendies; le feu s'est éteint, la mortalité a cessé. Parmi les blancs, avant l'inoculation, il mouroit un onzieme des malades, & un septieme parmi les negres. Après l'inoculation, il ne mourut qu'une buitantieme partie des blancs, & une vingtieme des negres. L'inoculation, ajoute le journaliste, pratiquée des les commencemens eût épargné 600 habitans à la ville de Boston; & quel plus grand

ractérisent ce petit nombre d'hommes, dont on peut suivre les idées, sans crainte de s'égas r 26 L'INOCULATION

nombre, si, en prenant les précaution ordinaires, on eut totalement arrêté la mortalité!

Le succès de cette pratique ne s'est point démenti à Geneve; l'on Sommença à inoculer en 1751, dans un tems où il y régnoit des petites véroles, qui emportsent une dixieme des malades. Tous ceux qu'on inocula s'en trouverent à merveille: l'on a continué, l'évenement a été constamment le même, & de plus de quatre-vingts malades, qui depuis ce tems-là ont pris le parti de se donner la petite vérole, pour en éviter les dangers, il n'y en a eu aucun qui ait eu lieu de s'en répentir. Une seule dame a eu quelques accès de vapeurs, & quelques autres de légeres tumeurs érésipelateuses aux environs des playes. Depuis l'inoculation, que M. Guyot fit le 7 Mars, l'on a inoculé ici jusqu'au mois de Juin quatorze enfans. Tous ont eu la petite vérole, la plus heureuse, & l'accident d'une jeune demoiselle, qui a eu, après le desséchement, une érésipelle au visage, paroit évidemment, quand on connoît toutes les circonstances n'être point une te de la maladie. Bien des personnes se disposent à suivre cette method un que la saison le permettra, & j

que

venne la pe

un q

tins ar

fonna homi

deve §. avoit

moins tages

offroi

peu p crain

fait re fion d Mais o

I'on per descript

nerois pas de

théorie,

polit fi

LION y précontin ient articl

que ne st on Jonines ans un ten réroles, qu s malade n trou tinué, l le mem

salades, q

le parti

vour en é a eu auc entir. U cès de v de léget Z envir plation, on a inoc

uatorze

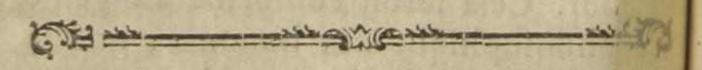
JUSTIFIÉE. que l'on pourra appliquer dans quelque tems à cette ville & à tout ce pays ce que M. Maty a dit de Londres: on remarque vec plaisir, que les ravages de la petite vérole sont diminués d'environ un quint, depuis qu'on la donne par inoculation; ce qui prouve que du moins sur un article, la cinquieme partie a dabitans d'une grande ville est devenue raisonnable (a). Quel bonheur pour les hommes, si cet amandement pouvoit

devenir épidémique.

S. 14. Si l'opération de l'inoculation avoit quelque chose de douloureux, & offroit un spectacle cruel, je serois moins surpris, que, malgré mille avantages réels, elle eut tant de peine à s'établir. Cela seroit conforme au génie peu philosophique des hommes, que la crainte d'un mal léger, mais présent, fait renoncer tous les jours à la possession d'un bonheur sûr pour la suite. e vérole Mais ce n'est pas le cas de l'inoculation; d'une je l'on peut s'en convaincre en lisant la le desse description de la pratique, que je donslage, pa nerois actuellement, si je ne croyois onnoit 10 pas devoir auparavant en expliquer la int une théorie. Si j'employe quelques proposies per tions un peu seches, on me le pardon-

(e' 3 Brit. t. 8. p. 81.

28 L'INOCULATION nera en faveur de la nécessité où je suis d'écrire pour tout le monde. Ceux qui seroient le plus en état de les suppléer auroient trouvé qu'elles manquoient; & par rapport aux autres, l'on voit tous les jours que les personnes les moins en état de saisir les raisons des choles aimse qu'en les leur expliquant, on paroisse croire qu'elles sont capables de les entendre, dussent-elles être ennuyées, leur vanité est satisfaite, elles sont contentes. Les médecins, plus que personne, ont mille occasions journalieres de se convaincre de l'existence de ce foible; & ils seroient par là même plus impardonnables que d'autres, s'ils le heurtoient volontairement.



ARTICLE V.

Théorie de l'inoculation.

vent agir, & plusieurs agissent est vement sur le nôtre; mais l'esset de pendant autant de la réaction que l'action, l'esset du même corps n'espoint le même sur tous les ho imparce que tous sont constitués

remn ocali foible DOUT 1 9, 1 ports les ho pareils bles fur purgent pris à t toujour 9. 1 nous, bent lous pent; & Jugeons d effets. De corpuleul

dotter les ma dotter par des midmes venir de poi ne vi froid & de ch l'atmosphere; and Enfin,

perceptil

nent diffe

démiques

JUSTIFIÉE. remment : ainsi le degré de froid qui occasionnera une maladie chez un sujet foible & déligat sera à peine sensible

pour un plus robuste.

§. 16. Il y a cependant certains rapports constants entre les corps de tous les hommes, qui produisent des rapports pareils dans les effets des corps semblables sur les nôtres. Certains imedes purgent presque tout le monde; le vin, pris à trop forte dose, produit presque toujours l'yvresse.

§. 17. De ces corps qui agissent sur nous, les uns sont manifestes & tombent sous nos sens, les autres leur échappent; & réduits à les deviner, nous ne jugeons de leur présence que par leurs effets. De ce nombre sont les différens corpuseules répandus d'une maniere imperceptible dans l'air, & qui occasionnent dissérentes especes de maladies épidémiques (a).

⁽a) Il ne faut point croire que je regarde toutes les maladies épidémiques comme produites par des particules étrangeres, par des miasmes venimeux. Il y en a un grand nombre qui ne viennent que des alternatives de froid & de chaud, de sec & d'humide dans l'atmosphere; d'autres dépendent des alimen. Enfin, des troissemes dépendent des les repandues dans l'air : de ce genre

s. 18. Puisque la différence des corps sur lesquels ces atômes agissent en met une très-grande dans leurs effets (5. 15.) s'il s'en trouve de tellement constitués qu'ils ne puissent y produire asseun changement désavorable, ils seront par-la même exempts de ces maladies (a).

les exhalaisons qui sortent des corps qui en sont atteints, ou quelques unes de leurs humeurs, introduites dans des corps sains, leur donnent la même

font la petite vérole, la rougeole, peut-être même sont-elles les seules qui ne puissent pas être produites par l'une ou l'autre des causes précédentes. Quelle est la nature de ces atômes? C'est une de ces connoissances dont la découverte seroit peut-être utile, mais qui sont encore totalement ignorées, & vraisemblablement le seront toujours. Hec quippe Sunt ex illis areanis, quorum causas nos esacte scire noluit altissimus conditor. Diemerbrock, Toutes les hypotheses imaginées jusqu'à present sur ce sujet prouvent plus le loisir de leurs inventeurs, que leur génie. Ce seroit manques au respect du au caractere de plusieurs grands médecins, que de rapporter ce qu'ils ont dit les causes de la petite vérole. M. Thompson.

(a) Non agunt contagia ex absoluta ne cessitate, sed potius pro habilitate materie intra quem recipiuntur; & quoties non fallit receptivitas? Gohl act. Med. Berolin. 6. 2. t. 2. p. 16.

maladie: ce sont celles qu'on nomme contagieuses. L'on n'a pas pu encore en former un catalogue assez exact. La petite vérole l'est évidemment par le pus de ses boûtons ou par les croutes même desséchées. Elle paroît l'être aussi par ses exhalaisons, mais moins sûrement, & seulement par une communication immédiate.

§. 20. Ce qui varie principalement dans les hommes l'effet des atomes épidémiques, c'est la différente nature de leurs humeurs; & comme elle subit des changemens, ce qui les a affectées une fois d'une façon, ou ne les affectera plus une autre, ou les affectera disféremment. Aussi l'on remarque que quelques maladies contagieuses ne peuvent pas se contracter deux fois. Ceux qui ont la peste, & qui sont assez heureux pour s'en tirer, en sont à l'abri pour toujours. Dans quelques épidémies des bestiaux, ceux qui ont été guéris se vendent très-chérement, parce qu'on ne craint pas une rechûte. De ce genre est la petite vérole, comme je l'ai établi plus haut; & le principe que je viens de développer en fournit la raison (a).

^() L'on saissira peut être mieux cette idée, imparant notre sang à du lait qu'on veut

32 L'INOCULATION

5. 21. Si l'on a bien saisi ces propositions, il sera aisé de comprendre le comment de l'inoculation: On trouve la petite vérole ces trois caracteres diftinctifs. 1°. Qu'il y a des personnes sur lesquelles le virus varioleux ne fait aucune impression sensible, & qui par conséquent ne prennent jamais la perite vérole; mais le nombre en est trespetit, c'est un des vingt-cinquiemes des hommes. 2°. Avec le pus d'une personne qui l'a, on la communique sûrement à toute personne qui peut la prendre. 3°. Ceux qui l'ont eue une fois ne l'ont pas une seconde. C'est sur ces trois caracteres qu'est fondée l'inoculation. Par le second on peut communiquer la petite vérole, puisqu'elle est contagieuse.

cailler. Jettez dans du lait une certaine quantité d'acide, il se tranchera. La partie grasse terrestre, casécuse, se séparera de la partie aqueuse, qui reste claire, & qui forme ce qu'on appelle le petit-lait. Ajoutez à ce petit-lait tant de nouvel acide que vous voudrez, il ne soussire aucun nouveau changement. Le la est le sang avant la petite verole, le venin de cette maladic est l'acide. Le petit-lait est le sang après qu'on l'a essuyée, dans lequel tout le virus ne produiroit pas une seconde maladic. Au reste, pour éviter les disputes, je crois devoir avertir, que je ne regarde point pere comparation comme exacte en toat sense.

JUSTIFIÉE. 33 Par le troisieme on est sûr qu'en la donnant on en exemte pour la suite, puisqu'on ne l'a pas deux fois. Enfin, par le premier on ne craint point de la donner à ceux qui ne l'auroient pas natureilement; puisqu'indépendamment du venin, il faut une prédisposition qui leur manque. §. 22. Considérons ces vérités sous

un point de vue racourci, mais qui

leur conserve toute leur force.

Nous naissons presque tous avec une aptitude ou une disposition à être dérangés par certaines particules venimeuses, dont l'air est le véhicule, & qui, lorsqu'elles s'introduisent dans nos humeurs, nous procurent une maladie nommée petite vérole.

Nous ne pouvons ni empêcher que l'air soit souvent chargé de ces particules que j'appelle atômes varioleux, ni éviter toujours celui qui en est ainsi infecté; ni corriger chez nous cette aptitude à en être dérangés (a). Nous ne

⁽a) Je crois pouvoir avancer hardiment cette proposition, quoique je n'ignore point les succès prétendus de quelques charlatans, ni les idées de deux grands médecins, Mrs. BOERHAAVE & LOBB, qui, tous les deux, ont derché, & ont cru avoir trouvé un spécilté e por le venin de la petite vérole, dont

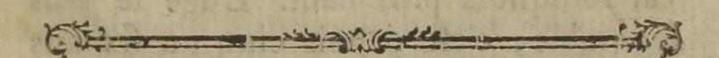
24 L'INOCULATION pouvons par conséquent pas éviter la

petite vérole.

Cette maladie, douce par elle-même, ne devient fâcheuse que quand elle est accompagnée de certaines circonstances, & si l'on pouvoit les éviter, elle seroit toujours sans danger. L'inoculation en fournit le moyen, c'est donc un devoir que d'en faire usage; & heureusement la pratique en est très-douce. On peut s'en convaincre dans l'article suivant, dans lequel elle est décrite très-exactement. Comme elle est par-tout la même, l'on ne trouvera rien ici qu'on n'ait déja pu voir dans le mémoire latin manuscrit de M. RAMBY, mémoire qui a servi à diriger les premieres inoculations que Mrs. CRAMER & JOLY firent faire à Geneve, dans une lettre qu'ils ont fait insérer dans le mercure de

l'usage prévenoit cette maladie. M. BOERHAve aph. 1392, croit que cet heureux remede est une préparation de l'antimoine & du mercure exactement unis, tel qu'est l'œthiops antimonial. M. Lobb vante l'œthiops mineral, qui est une préparation de soufre & de mercure; mais ses vertus sont bien éloignées d'être vérifiées dans ce cas: & comme je sair que plesseurs personnes, dans ce pays, en prennent par précaution, je crois devoitir qu'il ne sant point trop s'alles l'on' a heaucoup plus à attendre la regent.

JUSTIFIÉE. Neuf-châtel; & dans le mémoire de M. GUYOT, qui se trouve dans le second volume de ceux de l'académie Royale de chirurgie. J'ai seulement étendu l'article de la préparation, & ajouté quelques réflexions pratiques, tendantes à perfectionner la méthode de l'inoculation, & à préserver des plus légers inconvéniens : elles portent presque toutes sur l'impossibilité de prescrire des regles générales. Les médecins ne se guériront-ils jamais de ce foible, & ne voudront-ils point comprendre que, puisqu'on ne peut pas assujettir les cas aux regles, il faut varier les regles suivant les cas?



ARTICLE VI.

Pratique de l'inoculation.

PRÉPARATION.

§. 23. L'opération propre-

B 6

ment dite. 3°. L'histoire de la maladie le les secours que l'on doit employer quand elle est finie.

deux articles : choisir, pour inoculer le tems & les circonstances les plus favorables ; c'est ce qu'on pourroit appeller la préparation naturelle : & employer les remedes & le régime convenables,

c'est la préparation artificielle.

9. 25. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur les précautions qu'on doit employer dans le choix des circonstances; l'on sent aisément que la premiere attention doit être d'éviter toutes celles qui rendent la maladie fâcheuse, & que j'ai indiquées plus haut. L'âge le plus favorable, c'est depuis cinq ou six ans jusqu'à treize ou quatorze. Une réflexion très-naturelle se présente à l'esprit & persuade que l'on devroit inoculer des la premiere enfance; c'est la pratique des Asiatiques. Il y a cependant trois raisons bien suffisantes pour engager à différer jusqu'à l'âge de cinq ou six and La premiere est, que les petits enfant ont le genre nerveux d'une fensibilité qui les rend extrêmement sujets à des mouvemens convulsifs, pour la plus légere cause; & que, s'ils en é attaqués dans le tems de la petite vérole

JUSTIFIÉE. 37 cela pourroit occasionner des symptômes dangereux. La seconde, c'est qu'avant qu'ils aient toutes leurs dents, l'on doit toujours craindre la funeste complication des simptômes qui en accompagnent la sortie, avec ceux de la petite verole. Enfin, un troisieme motif pour ne pas les inoculer si jeunes, c'est la difficulté de leur faire prendre les remedes nécessaires, s'il survenoit quelque accident imprévu. D'ailleurs, ils n'ont aucun besoin de préparation. A cet age, si leur petite vérole est fâcheuse, c'est par le concours des accidens que je viens d'indiquer, & que l'inoculation ne peut pas empêcher. L'on ne doit donc point inoculer alors. Le véritable tems, c'est quand ils sont sortis des infirmités de l'enfance, & qu'ils ne sont pas encore atteints de celles de l'age viril. Dans ce période, le plus beau peut-être de la vie, où l'on jouit d'une santé qui n'a point été affoiblie par les excès, & qui est à l'abri des révolutions qu'occasionne le chagrin (a).

⁽a) Nous n'avons point inoculé d'enfans au-desfous de quarre ans & demi ou cinq ans, à cause de la soiblesse d'un âge trope tendre, de posé à diverses maladies, soit par la sordes dents ou autrement. Mrs. Guyot A.

\$. 26. Mais quand on n'a pas eu le bonheur d'avoir la petite vérole dans ce tems-là, foit naturellement, foit par l'inoculation, faut-il renoncer à se la procurer par cette voye? Non sans doute; l'on peut inoculer, l'on a inoculé avec succès à tout âge; & une plus longue préparation répare les vices de tempéramment que les années ont occasionné. Je n'autoriserai point cette vérité par l'exemple de ces vieillards septuagénaires, inoculés avec succès en Angleterre (a), ils sont en trop petit nombre pour qu'on puisse en faire une

(a) L'on a vu des vieillards de quatrevingts ans attaqués de la petite vérole; une demoiselle l'a eue à Geneve, il y a deux ans, agée de quatre-vingts ans, & s'est guérie; mais ces cas sont rares. Quand une personne ne l'a pas eue à cinquante ans, il y a au moins trois contre un à gager qu'elle ne l'aura pas; furtout si elle s'est trouvée plus d'une fois exposée à la contagion; & comme à cet âge l'on ne peut répondre du succès de l'opération, qu'après une préparation très-longue & trèsexacte, il est peut-être de la prudence de ne pas la tenter; mais il seroit à souhaiter qu'on introduisit la coutume d'exiger que les personnes qui veulent se marier produisissent des certificats de petite vérole, comme ils en produisent de confession dans quelques pays, d'armes & d'uniforme dans celui-ci, de bro voure chez les Scythes.

l'inoculation.

Mais le nombre des personnes inoculées depuis vingt ans jusqu'à quarantecinq, & même cinquante, est assez considérable dans tous les endroits où l'on a inoculé, pour prouver l'utilité de cette pratique à tout âge; & quoique la petite vérole soit très-dangereuse pour les femmes enceintes, l'on inocule avec raison, & avec un succès trèsfavorable, celles qui ont eu déja plusieurs couches. Deux dames Genevoises, l'une âgée de trente-cinq ans, & qui avoit eu trois enfans, une autre plus jeune, qui en avoit eu cinq, ont vérifié récemment ce fait déja suffisamment constaté. Cependant il est certain qu'en inoculant les enfans jeunes encore, l'on réunit ces deux avantages. 1°. Ils ont plus de loisir, ils ont besoin d'une préparation moins longue, la maladie est plus douce. 2°. Ils ne courent plus le risque d'être surpris par la naturelle; & si l'inoculation s'établit, il est à présumer que l'on fixera une époque aussi précise qu'il est possible dans un cas de cette nature, pour prarion r cette opération, & l'on choisira

40 L'INOCULATION fans doute l'âge de six ou sept ans. On inoculera comme on confirme.

S. 27. Il ne suffit pas, pour inoculer, de le faire dans le bon âge; une seconde condition, plus absolument nécessaire, c'est que le sujet qu'on veut inoculer se porte bien, ou plutôt ne soit atteint d'aucune maladie qui puisse être augmentée par la petite vérole, ou en rendre l'issue douteuse. De ce genre -font toutes les maladies inflammatoires & putrides : toutes celles qui sont accompagnées ede dépôt sur quelque partie importante, les ulcérations internes, les fievres lentes, qui paroissent dépendre de la corruption & de l'acreté des humeurs, un scorbut invétéré. Mais il y a d'autres maladies qui n'empêchent point l'inoculation, & qui se dissipent souvent après la petite vérole; comme en général celles qui dépendent d'un relâchement dans les fibres, & d'une viscosité froide dans les humeurs. Quelques maladies cutanées, comme une légere galle, ne font point non plus un obstacle à l'insertion, qui pourroit les diminuer. Cependant il est plus à propos, sur-tout si elles sont accompagnées de démangeaison, de différer l'usuge de cette pratique. M. Lobb sous fournit l'exemple d'une santé fortines

JUSTIFIÉE. 41 par la petite vérole inoculée, qui mérite d'autant plus d'attention, qu'il sert à réfuter l'idée trop généralement répandue, qu'une maladie donnée par l'art ne peut que laisser des suites funeltes. Le jeune Greene, âgé de douze ans, étoit d'une constitution foible & délicate, & qui n'avoit point joui d'une bonne santé depuis plusieurs mois, eut au mois de Septembre 1729 quelques accès de fieure irréguliere; & dans leur intermission, il s'éveilloit quelquefois la nuit, dans des frayeurs terribles & une sueur froide. Il restoit quelquefois après son reveil dans une consternation horrible pendant quelque tems, & il n'étoit pas toujours alors dans son bon sens. Je lui ordonnai quelques remedes qui le délivrerent de ces simptômes. Dans le mois d'Octobre suivant, la petite vérole étant fort commune & très-meurtriere dans le voismage, après l'avoir préparé je le fis inoculer; la maladie se passa très-heureusement, Es il recouvra une santé meilleure qu'il n'avoit eue plusieurs mois avant l'ino-

5. 28. La nécessité d'éviter certaines maladies impose celle de faire beaucoup d'attention à celles qui ont cours quand

⁽a) Trail. de la p. v. tit. 2. bist. 49.

L'INOCULATION on inocule. Prosper, Alpin, Sidenham, & bien d'autres praticiens, avoient fait & y a long-tems une observation qu'on est à même de réitérer tous les jours; c'est que quand il regne épidémiquement quelque maladie dans un endroit, elle se mèle à toutes les autres qui nailsent dans ce tems-là, & en augmente le danger. Si l'épidémie est de pleurésies, les fievres intermittentes prendront, pendant l'accès, le caractere de cette maladie. Il en est de même de la petite vérole, & l'on sent par-là combien il importe de choisir, pour inoculer, un tems exemt de ces épidémies meurtrieres. L'expérience a justifié à cet égard ce que la raison enseignoit; & les personnes inoculées à Geneve au printems de 1752, qui produisit une quantité de fievres putrides & inflammatoires, furent généralement plus mal que celles qu'on inocula avant ou après cette époque.

§. 29. Indépendamment des maladies épidémiques, il y a des saisons qu'il faut éviter, parce qu'elles sont contraires en général à toutes les maladies, & sur-tout à la petite vérole : les grands froids & les chaleurs excessives sont également à craindre : ainsi il y aut it de l'imprudence à inoculer au milieu de

Justifité E. 43
Phiver, ou pendant les chaleurs de l'été (a). Le printems & l'automne sont les tems les plus favorables. Une raison décisive en faveur du printems, c'est que la convalescence est beaucoup moins longue dans cette saison que dans toute autre. Le retour de la belle saison, l'exercice qu'on peut se donner, la hâtent extrêmement & les malades sont aussi-tôt bien portans que guéris. Il n'en est pas de même en automne; toutes les maladies de cette saison laissent des convalescences, qui, quelquesois, ne

(a) C'est la chaleur, & non pas les canicules, qu'on doit craindre, comme le prétendent nombre de gens que cette misérable superstition tient encore sous son ridicule empire. Une saignée, une médecine, des bains, tous remedes qui peuvent affoiblir, ne doivent être employes dans le tems des chaleurs, que quand la nécessité l'exige : & l'on doit. s'en abstenir pendant les canicules si elles sont excessivement chaudes. Mais si, comme il arrive souvent, les chaleurs ont déja diminué, Pon peut faire alors des remedes qu'on n'auroit pas pu faire auparavant: ce sont les effets comples du soleil qui en décident les influences, & non pas sa position relative à celle de tel ou tel astre. On seroit tenté de croire que la lueur de liberté dont ionissent les hommes leur est à charge, tant ils aiment à être sous le jo 3 de mille préjugés, qui, comme autime de tyrans, la diminuent tous les jours.

L'INOCULATION finissent qu'au printems; la maladie est terminée, l'on est guéri; mais la sensibilité qui reste fait qu'on ne peut pas s'exposer impunément à l'air. Cependant il faut bien prendre garde à ne pas trop généraliser ces regles. Quand les chaleurs de la fin de l'Été sont modérées, l'on peut hardiment inoculer des le milieu d'Août; parce qu'alors les malades ont le tems de se remettre parfaitement avec le retour des froids. En hiver, en été, s'il y a des petites véroles ravageantes, ce seroit une imprudence que de ne pas employer l'inoculation, pour les personnes sur-tout qui, par la commodité de leurs appartemens, peuvent en quelque façon se procurer un printems perpétuel.

§. 30. Une derniere attention, par rapport au choix des circonstances, & qui ne regarde que les femmes, c'est quand elles n'ont pas été inoculées avant l'âge de puberté, de faire l'insertion deux jours après la cessation de leur perte, pour éviter par-là que leur retour n'occasionne quelques dérangemens pendant le tems de la maladie.

S. 31. Quand on a déterminé, conformément aux regles que je viens d'indiquer, le tems de l'inoculation, il faut en venir à la préparation actuelle

JUSTIFIEE. du malade, & à l'usage des remedes nécessaires. M. Lobb, persuadé de la vertu antivarioleuse de l'œtiops minéral, l'employoit comme un excellent préparatif, & faisoit, ce me semble, par là même, un aveu de son insuffisance pour détruire absolument le virus. Mais ians blâmer l'usage de ce remede, dont je n'ai jamais vu des effets bien sensibles dans aucun cas, & dont on pouroit purger nos boutiques sans les appauvrir, je crois qu'il convient d'en employer de plus sûrs. Leur caractere est indiqué par la nature même de la maladie : elle est inflammatoire, il faut lui opposer des remedes qui diminuent la fougue de l'inflammation. Examinons un peu plus en détail l'usage qu'on doit en faire avant l'inoculation.

S. 32. La saignée est le premier remede dans les inslammations, parce qu'elles
sont ordinairement accompagnées de
pléthore, que la saignée diminue dans
le moment. Elle est par conséquent utile
dans la petite vérole, mais dans le seul
cas où il y a pléthore. Cette regle,
que M. Lobb a mise dans tout son jour,
qui sert de guide à tous les grands médecins que les préjugés nationaux n'aveus sent pas, & que mille guérisseurs
subalternes violent tous les jours à la

ruine de la société (a): cette regle, dis-je, est une des plus importantes dans la cure de la petite vérole, & par là même dans la préparation pour l'inoculation. Il seroit donc ridicule d'établir qu'on doit toujours saigner; il le seroit autant de proscrire entiérement la saignée: c'est la diversité des tempéramens qui doit décider. En général les hommes adultes, bien portans, sont

(a) Je suis très exemt de tout préjugé contre la saignée; je la regarde comme un des plus grands remedes; mais l'abus qu'on en fait me fait douter s'il ne vaudroit peutêtre pas mieux la proscrire tout-à-fait, que la conserver. Je suis convaincu que toutes les fois qu'il n'y a pas pléthore elle est nuisible : si elle produit d'heureux effets dans le moment, on les auroit également obtenus par d'autres remedes avec moins de danger pour la suite. Dans les maladies inflammatoires, bien loin d'être utile, quand la pléthore est diminuée, elle augmente le mal & le rend incurable. Dans la petite vérole elle est souvent nuisible! & quoique M. Lobb eût dû l'employer dans bien des cas de ses observations, il y en a un plus grand nombre dans lesquels d'autres l'eussent employée mal-à-propos. Il est très-rare qu'elle convienne dans les maladies chroniques; & j'espere de prouver dans quelque tems combien les saignées habituelles d'automne & de printems font de mal à plusieurs personnes.

JUSTIFIÉE. 47 tous dans le cas d'avoir besoin d'une ou même de deux faignées. Elles les affoiblissent un peu, & cet affoiblissement 2, 1 meme diminue la force de l'inflammaurh cion. Les femmes en ont plus rarement ile di besoin, parce qu'on les inocule après r; 1 une perte qui a emporté naturellement ment ce qu'elle avoit de sang sur-abondant. mpén Pour les enfans, le nombre de ceux, je tal les ne dirai pas, qui ont besoin de saignée; , for mais auxquels la saignée ne nuit pas; le nombre, dis-je, en est très-petit. Qu'on preju ne croye point cependant que j'adopte mme vle ridicule préjugé de ceux qui donnent qu'oi comme un axiome incontestable, que la t peut saignée est dangereuse au - dessous de outes Quinze ans. Convaincu du contraire, & mill persuadé qu'il n'est point d'âge où cette ns le mé vacuation ne puisse convenir, je l'ai otenu employée pour des enfans qui n'avoient anger pas deux ans, & qui s'en sont bien trou-lethon vés. Dans la petite vérole même je l'ai & le mordonnée; mais c'est qu'alors le mal elle ellétant prompt, ne permet pas d'em-BB et bloyer les autres remedes antiphlogises oblinques, dont on a tout le tems de faire mala la la la laignée comme un prépade promatif nécessaire; plusieurs adultes, sur-gnéesmout éarmi les femmes, peuvent s'en font chasser. Depuls quinze ans jusqu'à sept,

18

e H

Portu

L'INOCULATION
l'on doit se décider sur le concours des circonstances; & il y a bien autant de sujets qui n'en ont pas besoin, que de ceux à qui elle est nécessaire. Rarement elle doit avoir lieu au-dessous de sept ans.

§. 33. Quoique les purgatifs n'entrent pas dans la classe des remedes anti-inflammatoires, ils sont cependant absolument nécessaires avant que d'inoculer; parce qu'ils débarrassent les premieres voyes, dont la plénitude rend toutes les maladies inflammatoires très-dangereuses, empêche souvent, & même change entiérement l'effet des autres remedes. Il faut donc purger, & c'est toujours par-là qu'il faut commencer la cure. On réitere la purgation quelques jours avant l'infertion, & ces deux purgations suffisent dans la plupart des cas. Il y a des personnes qui ont besoin d'un plus grand nombre d'évacuations, & qu'il faut purger quatre ou cinq fois. La regle qu'on doit observer dans la compostion de ces différentes médecines, c'elt qu'elles soient le moins échaussantes qu'il est possible; les sels, la manne, le séné, doivent en faire la base, en em ployant pour véhicule une décoction de quelques fleurs rafraichissantes, à la quelle on joint avec succès un peu de nitre

gé, si ces par tité des

les

po

d'u

qu

V

En

tiqu

pure

dent

doine

la co

ble

1ûren

de poi

qu'ils

tonnes !

goût.

trer dan

JUSTIFIÉE. nitre. Les carminatifs tempérés, qui aident l'action des purgatifs, préviennent l'affoiblissement de l'estomac; & en empêchant les tranchées, préviennent l'agitation, la fievre, & le malaise que les autres purgatifs occasionnent souvent. M. Ramby, & Mrs. les médecins Genevois, ajoûtent pour les enfans les vermifuges, & ils ont raison. L'on pourroit employer avec succès, au lieu d'une autre médecine, une bouteille de tout quelques eaux purgatives, comme de ang Vals, d'Yeuset, de Cormayeux, &c. e ch Enfin il y a bien des cas où un émétique doit être substitué à la premiere tou purgation; les circonstances qui décident le médecin sur cette présérence doivent aussi le décider sur le choix de la composition. Le tartre émétique soluble réunit au double avantage d'agir sûrement & sans se satiguer, l'agrément de pouvoir être donné aux enfans sans qu'ils le sachent, & aux grandes personnes sans leur causer le moindre dénes goût.

1

Reg

sa

n'en

an

183

na

pren

em

cure (

9. 34. Il seroit inutile de s'être purman gé, si l'on se replongeoit dans des excès par rapport à la qualité ou à la quantité des alimens; & la diette doit être réglée avec beaucoup de soin. Sans entrer dans un détail minutieux à cet

50 L'INOCULATION égard, il suffit de dire que l'on don éviter tous les alimens qui sont trop gras, trop visqueux, trop âcres, trop salés, & trop nourrissans (a). La vian de de boucherie, les poulets, le jardinage, soit qu'il soit accommodé avec du lait ou d'une autre façon; les fruis cuits ou cruds, bien mûrs, & fans cès, les crêmes de ris, d'orge, de gru, de froment, voilà ce qui doit compoler la nourriture des personnes qu'on veut inoculer. Il est également important, quand on a fair choix des alimens convenables, de n'en pas prendre trop convient de diminuer un peu la dos ordinaire; & le précepte de ne point manger de viande à souper est très-la taire. Une des crêmes dont je vien parler, avec quelque jardinage & quel-

(a) Le salé proprement dit renferme toutes ces qualités & doit être évité très-soigneus semant; il seroit à souhaiter que déja quet ques semaines avant la préparation, on en se vrât entierement ceux qui doivent être inoculés; c'est une précaution que les parens ne doivent point négliger, quand il regre des petites véroles : dans le choix des viandes de boucherie, le meilleur est de faire un mélange; le bœuf & le mouton seuls nourrissent de échaussent trop, & l'usage trop continu de veau dérange plusieurs personnes, ains il say les réunir.

JUSTIFIÉE. SI que fruit, doivent suffire pour ce repas. En diminuant la quantité de nourriture, l'on doit éviter d'aller trop loin à cet égard, & une diminution trop grande peut être plus dangereuse qu'un excès opposé, aux inconvéniens duquel on pourroit remédier plus aisément qu'à ceux d'une diette excessive. Réduire les enfans à avoir une faim continuelle, à crier famine, c'est les exposer Mou A à tous les dangers qui sont une suite de about cette sensation trop long-tems éprouvée. On court risque de leur affoiblir troi l'estomac; bien loin d'adoucir les humeurs, elles acquierent nécessairement 116 1 une âcreté putride; elles se divisent res. 1 trop, il en résulte un principe de fievre iens lente qui peut occasionner après la & maladie, quelques accidens, comme des éruptions cutanées, & surtout laisser une longue convalescence. La boisson doit être réglée comme la diette, au moins pour la qualité. Les enfans accoutumés à l'eau peuvent s'y tenir pour toute boisson; ou si les parens exigent qu'on leur prescrive quelque tisanne, on peut employer celle de capillaire, de racine de fraisser, de chiendent, d'oseille, celle d'orge, ou ce qui vaut encore mieux, celle de zestes de citron, qui entreront avec succès dans

in

cre

4 le

MOO:

;

& 6

2,0

t comp

mens

1 12

ès.[0]

dei

th ét

s par

Via

urri

on

310

52 L'INOCULATION la composition des précédentes: l'on peut y joindre quelques anis, files petits patiens en aiment le goût. Les adultes qui sont accoutumés à des debauches de vins ou de liqueurs ne doivent pas se faire inoculer, & il est inutile de leur donner des conseils. Pour ceux qui sont habitués à en faire un usage raisonnable, il seroit très-dangereux de les en priver tout - à - coup; mais il faut qu'ils renoncent absolument aux liqueurs, & qu'ils diminuent graduellement la dose de vin; comme leur préparation doit être plus longue que celle des enfans, ils auront le tems de venir insensiblement au point de pouvoir s'en passer sans incommodité pendant tout le cours de la maladie; ce qui est essentiel. Les personnes qui n'en boivent ordinairement que très-peu, comme presque toutes les femmes, peuvent hardiment continuer cette boisson, meme après l'inoculation. Un vin léger, mêlé avec beaucoup d'eau, est un rafraîchissant antiputride & très-lain qu'on employe avec succès dans des fievres bien plus ardentes que celle qui accompagne la petite vérole inoculée. Il convient aussi de ne prendre que peu ou point de café.

S. 35. Après avoir réglé ce qui re-

JUSTIFIÉE. garde la diette, je dois dire quelque chose des remedes qu'il faut employer. J'en ai déja déterminé plus haut la nature. Ils doivent être délayans, adoucissans, rafraichissans. Un mélange de lait & d'eau, ou pur ou infusé avec quelque plante, réunit ces trois qualités jusqu'à un certain point; & c'est ce qui a engagé M. Ramby & Mrs. les médecins de Geneve à ordonner à leurs malades un mélange de lait avec une décoction d'orge, dont ils prenoient matin & soir. Sans désaprouver cette boisson, comme le lait chez bien des personnes, loin de rendre les humeurs plus fluides, leur donne de la viscosité; & que l'orge est peu propre à corriger ce défaut : si l'on veut absolument employer le lait, il vaudroit mieux le couper avec une décoction de capillaire, de véronique, ou de quelqu'autre plante de cette espece : mais ce qui vaux mieux encore, c'est l'usage du petit lait pur & simple, qui délaye, adoucit, calme mieux qu'aucun autre remede. Dire que M. DE HALLER lui donne la préférence dans ce cas, c'est prouver qu'il la mérite (a). Ce n'est pas qu'il ne puisse y

⁽a) Il seroit bien à souhaiter que les médecins employassent le petit lait plus fréquem-

avoir des circonstances dans lesquelles il convient d'employer le lait; & je répete ce que j'ai déja dit; c'est qu'il est absurde de vouloir donner des regles générales, impossible d'en trouver. Heureux les malades, dont les médecins, guidés par des principes certains, savent en les appliquant aux différens cas découvrir la regle particuliere qui convient à chacun.

\$. 36. L'usage du petit lait ou d'un lait coupé, tel que je viens de l'indiquer, est le seul remede interne qu'on doit employer dans la préparation à l'inoculation; mais on peut avec succès en joindre d'externes, comme les bains & les bains de pied. Il n'y a point de moyen plus sûr & plus promt pour relâcher des sibres trop roides, pour délayer un sang trop épais, ou adoucir des humeurs trop âcres, que des bains tiedes d'eau pure, ou d'une décochon

ment; s'il est vrai, comme on n'en sauroit douter, que la plus grande partie des maladies chroniques dépendent, ou d'obstructions ou de spasmes dans différentes parties; il est également vrai que le petit lait est dans l'un d'autre de ces cas, un spécifique dont j'ai diverses sois vérifié les vertus, sous ces deux conditions, qu'on le prenne longtems grosses doses.

d'herbes émolliantes. Ces indications se présentent rarement chez les enfans, & les bains par-là même ne leur sont pas nécessaires; ils pourroient même leur nuire. Mais il n'en est pas de même des adultes, souvent il convient de leur faire prendre quelques bains; & c'est une nécessité, quand on a à traiter des gens d'un tempéramment sec, inslammatoire, mélancolique, ou ce qui arrive aussi à quelques ensans, quand ils ont la peau dure, seche, épaisse, écailleuse. L'on s'en est servi ici avec succès dans un oas de cette dernière espece.

Quand on ne croit pas les bains nécessaires, on peut se borner à des bains de pieds; & Mrs. Cramer & Joly les recommandoient beaucoup. Nous faisons mettre tous les soirs, disoient - ils, les pieds dans l'eau pendant un tiers d'heure. Je sai que cette pratique ne s'est pas généralement soutenue, parce qu'on a remarqué que ceux pour qui on en avoit fait le plus d'usage n'étoient pas ceux qui avoient eu le moins de petite vérole au visage. Les bains de pieds leroient - ils donc contraires dans ce cas? Cela répugneroit à ce qu'en ont pensé les plus grands médecins, aux conseils de M. BOERHAAVE, au témoignage de M. VAN SWIETTEN, qui les

C 4

56 L'INOCULATION

regarde comme spécifiques pour attirer les pustules dans les parties inférieures, & décharger les supérieures d'autant. Il en appelle aux faits; que doit - on conclure sur l'usage des bains de pieds, dans cette diversité d'effets? Il est bien naturel de penser que cette différence est due à la différente constitution des malades, & qu'il faut par conséquent examiner soigneusement les effets du premier, du second, du troisieme bain, & décider alors s'il faut les continuer ou les suspendre. Leur effet le plus ordinaire est 1°. de relâcher les fibres 2°. d'introduire du liquide dans le sang; & comme souvent l'on se propose ces deux buts avant l'inoculation, ils conviendroient très-fort à ces deux égards 3°. de raréfier le sang, d'augmenter rapidité de la circulation, de donner une petite sievre, de causer un léger assoupissement, quelquesois même un délire (a); ce qui paroît au premier

(a) Le Dr. STEVENSON est le premier qui ait exactement connu & prouvé cette façoir d'agir des bains chauds; il en a sagement déduit des conséquences pratiques qui nous apprennent 10, que ces bains sont nuisibles dans bien des cas, dans lesquels on s'étoit obsiné à les croire avantageux, malgré plusieurs observations contraires : 20, qu'on peut les em-

JUSTIFIÉE. 57 coup d'œil, répugner au dessein qu'on a en les ordonnant. Cependant cette raison n'est point valable pour les faire rejetter, parce que ce dernier effet n'est que passager: il ne dure que pendant le tems du bain, & ce tems là fini, les malades reviennent à leur premier état, & acquierent même une tranquillité plus grande, qu'ils doivent aux deux premiers effets du bain, le relâchement des fibres & l'introduction d'un fluide dans nos humeurs, que la raréfaction & l'augmentation modérée dans la vitesse de la circulation contribuent aussi à atténuer davantage. Jusqu'à présent il n'y a donc rien dans l'effet ordinaire des bains de pieds qui puisse traverser les vues de ceux qui inoculent; cela justifie ceux qui les ordonnent. Mais chez quelques personnes ils produisent des effets tout différens; c'est d'occasionner un spasme dans les parties inférieures, spasme qui fait refluer les humeurs

ployer utilement dans plusieurs maladies; dans lesquelles on les regardoit comme dangereux. En général, le principe de M. STE-VENSON est celui-ci; ils n'agissent point par révulsion, mais par raréfaction, & produisent une petite sievre, mais passagere, & qui ne dure que pendant le tems du bain. Essai d'Edimbourg t. 6. p. 524. Essuiv.

58 L'INOCULATION vers les supérieures, & produit alors tout-à-coup, comme je l'ai vû souvent, des palpitations, des foiblesses, des maux de tête, des vertiges, des convulsions, des rougeurs, des insomnies (a). Souvent le spasme dure longtems, & se propage même à d'autres parties; mais quand il ne seroit que passager, cette raison suffiroit pour empêcher qu'on ne prit ce bain, dont il ne résulte que du désordre & point de bien; puisqu'il n'y a point de relâchement dans les fibres, & que leur tension pendant le bain empêche l'eau de pénétrer à travers les pores & de parvenir jusqu'aux vaisseaux pour s'y mêler au sang & le délayer. Il résulte donc que, par rapport à l'usage des bains de pieds, comme de tous les autres remedes, l'on ne peut établir aucune regle fixe; & que le médecin doit se décider sur ce squi se passe journellement sous ses yeux. Quand le malade ne peut pas

les ouvrages des médecins. M. Hofman parle d'une demoiselle qui ne pouvoit pas soutenir le bain de pieds le moins chaud, parce qu'il lui procuroit sur le champ un mal tête violent, une ensure dans tout le visage de fortes palpitations de cœur. Ope. Met. 3. P. 330.

Justiff If I É E. 59 foutenir les bains, on pourroit employer la méthode des fomentations particulieres, dans les endroits où les gros vaiffeaux sont à nu.

§. 37. Telles sont les précautions qu'on doit prendre avant que d'inoculer. Il y a quelques circonstances qui exigent d'autres remedes dont le détail me meneroit trop loin: je me bornerai à deux ou trois remarques. 1°. Les femmes sujettes à des vapeurs doivent, pendant tout le traitement, être soignées rélativement à cette maladie; & il faut ajouter quelques remedes nervins au petit lait, qui leur convient beaucoup mieux que le lait. 2°. L'on ne doit jamais inoculer pendant un rhume violent; ainsi si le malade s'enrhume pendant la préparation, il faut le guérir; & quoi qu'en pense le public, on guérit les rhumes tout comme les autres maladies (a). Il faut bien faire

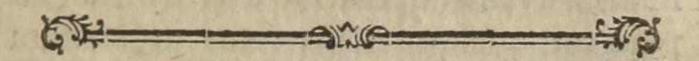
C 6

⁽a) La fausse idée où l'on est trop généralement, qu'il ne faut point faire de remedes aux rhumes, & qu'ils y sont inutiles, est cause d'un grand nombre de maux de poitrine auxquels on donne ce nom, jusqu'à ce qu'ils soient très-invéterés, & souvent incurables. Employer, pour les guérir, de simples adoucissans, est une autre erreur dont bien des gens tont journellement les victimes.

attention avant l'inoculation, si le malade n'a aucune douleur nulle part, ni boutons, ni furoncle, &c. L'on a eu ici un enfant de sept ans qui se plaignoit, quand on l'inocula, d'un léger mal de doigt; l'on n'y fit pas attention, il augmenta, & devint au bout de 24 heures un panaris bien caracterisé, qui allarma extrêmement les parens, & qui auroit pu rendre très-sâcheuse une maladie naturellement très-légere.

§. 38. Je finirai cet article par un précis de la préparation employée à Geneve, & décrite par Mrs. CRAMER, JOLY & GUYOT. Avant quatorze ans, disent ces messieurs, la saignée n'est pas toujours nécessaire; le régime doit commencer trois semaines à l'avance. Il consiste surtout à se modérer sur la quantité, & à ne point manger de viande le soir. Ils purgeoient leurs patiens trois ou quatre fois, à cinq ou six jours de distance. Quelques - uns de ces messieurs ont fait mettre tous les soirs les pieds dans un bain chaud, pendant un tiers d'heure. Ils ordonnoient la derniere médecine trois jours avant l'opération; la veille ils font faire une petite saignée au bras ou au pied. Des le commencement du régime, ils ordonnent deux sois par jour un mêlange de

Justife. 61 lait & de décoction d'orge, & privent du vin.



ARTICLE VII.

L'insertion du pus.

Uand le sujet qu'on veut inoculer est suffisamment préparé, & qu'on juge à son poulx, à son teint, à son sommeil, qu'il a les dispositions les plus propres pour avoir une petite vérole très-douce, il faut insérer dans ses humeurs le virus de la petite vérole. Cette opération suppose qu'on a du pus; on l'insere; 3° on panse la playe.

§. 40. Pour se pourvoir de pus, il faut choisir un enfant sain, qui ait la petite vérole ou naturelle ou inoculée. On prend cinq ou six bouts de fil de sept à huit pouces de longueur, qu'on tortille; on ouvre un des plus gros boutons de la cuisse ou de la jambe, quand ils sont mûrs, c'est-à-dire qu'ils n'ont point de cercle rouge à la base; on trempe bien ces fils dans le pus de ce bouton, ou d'autres, si un seul ne suffit pas, & on le met dans une boëte

qu'on ferme exactement (a). Ordinairement on ne prend ce pus que quelques heures avant l'opération, & l'on a cru pendant quelque tems cette précaution nécessaire; mais l'on s'en est désabusé par hazard. A Geneve on a trouvé qu'il avoit conservé toute son activité après plusieurs semaines, & à Londres après huit mois (b).

S. 41. M. GUYOT a décrit l'opération de l'inoculation avec tant de netteté, que je transcrirai mot à mot ce qu'il en dit dans le mémoire que j'ai déja cité. L'insertion de la petite vérole est une opération très - legere. On fait avec un bistouri une légere incision à la partie ex-

(a) La bonne méthode, c'est d'ouvrir un gros bouton très-mûr, en croix; de bien tremper le fil, d'en ouvrir un second dans lequel on le trempe une seconde fois: il acquiert une couleur jaunâtre qui prouve qu'il est bien conditionné. Si celui avec lequel un chirurgien inocule est blanc, c'est une preuve que le pus qu'il a pris n'étoit pas à son point de coction, & cela a des inconvéniens.

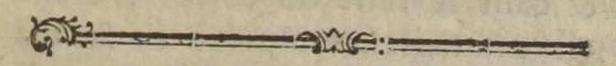
(b) M. Guyot a inoculé ici avec du pus qu'il conservoit depuis six semaines; & l'exemple des autres virus, surtout de celui de la rage, qui conserver son activité pendant plusieurs années, fait qu'on n'est pas surpris de trouver la même propriété à celui de la petite

vérole.

JUSTIFIÉE. 63 terne & moyenne de chaque bras, audessous de l'insertion du muscle deltoide. L'incision doit étre longitudinale, longue d'environ un pouce; elle doit être superficielle, & n'ouvrir que la peau, sans pénétrer jusqu'au corps adipeux. On prend ensuite un bout du fil imbibé proportionné à la longueur de la playe, on l'applique exactement dessus, on le couvre d'un petit plumacean chargé de digestif ordinaire, on met un emplatre de diapalme par dessus, Es on assujettit le tout avec une compresse & une bande. On kaisse ce premier appareil quarante heures au moins, ensuite on le leve, & l'on panse les plaies de la même maniere & avec les mêmes remedes. Ce pansement se continue une fois chaque jour jusqu'à la fin de la maladie. Cette méthode, qu'on doit à M. RAM-BY, est la seule pratiquée aujourd'hui. M. Loob fait faire trois incisions, une à chaque bras, une à une jambe, & il les faire plus profondes; mais depuis lors l'expérience a appris qu'il sufiscit d'en faire deux, ou plutôt qu'il valoit mieux n'en faire que deux, & les faire extrêmement légeres. Les meilleures sont celles qui ne donnent point de lang. En les multipliant trop, ou en les faisant trop profondes, les simptômes sont plus hâtifs, & elles ont l'inconvénient de fluer trop abondamment dans le tems de la fievre de supuration. L'on peut, si ceux qu'on inocule craignent ridiculement le fer, enlever l'épiderme par le moyen de petits emplâtres vésicatoires; on couvre la playe d'un plumaceau infecté, & on la traite tout comme celle qui a été faite par le bistouri. Mais cette méthode a été abandonnée, parce que dans le tems de la supuration les playes deviennent une espece d'ulcère qui supure excessivement, & qu'il est difficile de tarir.

§. 42. Pendant les trois ou quatre premiers jours, les playes ne souffrent aucun changement assez sensible pour pouvoir les décrire; quoiqu'un observateur accoutumé à ce spectacle en remarque qui lui font prévoir sûrement si l'opération réussira. Ordinairement un œil commun ne voit qu'une ligne blanche prête à se fermer, qui quelquefois même se ferme entierement à l'un des bras; d'autres fois il y a une goute de pus au fil quand on le retire. Le cinquieme jour les changemens commencent à être sensibles, les bords de la playe se garnissent de points blancs; on sent une certaine dureté dans toute sa longueur, les environs en deviennent inflammatoires: il n'y a cependant

Justific E. 65 point de supuration encore. Les jours suivans elle devient plus blanche, la dureté s'élargit & se borde de rouge. A cette époque les patiens, qui jusqu'alors avoient joui du plus grand bienêtre, commencent à se sentir un peu indisposés.



ARTICLE VIII.

Histoire de la maladie.

§. 43. De E cinquieme jour, ordinaile rement le sixieme, quelquesois plus tard, ce qui est un bien, la maladie s'annonce par de légeres douleurs aux aisselles; la tête devient plus pesante, les yeux humides, le visage rouge & un peu bouffi; quelques malades perdent un peu de sang par le nez. M. GUYOT a vu une hémorragie assez considérable pour l'obliger à faire une saignée. D'aus se plaignent d'une alternative de froid & de chaud. Les urines sont abondantes & crues pendant les premiers jours, elles se chargent ensuite d'un sédiment blanc, simptôme qui annonce une éruption prochaine : elle se fait or-

dinairement le troisieme jour de la fievre, c'est-à-dire le huitieme, neuvieme ou dixieme de l'opération. Dans la petite vérole naturelle, elle commence ordinairement par le visage. Dans ce cas, les premieres rougeurs paroissent dans le voisinage des playes, ensuite au vifage & dans le reste du corps. L'éruption est ordinairement précédée & accompagnée de dégoût, de nausées, quelquefois même de vomissemens qu'un lavement dissipe promptement. L'on observe aussi quelquesois des maux de reins, un peu d'assoupissement, mais dans un degré bien inférieur à ce qu'on observe dans la petite vérole naturelle. Les mouvemens convulsifs & le délire sont des simptômes très-rares, & toujours exemts du plus petit danger.

S. 44. Dès le second jour de l'éruption, les malades sont extrêmement soulagés; la sievre & les autres simptômes diminuent, la petite vérole est toujours discrette, & ordinairement trèspeu nombreuse. Quelques enfans n'en ont que huit, dix, quinze grains au visage, le plus grand nombre de vingt à quarante, très-peu une plus grande quantité; & même dans ce cas il arrive fort rarement qu'ils ayent des cicattices, supposé qu'on puisse donner ce nom

Justiffe E. 67 à des impressions beaucoup moins marquées que celles que laissent les petites véroles discrettes ordinaires.

§. 45. L'éruption n'est ordinairement finie que le troisieme jour; alors les playes s'ouvrent & supurent une matiere quelquefois si âcre, qu'elle excorie la peau. Quelques personnes même ont eu à Geneve de légeres phlogoses, érésipélateuses dans les environs, mais qui cédoient très-facilement à l'application de topiques résolutifs & calmans. Les callosités tombent dans le tems de la maturité des pustules, & alors la playe paroît sous la forme d'un petit ulcere qui pénetre la membrane graifseuse, & fournit beaucoup de matiere. La fievre de supuration, dans la petite vérole naturelle, est toujours proportionnée à la quantité des boutons; & quand il n'y en a que très-peu, cette fievre est insensible : ainsi il n'est point étonnant que, dans la petite vérole inoculée, on l'observe très-rarement. Ce n'est que ceux qui ont beaucoup de pustules qui peuvent y être exposés, & lorsque la supuration des playes est abondante, c'est une évacuation critique qui les en préserve; ainsi la petite vérole inoculée a cet avantage sur la naturelle, c'est qu'à égalité de boutons,

68 L'INOCULATION

la fievre de supuration est beaucoup moindre. De vingt sujets que j'ai inocules, je n'en ai eu qu'un seul qui ait eu la fieure de supuration, quoique quelquesuns ayent eu beaucoup de pustules. La personne qui a eu cette fieure de supuration est une jeune dame que j'avois accouchée de son cinquieme enfant quatre mois auparavant. Elle eut une petite vérole fort abondante, les pustules grossirent & s'éleverent prodigieusement, & les playes ne supurerent presque point; cependant elle s'est tres-bien rétablie, elle est devenue enceinte depuis, & jouit d'une fort bonne santé (a). M. RAMBY, l'homme du monde qui connoît le mieux la petite vérole inoculée, s'exprime très-précisément sur cet article (b): ainsi l'on ne peut avoir aucun doute sur la réalité de ce fait. Il est prouvé par une foule d'observations, ou qu'il n'y a point de se-

(a) M. GUYOT Acad. de Chir.

(b) L'inoculation prévient presque sans exception le dangereux simptôme de la seconde sievre, qui emporte la plupart de ceux qui périssent de la petite vérole naturelle. Pendant la durée de la maladie, on n'a presque ni difficulté de respirer, ni maladie de poitrine; l'une & l'autre si fertiles en sunestes effets dans les cas ordinaires. RAMBY. J. Brit. t. 8. p. 83.

JUSTIFIÉE. conde fievre, ou qu'elle n'est accompa-ME gnée d'aucun simptôme fâcheux. Cette seule considération suffit pour faire sentir tout le prix de l'inoculation à ceux . Ly qui n'ignorent pas que c'est cette fievre qui fait tout le danger de la petite vérole. Il arrive même quelquefois que les pustules se terminent par résolution, c'està-dire sechent & tombent insensiblement, sans parvenir à une parfaite maturité (a). Mais dans le cours ordinaire, les boutons s'élevent dans le tems de la supuration, blanchissent, se cerclent à la base d'un rouge extrèmement vif, jaume nissent ensuite, sechent & tombent en pen croûtes. Le pus des petites véroles inoculées est contagieux, tout comme celui n ndes naturelles.

alle

9114

100

ité 5. 46. Dès que l'inoculation est faite, edile régime doit être très-exact; il faut manger peu de viande, s'humecter beaucoup. Si le ventre n'est pas libre, prendre tous les jours un lavement, & se tenir toujours dans un air tempéré. Mrs. les médecins de Geneve le déterminent à douze degrés au-dessous de la le congélation du thermomêtre de M. DE elq

⁽a) C'est un fait, mais que je ne regarde pas comme un avantage; on verra plus bas quelles sont mes idées là-dessus.

70 L'INOCULATION REAUMUR; mais comme la différente sensibilité des malades fait qu'ils sont inégalement affectés par le froid & par le chaud, il est difficile d'affigner une température qui leur convienne à tous; & leur sensation est le seul thermomètre qu'on doive consulter. Quand la fievre commence à paroître, on les met à la diette des maladies aigues; on leur retranche entierement la viande, & on ne leur donne que des bouillons, ou ce qui vaut mieux, des crêmes de riz, d'orge, de grue, de sagou. Quand l'éruption commence, on les met au lit & on leur donne quelques décoctions chaudes de thé, de mélisse ou de véronique. S'ils se trouvent affoiblis, on y joint avec succes un peu de confection, ou quelques cuillerées de vin. L'éruption finie, on leur accorde des pommes cuites, du thé au lait. Quand le tems de la fievre de supuration est passé, & que les pustules des bras & des jambes sont seches, on fait prendre une médecine antiphlogistique, qu'il convient de réitérer au bout de quelques jours; ces deux médecines, ou tout au plus une troisieme, peuvent suffire. Après quoi rien ne contribuera plus à un promt rétablissement que l'usage d'une décoction sudorifique & tonique, prise penjections physiques.

5. 47. Il ne survient presque jamais aucun simptôme qui demande quelque attention; s'il en surveroit on y remédieroit tout comme dans les petites véroles ordinaires; dans l'un & l'autre cas, si les malades sont resserrés trop long-tems, il est nécessaire de leur donner des lavemens. Le seul simptôme eranger à la petite vérole naturelle, & qui accompagne toujours l'inoculée, c'est la supuration des playes. Il n'est pas possible d'en fixer l'abondance ni la durée, parce qu'elle varie beaucoup chez les différens sujets. Dans quelques+ uns elle est fort abondante dès la levée du premier appareil, & continue de

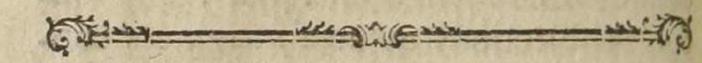
⁽a) Une décoction de cette espece produit les plus heureux esfets dans la petite vérole naturelle, & en général dans toutes les maladies cutanées.

L'INOCULATION même jusqu'après la guérison de la petite vérole; dans d'autres elle a été peu abondante, n'a commencé qu'avec la supuration des pustules, & a cessé avec la maladie. Quand la supuration est considérable par les pustules, les playes donnent moins, quelquefois elles se ferment au bout de trois semaines, ordinairement dans l'espace d'un mois. A Geneve on en a vu qui ont flué trois mois; souvent elles se ferment à l'un des bras beaucoup plutôt qu'à l'autre. La longueur de cet écoulement n'est jamais un mal; &, comme je l'ai déja dit, il contribue beaucoup à diminuer la fievre de supuration; & il seroit important par-là même de pouvoir l'augmenter dans ce tems là, quand on ne la trouve pas affez abondante. S'il arrivoit dans la suite quelque cas où l'on trouvât l'écoulement trop long, on l'arrêteroit en pansant à sec & en employant quelque tisanne diurétique. Le pansement à sec est aussi le seul remede qu'il faille employer quand les playes paroissent se remplir trop vîte.

§. 48. Avoir rapporté les progrès de l'inoculation, avoir constaté ses succès dans tous les endroits où on l'a employée, & enfin, par une histoire exacte de la petite vérole communiquée par

JUSTIFIÉE. cette pratique, avoir prouvé le bien physique qui en résulte, c'est, ce me semble, en avoir suffisamment démontré l'utilité. Les raisonnemens ne prouvent pas encore les faits, & l'on peut déja être convaincu d'avance, que toutes les objections qu'on a imaginées contre l'inoculation sont dénuées de solidité. Je me crois cependant d'autant plus obligé d'y répondre, qu'outre qu'un long abus a acquis au sophistique & au trivial le droit de maîtriser la plûpart des hommes; il y en a plusieurs qui, sans être réelles, ont un fondement assez spécieux pour pouvoir aisément entraîner même de très-bons esprits qui ne se donnent pas la peine de les examiner aussi exactement qu'il seroit à fouhaiter, ou qui n'ont pas les principes propres à servir de pierre de touche pour en reconnoître l'aloi. D'ailleurs elles ont été proposées & défendues par de grands médecins; cette seule raison suffit pour m'engager à les examiner. Ne pas le faire, ce seroit avouer tacitement la difficulté de l'entreprise, & autoriser par mon silence un préjugé que je cherche à détruire. On les trouve presque toujours proposées avec cette force & cette précision qui caractérisent le génie & le savoir, dans une

dissertation que M. le docteur d'Apples mon digne collegue, publia en 1724 (a). On peut les ranger sous deux classes générales, les morales & les physiques. Je suivrai cette division.



ARTICLE IX.

Objections morales.

S. 49. LEY est le premier qui ait pensé à criminaliser l'inoculation. Plusieurs théologiens suivirent son exemple, ils jugerent une opération physique, un remede médicinal, sur des regles de jurisprudence. L'inoculation sut condamnée à un tribunal, dont elle ne ressortissoit point. En 1724 un prédicateur

[&]amp; morbillis, authore Jacobo d'Apples. Bafilea 1724. Dans le même tems M. HECQUET, antagoniste zélé de toutes les découvertes utiles, sit imprimer une brochure intitulée Doutes contre l'inoculation, qui, comme les autre ouvrages de ce dévot & verbeux médecin, n'el qu'un recueil diffus d'idées triviales, mérite aucune attention.

JUSTIFIÉE. D'ART Anglois, prêchant à Londres dans l'église de l'hôpital St. André, prit son texte N XIII dans Job, décida que ce pieux vieilphyli lard avoit été inoculé par le diable, & proscrivit par - là même l'inoculation comme une opération infernale, un don de Satan. Il est vrai que, il y a trois ans, un théologien plus sage, X Milord évêque de VORCHESTER, l'a vengée de cet outrage, en la prêchant publiquement du haut de cette même chaire, d'où trente ans auparavant son confrere l'avoit anathématisée. Appuyé le Wo de cette autorité respectable, je démêleense rai plus hardiment les endroits foibles urs de la principale objection, tirée du criils ju me qu'il y a, dit-on, à hazarder, pour un conserver sa vie, des moyens qui l'exegles posent & qui paroissent contraires aux sut décrets éternels de la Providence. ellene Avant que de la suivre dans le détail, pred qu'il me soit permis de rapporter une réponse générale de M. LOBB, à laquelle a de la répétition n'a rien ôté de sa force. pples. Si l'on m'objecte, dit-il, que quelques per-BOOVE sonnes sont mortes par l'inoculation, & ntitules que par conséquent elle ne doit pas être me les permise, je réponds, que d'autres sont nédeció morts aussi par la saignée, d'autres par viales, la purgation, & quelques-uns par les vomitifs, &c. Mais faudroit-il conclure

KO

174

mises & conseillées (a).

S. 50. L'on peut, à cette sage réslé. xion, en joindre quelques autres qui servent à en saire mieux sentir toute la solidité. Premiérement, il n'y a aucun rapport entre le nombre des personnes mortes inoculées, & le nombre de celles que l'abus des remedes, dont parle M. LOBB, tue tous les jours. L'on se trompe fréquemment en les croyant indiqués lorsqu'ils ne le sont point; & je ne crois pas de trop dire en assurant que les erreurs où l'on tombe à cet égard emportent un sixieme des mala des, qui eussent réchappé par un ulage modéré, ou peut-être même par la privation totale de ces remedes. L'on ne peut pas se tromper sur l'à propos de l'inoculation: aussi il n'est mort, jusqu'à présent, pendant le cours de cette ope-

⁽a) Trait. de la p. v. t. 1. p. 322.

JUSTIFIÉE. ration, que ce petit nombre de personnes qui avoient eu l'opiniâtreté de se faire inoculer malgré les avis des médecins (a).

En second lieu, l'effet de ces remedes n'est pas toujours sûr; lors même qu'il n'est pas fâcheux, souvent il n'est pas tel qu'on le desire: il n'en est pas ainsi de l'inoculation. Le virus qu'on insere agit toujours, si le sujet est sus-ceptible de petite vérole; & il agit tou-jours unisormément; il ne produit jamais que cette maladie.

Enfin, il s'en faut bien que les simptômes de la petite vérole inoculée soient aussi violens que le sont quelquesois ceux qu'occasionnent ces remedes, même quand ils operent le plus salutairement; & les légeres indispositions qui précedent l'éruption ne peuvent pas

⁽a) Quelques personnes regarderont peutêtre ce que je dis ici sur l'abus de ces remedes, comme une de ces propositions peu réelles, qu'on se permet si souvent sans croire cependant blesser la vérité; elles se tromperont : je suis persuadé de ce que j'avance. Ce n'est pas ici le lieu de le prouver, mais une remarque que je ne dois pas omettre, c'est que cela ne porte point atteinte à la certitude de la médecine, & prouve seulement qu'elle est très-souvent exercée par des gens qui l'ignorent totalement.

78 - L'INOCULATION être comparées aux mal-aises, aux douleurs, à l'affoiblissement que cause souvent leur usage. Non-seulement donc l'inoculation est aussi sûre & aussi légitime que ces remedes, mais elle l'est infiniment plus, & ceux qui se permettent l'usage des uns doivent à plus juste titre se permettre l'usage de l'autre. C'est une vérité qui deviendra plus sensible à mésure que j'examinerai les disférentes objections qu'on a employées pour la masquer. Elles ne sont que des branches de celle que je viens de détruire, & j'aurois droit peut-être de n'y faire par-là même aucune attention. Si je m'arrête à les combattre dans ce detail, c'est uniquement parce qu'elles sont extrêmement rebattues, & qu'on in conv les employe encore tous les jours. Personne n'ose avouer qu'il est guidé par les préjugés, on cherche à les voilet sous un manteau respectable : l'arracher, c'est faire des prosélites à la raison & au bonheur de l'humaniré. En faveur d'un motif si beau, ceux qui pourroient se passer de ces détails voudront bien me les pardonner.

OBJECTION.

S. 51. L'on ne doit jamais commettre.

un mal, d phase, pour hohilme co

que une phyliques. ques mor

prévenir u ues-faux pas produit

qu'il en r Mite. Q fciences,

fellions. principe: qu'oilif & n'auroit d

on attitu

Refer im bidonne

M. accor mome d untribu

Mr l'illé Olet, Ce dre, un

ductions livir à

ider le le iner

Mil

JUSTIFIÉE. un mal, dit - on avec beaucoup d'emphase, pour qu'il en résulte un bien. Le sophisme consiste ici en ce qu'on applique une regle de morale à des faits physiques. Je veux supposer avec quelques moralistes, qu'on ne doit jamais prévenir un crime par un autre; il est très-faux d'en conclure qu'on ne doit pas produire un désordre physique pour qu'il en résulte un plus bel ordre ensuite. Que deviendroient toutes les sciences, tous les arts, toutes les professions, si l'on admectoit ce ridicule principe? Réduit au triste sort de n'etre qu'oisif & inutile spectateur, l'homme n'auroit de liberté que dans le choix de son attitude; & après avoir choisi la plus convenable, d'autre soin que d'y rester immobile, stilite, crainte de désordonner l'univers. L'on pourroit même accorder la vérité de cet absurde axiome dans le physique, sans que cela contribuât le moins du monde à prouver l'illégitimité de l'inoculation. Inoculer, ce n'est point produire un désordre, un bouleversement dans les productions de la nature, pour les faire servir à celles de l'art; c'est seulement hâter le développement d'un phénomene inévitable, & le placer dans un tems où il se terminera heureusement, pour

D 4

prévenir l'issue fatale qu'il auroit dans d'autres circonstances. Cette premiere objection ne doit sa force apparente qu'à un sophisme; & supposé même qu'elle sût réelle, elle ne concluroit rien dans ce cas. Celle qui suit n'est pas moins foible.

II OBJECTION.

§. 52. Qui est-ce qui, étant en pleine Sante, fera la folie de se donner volontairement une maladie dont il peut mourir? Cette objection ne porte point sur l'inoculation, parce qu'on n'en meurt point; & pour m'exprimer avec l'évêque de VORCHESTER, parce que proprement on ne donne point une maladie. Il semble, dit-il, que par l'inoculation, de même que dans l'accès de goute qu'on excite lorsque les particules de cette douloureuse maladie sont dispersées dans la masse du sang, on donne moins une maladie à un corps qui en soit entièrement exemt, qu'on ne choisit le tems & les moyens les plus sûrs de le délivrer d'un mal qu'il ne peut presque jamais autrement éviter, E dont l'issue est sans cela infiniment dangereuse (a). Quelque vraie, & quelque satisfaisante que soit cette

⁽a) J. Brit. t. p. 78.

JUSTIFIÉE. réponse, pour résoudre encore plus pleinement cette objection, il suffit de la présenter sous son véritable point de

vue, la voici. " Qui est-ce qui, étant bien portant, s se déterminera volontairement à se ", procurer une maladie très-légere, " pour en éviter une, dont il y a presque " six contre un à parier qu'il mourra, ,, (§. 7.) s'il ne prend pas cette pré-" caution"? J'ose croire qu'après avoir proposé ainsi cette objection, on n'exigera pas que je la réferte sérieusement. Ne serois-je pas même en droit de retorl'én quer l'argument en demandant : Quel est l'homme raisonnable qui ne préféreroit pas une maladie tres-légere à une tres-violente, & peut-être mortelle? Il me semble que je vois une petite fille qui aime mieux mourir que se laisser saigner.

M file

III OBJECTION.

§. 53. La solution que je viens de donner me conduit naturellement à placer ici une autre objection, qu'elle leve également. Un pere, dit-on, n'ayant pas droit de mort sur ses enfans, il n'est pas le maître de les exposer malgré eux à une maladie qui peut être mortelle, & il faudroit attendre, pour les inoculer,

L'INOCULATION 82 qu'étant parvenus à l'âge de raison, ils pussent se déterminer eux-mêmes. Sans examiner cette question, bien susceptible d'examen, si un pere a droit de mort sur ses enfans, je me borne à établir, que, même en lui refusant ce droit, il n'en est pas moins le maître de les faire inoculer, parce que l'inoculation ne les expose point à la mort. La petite vérole inoculée n'est point mortelle; quand elle le seroit, il suffiroit que le danger d'en mourir fût moindre que par la naturelle, pour qu'un pere, tuteur né de fes enfans, & obligé de choisir pour eux le parti probablement le meilleur, fût autorisé par les loix, & engagé par son devoir à les faire inoculer. Il en seroit alors de cette tentative comme de mille autres qu'on se permet dans l'elpoir d'un succès, qui souvent n'a pas lieu. Blamerons-nous un pere qui envoye son fils faire ses études dans une académie, où son étourderie & celle de la les camarades exposent sa vie à cha que moment? Le croirons-nous criminel, s'il lui assure un établissement, dont il ne peut jouir qu'en traversant des mers qui engloutissent plus d'hommes dans un mois, que l'inoculation n'en laissera périr dans dix mille ans? Traiterons-nous d'injuste & de dénatu-

MIK lette

量 deter

doilo nelo

lauri remi

1

prop int c

Wallow Co. R cap line;

Male. \$ Jedi

Mome

1 1405

南 Di rée cette mere, qui en mariant sa fille, l'expose aux incommodités de la grossesse & aux dangers de l'accouchement? Quelle que soit l'issue de ces déterminations, l'on n'a aucun droit de leur en faire des reproches. L'avenir nous est inconnu, les probabilités que nous induisons du passé doivent seules nous déterminer; & quand nous nous conduisons conformément à ce qu'elles nous prescrivent, quoiqu'il arrive, nous ne saurions être exposés au blâme ou aux remords.

5. 54. Ne seroit-il pourtant pas plus à propos d'attendre que les enfans suffent capables de faire eux-mêmes cette balance, & d'être juges dans leur propre cause? cette question ne peut pas même se proposer, après avoir prouvé que le succès de l'inoculation dépend de la jeunesse du sujet, & que l'âge où ils commencent à-pouvoir juger de la valeur des raisons n'est plus l'âge savorable pour inoculer la petite vérole, & qu'en attendant cet âge, ils mourront de la naturelle.

S. 55. Je serois fâché si ce que je viens de dire persuadoit à quelqu'un, que je conseille d'inoculer les enfans malgré eux; je suis très-éloigné de cette maxime; mais je suis aussi également

D 6

84 L'INOCULATION convaincu qu'il n'est aucun besoin de leur faire violence. L'esprit de curiosité & d'imitation, le goût du plaisir, la mode même, dont ils ne sont pas moins esclaves que les grandes personnes, sont les mobiles qui les font agir, & qu'il faut mettre en jeu pour les conduire. Incapables de résolutions fixes, parce qu'ils ne peuvent pas sentir la force des raisons, l'idée qui les révolte dans un moment devient leur idée favorite le moment suivant, si elle leur est présentée sous quelques nouvelles couleurs. Il ne faut que savoir profiter de ces dispositions, pour leur faire désirer l'inoculation. Parlez devant eux des succès de cette pratique, nommez des enfans qui s'en sont tirés heureusement, détaillés tous les plaisirs qu'on leur a procurés pendant le cours de leur retraite, insistez sur l'avantage qu'il y a à rester joli, (ce motif fait impression à tout âge) proposez des récompenses éloignez toute idée de danger, l'enfant qui paroissoit d'abord le moins porté pour l'inoculation la demandera dans quelques jours comme une grace. L'on en a déja vu ici quelques-uns qui n'ont été inoculés que parce que leurs parens n'ont pas pu résister à leurs sollicitations. La petite vérole est arrivée en

Justife e voudrois bien la voir, disoit plaisamment une petite charmante, quand M. Guyot eut apporté ici le germe de cette maladie. Et une autre, à l'âge de quatre ans, a eu le courage de se faire elle-même une incision au bras, & d'y attacher des croûtes de petite vérole qu'elle prit sur le cadavre d'un frere que cette maladie venoit de lui enlever (a).

IV. OBJECTION.

- §. 56. La foiblesse des objections, que je viens de rapporter, leur est commune ne avec celles qui me restent à examiner. Celle dont on se sert le plus généralement, parce qu'en la fondant sur l'amour paternel on imagine qu'on lui trouvera une force proportionnée à la vivacité de cette affection, est tirée des regrets qu'on se prépare en inoculant, si l'issue de cette opération n'étoit pas heureuse. Quel désespoir pour un pere &
- la petite vérole, non point parce que l'enfant étoit mort, comme on le croit, & que par-là le venin avoit perdu sa force; mais parce qu'il ne l'avoit pas encore acquise, qu'il n'étoit pas mûr dans le tems de la mort. Elle a été inoculée depuis lors, & a eu la petite vérole la plus douce.

pour une mere, si leur enfant étoit la victime des précautions qu'ils ont prises pour sa conservation! La crainte de ce déselpoir & de ces regrets est chimérique, parce qu'on ne meurt pas de l'inoculation faite à propos : ainsi les regrets ne pourroient porter que sur l'imprudence qu'on auroit eue de confier la décision & la conduite de cette opération à un médecin peu capable, ou à un charlatan incapable de profession; & si les regrets de cette nature altéroient le bonheur, que de peres, de parents, d'amis malheureux nous verrions tous les jours! Cette objection est si peu défavorable à l'inoculation, qu'au contraire elle devroit déterminer à l'employer.

Quels regrets en effet pour des parents, si cet enfant, qu'ils n'ont pas voulu faire inoculer dans un tems où son âge, son tempérament, la saison, la bénignité des petites véroles régnantes, étoient des garants sûrs qu'il auroit cette maladie très-heureuse; si cet enfant, dis je, vient à être enlevé quelque tems après par cette même maladie que de nouvelles circonstances auront rendue sâcheuse!

S. 57. Mais je dis plus, quand l'inoculation de la petite vérole ne seroit pas aussi heureuse qu'elle l'est, quand

JUSTIFIÉE. 87 il mouroit un certain nombre d'inoculés, quand ce nombre seroit à celui de ceux qui s'en tirent, comme un à cinq cents, à quatre cents, à deux cents, à quatre-vingts même, comme quand on a inoculé à Boston sans préparation, il n'en est pas moins vrai que l'on devroit également, dans ces cas-là, la conserver. Toute notre vie ne roule que sur des probalités, toutes les démarches par lesquelles nous tendons d'un mal à un bien, ou d'un bien à un mieux, ne nous permettent de l'espérer que dans un degré de probabilité bien inférieur à celui qui nous assure une issue favorable en inoculant. Dans le cours de la vie, c'est à l'hypothese des succès souvent les plus incertains, qu'on sacrifie son repos, ses biens, sa vie même. Sil n'étoit possible de faire arriver les hommes à l'action que pur la route de la démonstration, tous les liens de la société servient inconnus, ou du moins sans force (a). Combien de circonstances où l'on joue sa vie au pair, quelquesois au-dessous; quel malheureux prestige nous aveugle, quand il s'agit de juger

⁽a) M. DE HALLER, dans la belle préface qu'il a jointe à la traduction de l'Hist. Nat. Voyez Biblioth. impartiale t. 3. part. 2. pag. 196.

88 L'INOCULATION du mérite de l'inoculation! Un écrivain charmant, qui le premier a su analiser le cœur humain, & qui manioit trop heureusement le sentiment pour n'en pas faire un peu sa chimere, a cru expliquer ce phénomene. "Si nous n'i-, noculons pas en France comme en " Angleterre, c'est, dit-il, parce que , les Anglois se décident par le calcul, " & nous par le sentiment (a)". Ce que cette idée présente de riant à l'imagination tendre, & de satyrique à la malignité, en déguife le faux aux yeux de bien des gens, & mérite d'être examiné.

Dans toutes les matieres susceptibles de calcul, & où l'on peut nombrer les raisons, c'est le calcul qui doit nous déterminer. Tout doit être calcul dans notre conduite, dit un auteur dont l'autorité est bien propre à balancer celle de M. DE MARIVAUX, & qui n'ignoroit pas la force du sentiment (b). Si nous

(b) M. Duclos, Considérations sur les

mœurs. p. 362.

L'on peut appliquer à l'inoculation ce que dit l'illustre auteur d'un des meilleurs livres qui ait paru depuis qu'on en fait. C'est à l'est prit à guider le cœur dans la recherche de la

⁽a) M. DE MARIVAUX, réponse aux lettres philosophiques de M. de V. Lettre XI.

faisons des fautes, c'est parce que notre calcul n'embra Je pas tout ce qui doit entrer dans le résultat, soit faute de lumiere, soit par ignorance, par passion, ou par préjugé. Ceux à qui le sort des hommes est confié doivent toujours ramener leur calcul à la somme commune. Le sentiment ne doit-il donc avoir aucune influence sur notre conduite? Cette idée est trop fausse, pour que jamais personne l'ait pensé; mais l'on n'a pas marqué assez exactement jusqu'où ses influences doivent s'étendre, parce qu'on n'a pas fixé sa nature avec assez de précifion.

S. 58. Le sentiment est ce mouvement, cette détermination de notre ame, qui suit immédiatement la sensation qui en est le premier effet, & qui ne dépend point de la réflexion. Nous voyons un objet qui nous frappe agréablement, cette sensation produit dans le même instant un mouvement dans notre ame, elle aime, elle désire cet

selicité. Le sentiment seul est un guide peu sur en cette matiere, & il n'est pas vrai qu'il suf-Me pour nous régler dans l'usage des plaisirs. Il nous menera toujours au plaisir présent, même aux excès. Le sentiment ne réstéchit point, ne prévoit point, ne calcule point. M. RUBLET, t. 3. p. 336.

objet, elle a pour lui un sentiment de tendresse; mouvement aussi involontaire, aussi peu résléchi que celui qui nous fait retirer la main quand on nous pique, ou fermer l'œil si quelque corps

s'en approche trop.

L'on peut donc dire que dans le sentiment notre ame est déterminée par des raisons qui agissent sur elle, sans qu'elle les distingue : souvent la réflexion vient à son secours, elle développe, elle analise ces raisons, quelquesois elle en découvre la sorce, & elle perpétue par-là la premiere impression, le premier sentiment; d'autres fois elle en fait sentir le faux, ou elle en dévoile de contraires, & le sentiment cesse ou même change. Ainsi, dans les exemples que j'ai cités, la réflexion m'apprend que si je n'avois pas retiré ma main, il lui seroit arrivé du dommage; une autre fois je la retirerai quand elle se trouvera dans la même position, supposé même qu'ayant perdu le tact, elle n'éprouvât pas la même sensation. Cette personne, dont à la premiere vue l'extérieur m'avoit frappé si agréablement (a), me

⁽a) Qu'est-ce qu'agréable & désagréable? Ces ébranlemens produits dans le cerveau par l'impression des objets sont agréables ou dé-

Sagréables, c'est-à-dire sont relatifs ou contraires à la nature de l'animal, & font naître l'apetit ou la répugnance, selon l'état & la disposition présente de l'animal. M. DE BUFFON, H. N. t. 4.

L'INOCULATION relations sous lesquelles nous devons envisager un objet. Il nous décide à prendre un intérêt très-vif au bonheur d'une personne, mais il nous laisse dans l'ignorance des moyens qui peuvent le procurer; ou, ce qui est plus dangereux, il nous fait trop souvent illusion à cet égard par deux raisons : la premiere, c'est qu'en ne nous considérant que comme des êtres purement sensibles, nous sommes affectés beaucoup plus vivement par le présent que par l'avenir, & nous nous révoltons contre l'idée de prévenir un grand mal, mais dont le lointain dans lequel il se présente affoiblit le danger à nos yeux par un mal infiniment moins considérable; mais qui étant prochain nous paroît un monstre.

La seconde source d'erreurs, que le sentiment produit dans nos décisions, vient de ce que ceux que nous avons pour les autres ne sont presque jamais distincts de ceux que nous avons pour nous-mêmes; & le nombre de ceux qui aiment assez pour sacrisser leurs intérêts à ceux de la personne aimée est bien petit. Quand nous ne prenons pour atbitre de nos jugements que le sentiment, ils sont ordinairement le résultat de ces deux sentimens disserens, & ils en sont

JUSTIFIÉE. doublement mauvais. Convaincus de ces vérités, quand nous voulons agir, c'est toujours la raison que nous devons consulter. Soustraire le sentiment à son empire, c'est nous réduire à l'instinct; nous devons d'antant plus craindre de nous tromper sur les vrais intérêts d'une personne, qu'elle nous est plus chere; la raison seule peut nous les faire connoître, & elle seule doit nous conduire. Nous devons, sans hésiter, lui sacrifier ces légeres répugnances, fruits d'une sensibilité qui, mal entendue, se trouveroit souvent, comme toutes les passions désordonnées, dans le cas d'agir contre elle-même. Appliquons ces vérités à l'inoculation, elles nous prouvent que plus un pere & une mere ont de tendresse pour leurs enfans, plus ils doivent être empressés à les faire inoculer. Ce sentiment, dont on veut faire un obstacle à cette pratique, doit faire en sa faveur; & s'il est vrai qu'il éprouve les influences du climat, si le degré de sensibilité est d'autant plus grand qu'on respire un air plus doux & plus tempéré, l'on a droit de conclure que l'inoculation devroit être plus goutée en France qu'en Angleterelle paroit même plus assortie au caractere du François, toujours agiffant, & qui met beaucoup du sien partout; qu'à celui des Anglois, que leur tempéramment & leur saçon de penser en matiere de religion conduisent à laisser les choses suivre leurs cours naturel.

9. 59. Est-ce que l'inoculation seroit moins nécessaire en France qu'en Angleterre? La petite vérole y feroit-elle moins de ravages? C'est une illusion que de funestes observations ne permettent pas de se faire. Les épidémies les plus meurtrieres ont, en différens tems, ravagé les différentes provinces de ce Royaume. J'ai parle plus haut de celles qu'on a essuyées dans le Languedoc. Toute l'Europe sait combien cette maladie est dangereuse à Paris; les nouvelles publiques ont annoncé les ravages qu'elle y a faits l'année derniere; l'on a senti la nécessité de l'inoculation. Un académicien célebre, & dont le sufrage est bien propre à lui faire des partisans, l'a recommandée publiquement (a). Il est à présumer que le funeste préjugé qui lui est encore opposé se dissipera peu-à-peu & fera place à des

⁽a) M. DE LA CONDAMINE, dans un mémoire qu'il a lû à l'assemblée publique de l'académie Royale des sciences, & dont on attend avec impatience la publication.

idées plus saines. Si l'on eût inoculé, dit M. DE VOLTAIRE, vingt mille hommes morts à Paris de la petite vérole en 1723 vivroient encore. Quoi donc! Est-ce que les François n'aiment point la vie? Est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté? En vérité nous sommes d'étranges gens! peut-être dans dix ans prendra-t-on cette methode angloise, si les curés es les médecins le permettent; ou bien les François dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglois s'en dégoûtent par inconstance.

S. 60. Je me sentiois quelque indulgence pour une mere qui laisseroit périr son enfant par le manque d'un remede qu'on ne peut lui faire prendre qu'avec une violence qui la pénetre, ou qui doit le faire souffrir beaucoup. Quoique ce fût une pusillainmité très - éloignée de la véritable tendresse maternelle, la fréquence de ces exemples nous en diminue le ridicule, pour ne rien dire de plus. Mais l'on n'a pas même ces foibles resources pour justifier ses préventions contre l'inoculation. Il n'y a ni violenni tournens, ni douleurs; pas une larme; & en inoculant, ce qu'on découvre de plus fâcheux dans un lointain en diminue l'impression, c'est quel-

ques heures d'un malaise moins consi-

96 L'INOCULATION dérable que celui que les enfans éprouvent tous les jours par des indigestions dont leurs tendres meres sont souvent les causes premieres.

V. OBJECTION.

S. 61. L'on est ingénieux à trouver des raisons pour justifier ses foibles, & l'on est d'autant plus heureux à les faire recevoir pour bonnes, que chacun se flatte qu'en passant aux autres leurs travers, ils lui passeront les siens. L'inoculation est sûre, elle est exemte de tout danger, & elle délivre d'un grand nombre; il n'y a donc pas moyen de la rejetter. Comment se dispenser raisonnablement de faire ce que la raison ordonne? On ne peut plus prétexter les risques qu'on fait courir aux enfans qu'on inocule, on prétexte ceux auxquels on expose les autres; & l'on a cherché à employer l'autorité des magistrats civils, pour empêcher l'usage de l'inoculation sur ce fondement; c'est qu'en inoculant quelques enfans bien préparés, on répand la maladie dans un endroit où elle en attaquera plusieurs qui, n'ayant point pris de précautions, en seront les victimes. Il y a deux cho. à répondre à cette objection, premiere-

ment,

15 8

ml

MOOI

D XIII

ntp

opro

onne

ies d

roit p

n ne

wolé

nata

tou)

g poi

It (1)

Pides !

Don.

1903

制制

Met

PAI

90

in

JUSTIFIÉE. 97 ment, quoique la petite vérole soit contagieuse, ce n'est guere par contagion qu'elle se propage; ce qui la répand dans un lieu, c'est l'infection de l'air produite par des causes que nous ignorous. Mais quelques personnes qui l'ont, & qui en ont très-peu, ne peuvent pas exhaler assez de ces particules varioleuses, pour la répandre par ce moyen; & par rapport à la communication immédiate, ceux qui ne l'ont pas eue & qui ne venlent pas la prendre doivent éviter de les approcher. Les faits confirment ce raisonnement; quand on a inoculé à Londm dres & à Geneve, dans des tems où il n'y la avoit point de petite vérole, l'inoculason tion ne l'a pas répandue. Quand on a rdon inoculé ici, il y avoit trois ou quatre enes fans attaqués de cette maladie, l'on en a inoculé quatorze, la petite vérole ne s'est point communiquée. Une fille de treize ou quatorze ans, domestique dans une des maisons où l'on a employé l'inol'ait eue en ville, & il est fort à présumer qu'elle ne la doit qu'à l'assiduité avec laquelle elle a voulu servir constamment la jeune maîtresse. Je dis en second lieu, que quand il seroit aussi vrai qu'il l'est que l'inoculation répandit la peute vérole, loin que ce fût une railon

trop bles lest

acua urst

rats

ITS

III.

98 L'INOCULATION de la bannir, ce seroit peut-être in motif de plus pour l'employer. Ce qui rend les petites véroles dangereuses (§. 8.), c'est surtout une saison désavorable, & la complication de quelque maladie régnante; l'on n'inocule jamais que dans une saison favorable, & quand il ne regne aucune épidémie. Les petites véroles qui paroîtroient dans ces tems là auroient donc un avantage réel sur celles qui paroîtront peut - être quelques mois après dans une intempérie fâcheuse de l'air, ou au milieu d'une épidémie funeste. Qui est ce qui la prendra? une partie de ceux qui l'auroient prise un an ou deux après à la premiere épidémie varioleuse (a), s'ils ont assez d'aptitude à l'avoir actuellement, cette aptitude auroit augmenté pendant cet intervalle, & ils auroient eu une maladie plus facheuse. Ceux qui n'ont pas l'aptitude nécessaire ne la prendront pas.

L'inoculation est donc utile non-seu-

⁽a) C'est une observation vérifiée presque partout que le terme moyé entre les plus courtes & les plus longues cessations de la petite vérole dans un endroit quelconque, est de quatre ans. Dans les plus grandes villes elle est presque toujours dans quelque que tier.

lemen à ceux qu'on inocule, mais encore à quelques uns de leurs compatriotes; & elle ne peut nuire à personne. C'est
un motif pour engager les magistrats à
l'encourager, bien loin de la défendre.
Si quelque raison pouvoit les en empêcher, c'est la derniere objection qu'il me
reste à résuter, & dont quelques réstexions feront aisément sentir la nullité.

VI OBJECTION.

S. 62. Je l'ai déja indiquée plus haut, elle est tirée de la contravention qu'on prétend trouver dans l'inoculation aux décrets de la Divinité. Toutes les passions, trop fortes ou mal entendues, ôtent la faculté de juger sainement de tout ce qui intéresse leur objet; il en est de même de la dévotion dès qu'on veut la soustraire à l'empire de la raison & en faire un acte du cœur seul, elle devient un fanatisme qui nous égare à coup sûr & qui nous fait donner à gauche toutes les fois que la Divinité doit, ou qu'on croit devoir la faire entrer d'une façon particuliere dans la considération des objets qui nous occupent. C'est ce qui est arrivé par rapport à l'inocaration; quelque esprit gauchement zélé a cru trouver que cette pratique

E 2

100 L'INCCULATION dérogeoit aux droits de la Dividité. Il a sonné l'allarme, quoques personnes se sont saintement effrayées, d'autres, & c'est le plus grand nombre, ont paru l'être, & ont saiss avec empressement l'occasion de couvrir d'un masque sacré les endroits foibles de l'humanité. Quelle horreur en effet que l'inoculation! Altérer volontairement sa santé, c'est se rendre coupable, c'est tenter la Providence. Ce scrupule théologique, dit l'auteur du journal Britannique, est sans cesse objecté, il a détourné un grand nombre de gens, & agit encore avec force sur la plupart des peuples de l'Europe. J'avoue cependant, & j'ai la satisfaction de favoir que plusieurs théologiens & moralistes éclairés pensent comme moi, j'avoue, dis-je, que plus je l'examine, plus je le trouve vuide. Tenter la Providence est un bruit articulé auquel il est aise de voir qu'on ne doit rien comprendre, parce qu'il ne renferme aucun

Quand Dieu créa l'Univers, il établit un certain nombre de loix physiques, qui reglent tous les mouvemens de cette vaste machine; & il a voulu qu'elles fussent immuables, parce qu'elles sont les meilleures possibles. La Provide me consiste dont point à en produire de

JUSTIFIÉE. FOR nouve les, mais à entretenir les mouverren suivant selles qui sont établies. En creant les etres pensans, il grava chez eux les fondemens des loix morales. Comme la premiere est qu'ils s'aiment eux-memes & qu'ils cherchent leur bonheur, il voulut que ceux qu'il jugeoit à propos d'unir à des corps qui devoient fervir d'organes à ce bonheur pussent produire dans ces corps, & par eux dans les corps étrangers propres à leur usage les mouvemens & les changemens qu'ils jugeroient les plus convenables à leur bien-être. L'homme jouit de ce droit, s'il en abuse quelquefois, ce ne peut être que dans l'un ou dans l'autre de ces deux cas; quand ses mouvemens ne tendent pas à son bonheur, dont il se fait trop souvent une fausse idée, ou quand ils n'y tendent qu'en traversant celui des autres. C'est à ce principe qu'il faut ramener & examiner les actions des hommes, pour juger si elles sont permiles ou illicites. Appliquons-le à l'inoculation, elle ne se trouve ni dans l'un ni dans l'aut des cas qui rendent une action criminelle. Elle contribue à notre bonheur, c'est une vérité prouvée par les faits, elle ne peut nuire à personne, je l'ai prouvé plus haut; elle n'a donc rien d'offensant pour un être qui

E 3

102 L'INOCULATION ne peut être offensé que, par le crime. Auffi l'on ne dit pas sipplement qu'on offense la Providence, on dit encore qu'on la tente. En adoptant le sens que donnent à cette expression ceux qui croyent la comprendre & qui osent l'expliquer, on veut dire par-là que Dieu, irrité de ce qu'on a renoncé à la santé, ce bien le plus précieux qu'il nous ait accordé, il en punira en nous procurant une maladie facheuse, & peut-être mortelle. Cette idée basse, & si offensante pour la Divinité, suppose une intervention continuelle qui renverse toutes les causes secondes, & détruit toute chaîne dans l'univers. Elle suppose qu'un être juste nous punit de ce que nous nous servons de la liberté qu'il nous a accordée pour faire le meilleur usage possible de nos forces; elle suppose le contradictoire, elle est donc fausse. Qui a droit à la fin a droit aux moyens legitimes; c'est un axiome incontesté de jurisprudence: & en nous donnant pour fin une vie longue & heureuse, Dien nous a permis les moyens qui y conduise, & par conséquent l'inoculation puisqu'elle a les caracteres de le gitimité.

9. 63. Mille manœuvres dans les ens plois les plus pénibles & les plus dé

JUSTIFIEE. - 103 goûtais, mais nécessaires, souffrent infinime it plus que les inoculés, & cela dans in vue de se procurer du pain, c'est à dire de prolonger leur vie, espoir cont ils sont fréquemment privés. On ne les blame pas, pourquoi blameroit on ceux qui vont au même but par un chemin plus doux & plus sûr? It seroit facile d'accumuler des raisonnemens; une réponse tirée des faits sera plus décisive. Quand il seroit vrai qu'on auroit pu faire cette objection avec quelque ombre de raison avant les premieres inoculations, elle est entiérement détruite aujourd'hui par les succès qu'a eus cette pratique depuis bien des siecles en Asie, & depuis trente-deux ans en Europe; succès qu'on peut regarder comme une bénédiction de Dieu, & comme une marque de son approbation.

S. 64. N'est-il pas étonnant que l'on accuse ceux qui inoculent de se sous-traire aux vues de la Providence, & qu'on ne fasse pas le même reproche à ces parens saussement tendres, qui employent jusqu'aux précautions les plus ridicules pour empêcher leurs enfans de prendre la petite vérole lorsque cette Trovidence paroit les destiner à l'avoir, en les plaçant dans des circonstances

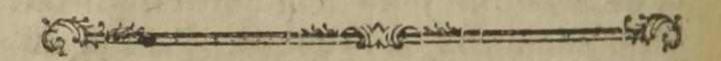
E 4

104 L'INOCULATION dans lesquelles ils doivent, naturellement la prendre, & qui leur font passe bur vie en marches & en controvarches; pour les préserver d'un mal qui dons cet âge est ordinairement heureux, & qui leur sera funeste quand leur tempéramment aura essuyé les altérations inévitables que produisent les années, & dont le danger sera d'autant plus grand, qu'on aura pris plus de précautions pour le leur faire éviter, parce que chaque nouvelle précaution donne un degré de force à la grainte qu'ils se font de cette maladie, & que la crainte suffit seule pour la rendre très-mauvaise. Cette considération me paroît d'un grand poids, & bien propre à désabuser de ce travers des parens capables de quelque réflexion. Ce cas est un de ceux qui font sentir la vérité de ce que j'ai dit plus haut, que quand on se décidoit par le seul sentiment, ceux que nous avons pour nous-mêmes nous égaroient souvent. Ce n'est en effet que par un sentiment réfléchi sur enx - mêmes, que les parens pres ent ces pernicieuses précautions; dupes d'une illusion, ils croyent travailler au bonheut de ces enfans, dans le tems qu'ils le traversent en faveur de leur propre tranquillité; & si les théologieus veulent

JUSTIFIEE. 105 s'en ployer à propos de l'inoculation, E se servir du crédit que leur vocation leur donne sur les esprits, d'une façon uile au genre humain, c'est un foible de cette nature qu'ils devroient s'attacher à détruire : il y en a plusieurs qui ont déja commencé à l'attaquer. J'ai cité milord évêque de Vorchester. Dans presque tous les endroits du nouveau monde où l'inoculation est établie, on en est redevable à des missionnaires que la charité décidoit. En Angleterre, les ecclésiastiques les plus éclairés en ont recommandé l'usage, & l'ont employée pour eux & pour leurs familles. Trois ministres à Geneve ont suivi cet exemple; un quatrieme s'est fait inoculer luimême. M. LOAME, ministre Anglois, a publié cette année un ouvrage sur cette matiere, & j'ai appris depuis peu que M. CHAIS, pasteur à la Haye, dont les talens, les connoissances & la sainte doctrine, sont connus si avantageusement, étoit occupé actuellement à travailler sur cette matiere, dans l'espérance d'introduire en Hollande une pratique dont les ravages de la petite vérole dans ces provinces ont fait sentir la nécessité, & dont je me flatte d'avoir prouvé la légitimité. Mais comme c'est dans la supposition qu'elle est aussi heu-

E 5

reuse que je l'ai dit, il me reste à lever les objections physiques. Malgré n air apparent de solidite, il rey en a point dont il ne soit très-aisé de démontrer le faux.



ARTICLE X.

Objections physiques.

VII OBJECTION.

9. 65. A premiere difficulté qu'on fit contre l'inoculation quand on commença à l'employer en Angleterre, qu'on pouvoit faire alors avec quelque espece de raison, & qui elt ridicule aujourd'hui, c'est que cette tite vérole artificielle ne préservoit de la naturelle; mais trente ans d'experience ont fait disparoître cette crainte ou plutôt cette objection, & de ce nombre de personnes qui ont de inoculées, il est sans exemple jusqu'à présent, qu'aucune ait repris cette maladie; il est fans exemple quon ait pu la faire reprendre: & 6 les versaires de l'inoculation ont cru pou

JUSTIFIEE. 107 voir le permettre quelques fausses suppesiti ns pour décréditer une pratique qu'ils royoisat pernicieuse, elles ne ont pas soutenues contre les recherches que les partisans du vrai ont faites pour en constater la vérité. Il n'est donc plus possible de se tromper à cet égard; il est démontré que la petite vérole inoculée délivre pour toujours de la naturelle (a); & supposé même que cela ne fût pas général, mais qu'une certaine partie de ceux qui ont été inoculés pussent être attaqués dans la suite de la petite vérole naturelle, ce ne seroit point une raison d'abandonner l'inoculation. Une opération sans danger & sans souffrance ne doit jamais être négligée, quoiqu'elle n'arrache pas au danger tous ceux qui l'emploient; il suffit qu'elle en sauve une partie & qu'elle n'empire

⁽a) Cette impossibilité de reprendre la petite vérole par le moyen de l'inoculation, quand il est bien avéré qu'on l'a eue une sois; soit naturelle, soit artissicielle, n'est-elle pas une forte rais a de croire que la duplicité de cette maladie est une chimere; qu'on ne l'a jamais deux sois, & que les cas qu'on cite du con raire ne doivent leur existence qu'à l'i-grorance qui la consond avec d'autres, comme je l'ai dit plus haut?

E. 6.

point le sort des autres. Personne la ente core osé dire que la petite vérol nouve relle seroit plus mauvailt, si l'a avoit déja eu l'inoculée. Quelqu'effronte se soit la prévention, il y a pourtait certaines bornes que la crainte de le démande quer l'empêche de franchir.

VHI & IX OBJECTIONS.

5. 66. Je joindrai ici deux objections: qu'il suffit de rapprocher pour les détruire, & qui prouvent l'inconséquence des anti-inoculistes. L'inoculation ne donne pas toujours la petite vérole, elle n'est donc pes un remede sur. L'inoculation donne la petite vérole à gens qui, sans cela, ne l'auroient peut-être jamais eue. L'inoculation ne donne pas toujours la petite vérole, cela est vrai; mais à qui ne la donne-t-elle pas? A ceux qui ne doivent pas la prendre, qui n'avoient pas la prédisposition nécessaire. De cent personnes, quatre n'ont jamais la petite verole; de cent inoculés, quatre ne la prennent pas. Il faut vuloir ferme les yeux à l'évidence, pour ne pas le persuader que ce sont les quatre qui ne pouvoient pas l'avoir. Et quand on accorderoit, contre l'expérience, qu'el

le ne la donne pas toujours, même en qui doivent l'avoir un jour, ce ne le it passa un sujet de reproche; pune, d'être inoculé sans avoir la petit vérole, il ne résulte d'autre mai, que ce ui d'observer, pendant quelques jours une diette dont assez généralement chacun auroit besoin de tems en tems. L'insertion faite, si la petite vérole ne doit pas paroître, l'incision se ferme avec autant de facilité que la plus légere égratignure, & le patient n'éprouve pas la plus petite indisposition.

de ce que l'on donne la petite vérole à des personnes qui ne l'auroient jamais eue, est déja résutée par ce que je viens de dire, & par un nombre d'exemples, qui prouvent que cette opération ne donne la maladie qu'à ceux qui ont la disposition nécessaire pour la prendre. Des cinq criminels qu'on inocula à Londres en 1721, les quatre hommes qui ne l'avoient pas de la prirent; la semme, qui en avoit une très-légere, ne la reprit pas. One Demoiselle à Geneve (a), n'en ant eu qu'un grain dans son en-

TIO L'INOCULATION fance, & ne se croyant point suce de ne pas l'avoir une seconde fois, se fois inoculer, mais inutilement. vu ici il y a quelques anhées un Ar glois, qui étant dans la même rainte, a été rassuré de la même raçon; & qui tenta deux fois l'inoculation sans éprouver le plus léger simptôme qui marquât que le virus inséré agisfoit. L'on a vû en Angleterre plusieurs exemples semblables; preuve bien évidente, pour le dire en passant, que ce pus n'est point proprement un poison, mais un revain, qui n'agit que quand il se trouve mêlé avec des matieres susceptibles d'une certaine altération. Dans tout autre cas, il n'est pas plus à craindre qu'une goûte d'eau ou de lait. Preuve encore que la crainte de ceux qui pensent, que ce n'est pas la petite vérole qu'il donne, mais une maladie différente & plus fâcheuse, n'est qu'une chimere dénuée de tout fondement, qui, quand elle n'auroit pas été détruite par des milliers d'expériences, le seroit suffisamment par la raison.

Mais pour mettre les adversaires de l'inoculation au pis; quand il sei it aussi vrai qu'il est faux, qu'elle donnat la petite vérole à quelques person

nes qui ne l'auroient jamais eue; c'est monvénient si léger, qu'il n'est pas posse de le mettre en opposition avec avantages qu'elle procure. En estet quel grand malheur, quand de mille moculés, de cent même si l'on veut, il y en auroit un qui le seroit mal-a-propos, c'est-à-dire, qui seroit arrêté pendant une quinzaine de jours dans un bon appartement, & qui auroit six ou sept heures d'une sievre légere & exemte de tout simptôme douloureux!

X OBJECTION.

N'est on pas exposé à inoculer d'autres maladies plus sûcheuses, dont le sujet qui fournit le pus pourroit être atteint?

M. MATY indique cette objection, & fournit une premiere réponse, qui met, à cet égard, l'inoculation en panté avec la petite vérole naturelle.

In a dit que la parcelle infiniment per dite du venin qu'on communique pouvent être en même tems la semence ou vent être en même tems la semence en la semence en la semence en la semence de la semence en la

qui, comme la peste, se promene dans l'obscurité (a). Il est aisé de justifier l'inoculation plus pleinement a ce égard. C'est un fait connu, que les différens virus qui infectent le corps humain ne s'allient pas aux mêmes humeurs, & attaquent différens organes. Le virus scrofuleux, le vérolique, le scorbutique, font leurs ravages dans des parties différentes. La petite vérole a son district : & l'on pouvoit conclure, avant que d'avoir aucune expérience, que le virus de cette maladie n'étoit mêlé à celui d'aucune autre, & que l'on étoit à l'abri de toute infection étrangere. Il importe plus selon moi, dit M. MEAD, de faire attention au corps dans lequel on insere le pus, qu'à celui dont on le tire (b). L'on ne doit pas craindre non plus d'inoculer une petite vérole maligne, quoique celle du sujet qui fournit le pus le fût, J'ai vu, dit M. FROOVEN Médecin Anglois, vingt-une personnes inoculées avec le pus d'un malade qui avoit une petite véro-

⁽a) Jour. Brit. t. 8. p. 81.

⁽b) De variolis & morbillis. Capite de inoculat.

JUSTIFIÉE. 113 le tres-maligne dont il mourut, E qui cetendant l'eurent très-heureuse. J'ai noi men fair, ajoute-t-il, un fort gram nombre d'inoculations, avec une matier des plus malignes, sans qu'il s'en Jon suivi aucun mauvuis effet (a). Nombre d'autres faits prouvent la même chose. A Londres l'on a inoculé du pus d'une personne attaquée de maux vénériens, qu'il ne communiqua point; & ce qui leve cette objection mieux qu'aucune réponse, c'est que depuis trente-deux ans, la chose n'étant pas encore arrivée, c'est une forte présomption pour croire qu'elle n'est pas possible, ou que, si elle l'est, il y a des moyens sûrs pour la prévenir. M. GUYOT est le seul (b), qui assure positivement le contraire. Il se fonde fur ce qu'une personne qui voulut, malgré lui, être inoculée avec le pus d'une Demoiselle sujette à des dartres, cut après sa petite vérole une fluxion affez opiniâtre sur les yeux. J'avoue me cette seule observation ne me pasoit pas auffi-décisive qu'à lui. Sans dartreux, une imprudence du malide, un accident inévitable, suffit

⁽a) Voy. Petit refervoir. t. 3. p. 58. (b) Acad. de Ch. t. 6. p. 291.

pour lui procurer une fluxion opiniatre; sur-tout si, comme celui dent M. GUYOT veut parler, il a-près vingt & cinq ans, & qu'il soit replet & son gras (a).

Je ne veux cependant point blamer ceux qui font attention au choix de la matiere : c'est une précaution trèsfage, & qu'on ne doit point négliger. Mais en accordant même qu'elle est nécessaire, l'objection tomberoit également, par la facilité avec laquelle on peut se procurer du pus très-sûr. Les jeunes gens n'alterent gueres leur tempérament avant que d'être parvenus à l'âge de raison; les maladies héréditaires sont connues; les simptomes même de la petite vérole, la nature du pus, font connoître à un observateur intelligent, si le sujet est sain oui ou non. Il n'est donc pas possible de s'y méprendre. Un Chirurgien peut toujours s'assurer s'il trouve un pus bien conditionné: & la possibilité de le conserver long-tems le met à mê-

⁽a) Comme ces circonstances ne se trouvent point dans le mémoire que je cite, je crois devoir avertir, que je les tiens de !. Guyor lui-même, qui me nomma cette personne.

me d'en faire une provision assez conudérable pour pouvoir attendre qu'il en retre ve qui ait toutes les qualités

XI OBJECTION.

9. 69. Il y a, dit-on, des personnes d'un tempérament si fort inflammatoire, que la plus petite cause irritante leur procure des symptômes très-fâcheux. Il peut se trouver, dans le sujet qui paroît le plus sain en apparence, quelque virus caché, qui, venant à se développer Es à joindre ses ravages à ceux de la petite vérole, emportera le malade. Je conviens qu'il y a effectivement des personnes d'un tempérament tel, que la plus petite cause inflammatoire peut produire chez eux une inlammation mortelle : d'autres à qui la plus légere inflammation peut être funeste, & qui paroissent destinés à mourir de la premiere maladie inflammatoire qu'ils auront : il seroit criminei de leur en procurer une. Tout ce que l'art peut en leur faveur, c'est d'employer dans le tems des épidémies varioleuses tous les moyens connus, pour diminuer les défauts de leur temparment, qui font le danger de la

MIG L'INOCULATION petite vérole. Mais il n'y a que peu de sujets pour qui la petite vérole soit a inévitablement mortelle : le plus grand nombre de ceux pour qui che seroit dangereuse naturellement peuvent l'avoir extrêmement heureuse en employant quelques précautions; & c'est pour eux plus particuliérement, que l'inoculation paroît destinée. Les personnes qui ont une grande mobilité dans le genre nerveux sont sujettes, dans le cours de leurs petites véroles, à des simptômes singuliers, mais outre qu'ils sont plus effrayans que dangereux, l'on peut les prévenir par une préparation convenable, & par l'usage de quelque remede approprié pendant le cours de la maladie.

§. 70. La seconde partie de l'objection, tirée de la crainte que la petite vérole n'occasionne le développement de quelque virus caché, est dénuée de tout sondement. Je puis dire dabord que cela n'étant point encore arrivé, le passé fait une sorte présomption en saveur de l'avenir. Mais ce crainte se dissipera plus sûrement encore, en examinant les maladies, dans lesquelles on accuse une corruption particuliere, un virus singulier; le sorte

JUSTIFIÉE. 117 but, les écrouelles, les maux vénériens, la goutte, la rage, les maladies entanées, la plie. Cette derniere maladie, renfermée dans quelques provinces du Nord, m'est trop peu conmue, pour que je puisse décider ce qu'elle doit influer sur l'inoculation; c'est un soin dont on peut se reposer fur les Médecins Polonois avec d'autant plus de confiance, que leurs nouveaux mémoires prouvent leur capacité. Par rapport à toutes les autres, il faut supposer qu'elles n'ont encore produit aucun ravage, puisqu'alors on se décideroit sur ce qu'on en connoît: il ne s'agiroit plus d'un virus caché. Un Scorbut caché est un être de raison : dès que les humeurs commencent à s'altérer, les fonctions s'en ressentent, & tant qu'il est si peu avancé qu'on peut s'y méprendre, bien loin qu'une fievre de quelques heures pût nuire, elle seroit très-avantageuse. Né de parens scrofuleux, l'on peut porter ce germe pendant quelque tems, sans qu'il se maniseste. Mais alors il en contine du scorbut, la petite vévoie est utile. Tous les jours l'on voit quelques accès de fievre emporter des ecrouelles commençantes, & ce seroit pout être un spécifique pour cette ma-

118 L'INOCULATION ladie, que de pouvoir donner plusieurs fois la petite vérole. Le virus vénérien est dans le même cas : & bien loin que la petite vérole augmente les maladies cutanées, il y a une foule d'exemples, qu'elle en guérit, qui avoient résisté à l'usage de tous les remedes. Personne n'ignore que la fievre retarde & diminue les accès de la goûte. En général toutes ces maladies Sont d'un caractere très-opposé à l'inflammation; ainsi une maladie inflammatoire ne les augmente, que quand elles ont fait d'anez grands progrès pour avoir bouleversé l'œconomie de notre machine. Il n'en est pas de même du venin de la rage, le plus inflammatoire de tous les poisons connus; inoculer une personne qui auroit dans le corps un principe de rage, ce seroit évidemment en précipiter les effets, mais l'on ne peut pas se tromper à cet égard; l'on sait si une personne a été mordue ou ne l'a pas été; & l'on se conduit en conséquence. Depuis qu'on a découvert un spécifique pour cette maladie, le fure d'un animal enragé ne sera piu, qu'un retard, & non pas un empêchement à l'inoculation.

9. 71. Ce que je viens de dire me

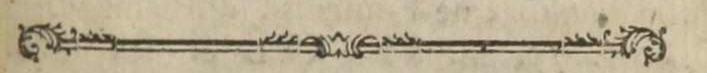
JUSTIFIÉE. 119 conduit à une réflexion très - naturelle sur son usage. Il a été restreint jusques à présent aux personnes les mieux portantes, & exemtes de toute incommodité: & c'est à cette précaution qu'on doit, d'un aveu général, ses grands succès. Mais doit-on la restreindre autant? Doit - on envisager l'honneur de l'inoculateur & de l'inoculation, plus que le bien du genre-humain? Ceux que la foiblesse de leur santé expose à de plus grands dangers s'ils sont atteints de la petite vérole, méritent-ils qu'on joigne à ce malheur, celui de ne pas employer en leur faveur les moyens qui peuvent la rendre moins facheuse? C'est une erreur dont il seroit à souhaiter qu'on se guérit. Mais pour ne point compromettre l'inoculation, il faut diviser ceux pour qui l'on s'en sert en deux classes : les bien portans, & les valétudinaires. Le danger de la petite vérole, toutes choses égales d'ailleurs, bien plus grand pour ces derniers: l'on no doit pas s'attendre que l'inoon soit auffi heureuse. Mais il sutht qu'elle en sauve un grand nombre pour qu'on l'admette, je l'ai prouve plus haut, en observant toujours ces deux regles générales. La premiere,

c'est que leur santé ne soit pas dérangée de façon qu'il y ait plus à craindre qu'à espérer. La seconde, qu'on les prépare proportionnellement au besoin qu'ils en ont.

XII OBJECTION.

5. 72. L'objection physique sur laquelle on insiste le plus, c'est celle qu'on tire de la prétendue violence qu'on fait à la nature. La petite vérole est une suite essentielle de notre constitution, un développement qui doit arriver dans un certain tems, & qui ne peut être que fâcheux si on le précipite. Ne devroit-on pas laisser agir la nature, disent tous les jours des gens qui n'attachent aucune idée à ce mot? Comme cette opinion est très-répandue, qu'elle paroît même conforme aux idées de quelques Médecins de réputation, je tâcherai de la résoudre avec assez de netteté, pour en faire sentir la foiblesse, à ceux même qui n'ont jamais senti ce qu'elle peut avoir de force. Pour le faire av nocces il est nécessaire de déterminer ce jentend par nature : cette digression sera d'autant moins inutile, que tous les jours l'on objecte ce mot aux Médecins,

Justifie E. 121 decins, à propos des cas sur lesquels elle a le moins d'influence; & que l'impossibilité où quelques-uns se trouvent de répondre à des mots que souvent ils ne comprennent pas, les oblige à se conduire comme s'ils en sentoient le vrai.



ARTICLE XI.

Digression sur la Nature.

on attache plus de différentes significations, & dont l'idée par-là même soit plus indécise, qu'à celui de nature; il pourroit faire le sujet d'une dissertation aussi utile que difficile; mais cet ouvrage, réservé à de plus habiles mains, n'est point de mon resort : je me borne à examiner ce qu'on entend par nature, quand on employe ce mot pour exprimer la cause, qui opere mot pour exprimer la cause put opere mot put opere mot pour exprimer la cause put opere mot put opere mo

Médecins sur cette matiere, sous deux classes. La premiere comprend celles des sectateurs de M. STHAAL, qui

F

a corrigé le sistème de Vanhelmont.

La seconde renserme celle des Médecins qu'on appelle Méchaniciens; Mrs.

BOERHAAVE, HOFMAN, DE HALLER, VAN SWIETTEN,
HEISTER; tous les Médecins Hollandois, Italiens, un grand nombre d'Anglois, de François, d'Allemans.

9. 75. M. STHAAL & fes disciples, regardent l'ame comme le seul mobile de toutes les actions de notre corps, tant volontaires, que vitales (la circulation, la respiration,) & animales (la digestion, la nutrition, les serétions &c.) Le corps n'est selon eur qu'une matiere incapable de tout mouvement, dès qu'il cesse d'éprouver l'action de l'esprit (a). Ils fondent leur sisseme sur ce principe. "Une machine, ne matérielle quelconque, perdant leur principe de l'espre qu'elle quelconque, perdant leur principe de l'espre que que perdant leur principe que l'action de l'esprit (a). Ils fondent leur sisseme sur ce principe. "Une machine que matérielle quelconque, perdant leur perd

⁽a) Ce sistème est exposé dans les ouvrages de STHAAL, de JUNKER, de NEYTER, &c. Dans une these de M. de SAUVA VAGES, intitulée Natura rediviva. Dans une autre de M. le Docteur Bussau de Sertatio Hydraulico - Medica de Tigum circulatione Art. 7. Mais sertata dans les bel ouvrage que le Dr. WHYTT a public y a trois ans sous ce titre. Au Essay on the Vital and other involontary motions of Ambussals.

JUSTIFIÉE. 123 chaque instant une partie de ses forces, pour vaincre les résistances inévitables des frottemens, elle ne peut 23 pas continuer longtems ses mouve-33 mens, s'ils ne sont pas constamment 33 reproduits par un être immatériel, 33 qui ait la faculté de créer le mou-33 vement. La réaction, continuent-50 ils, n'est jamais plus grande que l'ac-22 tion; ainsi, quelle que soit la force 23 avec laquelle le sang est chassé du 20 cœur dans un moment, il perd en 33 route une partie de sa force : il re-32 vient donc au cœur avec une force 33 moindre que celle qu'il avoit en for-33 tant. Le mouvement qu'il occasion-22 ne dans le cour est donc moindre 22 que celui qui l'en avoit chassé; & 33 cette diminution, augmentant gra-53 duellement dans une proportion trèsconsidérable, tout mouvement cessera bientôt. L'expérience nous apprend cependant qu'ils se continuent. Cette continuation est donc nécessairement l'effet d'une intervention continuelle de l'ame, ce principe " imateriel, qui produit le mouveme.

5. 76. Sans entrer dans le détail des raisons qui battent ce sistème, j'en elléguerai deux, qui seules suffisent

F 2

124 L'INOCULATION pour le détruire. Je tire la premiere de l'analogie qui se trouve entre l'homme & les animaux, surtout les quadrupedes. La ressemblance des parties similaires, des organes, des humeurs, des fonctions, des mouvemens, des sensations même, tout nous prouve, d'une façon irrésistible, que le principe des mouvemens est le même chez nous & chez eux. Mais il est également démontré, que ce principe chez eux n'est pas l'ame; qu'il répugne à l'expérience, à la raison, à la religion de leur accorder. Ce n'est donc pas non plus l'ame qui occasionne nos mouvemens. Ils sont produits chez les uns & les autres par une propriété de la matiere; & le principe des Sthaaliens, yrai dans quelque cas, se trouve faux dans celui-ci. C'est ce qu'il faut prouver, & ce qui fait la seconde raison contre leur siltême.

S. 77. L'égalité de l'effet à sa cause apparente est un de ces axiomes qui se transmettent de bouche en bouche & que chacun croit, parce que personne ne les examine. Il y a que que personne qu'on avoit commencé à subscher la vérité de celui ci : & deux des plus beaux génies, que la nature ait amais produits, en ont prouvé depuis peu la

JUSTIFIÉE. 125 fausseté (a). Si les effets, dit M. DE BUFFON, nous paroissent proportionnels à leurs causes, dans certains cas, dans certaines circonstances, il y a dans la nature un bien plus grand nombre de cas & de circonstances, où les effets ne sont en aucune façon proportionnels à leurs causes apparentes. C'est le cas des mouvemens des animaux. Ce même sang, qui rentre dans le cœur, avec une petite force, y occasionne un mouvement, qui l'en rechasse avec une beaucoup plus considérable. C'étoit un fait; on eût dû le croire dès longtems, quoiqu'il parut inexplicable, & qu'il le fût effectivement, par les propriétés connues de la matiere, & les regles ordinaires de la méchanique. Mais aujourd'hui nous avons à M. DE HALLER l'obligation de le comprendre. Ce grand homme, né pour porter le flambeau de l'évidence, jusques au fond des labyrinthes tortueux qui nous déroboient le méchanisme des phénomenes les plus intéressans, a découvert dans nos fibres une proprieté in sonnue jusques à lui, qu'il a

⁽a) M. D'ALEMBERT Encyclopéd. art. cause; M. DE BUFFON H. N. t. 4. Discours sur la nature des animaux.

126 L'INOCULATION appellée L'IRRITABILITÉ, en conséquence de laquelle, celles qui en sont douées, & les fibres du cœur le sont dans un degré éminent, entrent par le plus léger contact dans un mouvement beaucoup plus violent que celui qu'on leur a imprimé: & cette propriété ayant lieu dans les animaux, & dans les cadavres, comme dans les vivans, ne peut pas être censée dépendante de l'ame. Il en a fait usage le premier pour l'explication du phénomene dont il s'agit: & rend raison, dans deux lignes, de la perpétuité des fonctions vitales, avec plus de clarté & de justesse, qu'on ne l'avoit fait jusques à lui, dans des milliers de volumes (a).

(a) Linea Phisiologica §. 113. 144. Je viens d'achever la traduction du beau Mémoire qu'il a fait imprimer sur cette matiere, dans les Commentarii Societatis regia Scientiarum Göttingensis. Tom. 2. Elle tera incessamment imprimée. Deux de ses Eleves, M. ZIMMERMAN, & CASTELL, ont aussi publié deux dissertations, en forme de these, sur cette propriété, que méritent bien d'être lues. Celle de Mazima méritent bien d'être lues. Celle de Mazima MERMAN surtout joint les utages aux expériences, & il seroit fort à souhaiter, qu'il voulut bien publier son discours sur les tempéramens expliqués par L'IRBITABLE

JUSTIFIÉE. 127

§. 78. Les Médecins Méchaniciens se font une autre idée de la nature. La nature est pour eux, cet assemblage des conditions physiques requises, pour que les mouvemens de notre corps se fassent de la facon la plus aisée, la plus promte, la plus durable. C'est l'intégrité de cet assemblage qui forme la parfaite santé: s'il manque quelque condition, c'est un défaut de nature, on le nomme maladie (a). En suivant cette idée, la nature opere ses mouvemens d'une maniere uniforme & constante, tant qu'il ne survient aucune impression étrangere capable de les déranger; mais si quelqu'un des corps qui nous entourent, en agissant sur le notre, y occasionne des mouvemens ex-

LITÉ. L'on peut se faire une idée de cette propriété, en considérant ce qui arrive à une espece de sensitive, que les curieux conservent dans leurs jardins, & qui porte un fruit de la taille & de la figure d'une grosse olive, qu'elle élance à cinq ou six pas, si l'on en touche très-légerement le pédicule.

(a) Nature vocabulum nihil aliud designat, nisi aggregatum omnium conditionum physicarum, que requiruntur, ut vita sit constantissima durabilissima, & simul agilissima mobilitas, sea noc est perfecta sanitas: si aliquid deest est Natura desiciens, & ille desectus

morbus est. VAN SWIETTEN.

128 L'INOCULATION traordinaires, il déprave ceux de la nature, il occasionne une maladie. Il y a alors en nous deux forces : celle de notre constitution, celle de la nature, qui tend à conserver les mouvemens dans leur perfection, & celle de ce corps étranger, qui en occasionne de contraires qui peuvent subsister même lorsqu'il a cessé d'agir.

§. 79. En partant de ces principes; qu'est-ce que respecter la nature? C'est observer quels sont les nouveaux mouvemens qu'elle produit à l'occasion de cette irritation Etrangere : quelles sont les voies par lesquelles il paroît qu'elle trouvera le plus de facilité à s'en débarrasser; & c'est sur-tout, quand on juge qu'ils feront avantageux, ne rien faire qui puisse les empêcher. Qu'estce qu'aider & corriger la nature? L'on peut aider la nature de trois façons. Premiérement, en enlevant la cause de la maladie, si cela se peut. Si elle est produite par une trop grande aboudance de sang, on saigne. Un émetique enleve la cause de la maladie, si ce sont des amas de matière dans les premieres voies. La fier du est entretenue par une baie, par un fer de fleche, par un tronçon d'épie, se guérit à l'aide d'une opération de

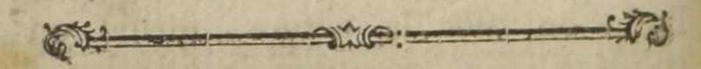
JUSTIFIÉE. 129 chirurgie. Quelquefois on enleve la cause de la maladie, moins en l'enlevant proprement qu'en la changeant, & en la rendant, par ce changement, incapable de nuire. Une jeune fille a des acides : on lui donne de l'acier; elle guérit. La seconde façon d'aider la nature, c'est d'employer les remedes, que nous favons par expérience être propres à seconder les mouvemens par lesquels elle cherche à se débarrasser. Les humeurs sont surchargées de parties salines, qui, par leur irritation, occasionnent une fievre : la nature s'en débarrasse ordinairement par les urines: l'art la seconde, en ordonnant une tisanne, qui ait la double propriété de favoriser cette sécrétion, & d'adoucir les sels. Enfin on aide la nature, quand on ordonne, sous les noms de fortifians, de cordiaux &c. des remedes propres à redonner au jeu de nos organes la force & le degré du mouvement qu'ils ent perdu, & dont le manque empêche l'exercice de leurs fonctions. Comme les capses qui occasionnent cet affoiblisse ent sont très-différentes, les cordiaux doivent l'être; & il n'y a aucun remede connu, il ne peut mê-

F 5

me point y en avoir, qui mérite toui

jours ce nom.

S. 80. Corriger la nature, c'est réprimer, ou changer des mouvemens qui tendent au bouleversement de la machine, sans contribuer à détruire la cause du mal. Une écharde est entrée dans le doigt: il seroit avantageux qu'il survint une fievre, une inflammation locale, dans la partie piquée, qui se changeat en abcès dont l'ouverture entraîneroit ce corps étranger. Mais au lieu de cette inflammation, il naît des mouvemens convulsifs, qui dureroient éternellement sans délivrer le doigt de cette écharde, & qui, dans pru, pourroient tuer le patient; il faut les réprimer; c'est corriger la nature.



ARTICLE XII.

Suite de la XII. OBJECTION.

9. 81. L'an appliquant à l'inoculation les réflexions de l'article précédent, l'on peut aisément se convaincre, qu'elle ne fait aucune violence à la nature. L'on a cru, pendant long-tems, que

JUSTIFIEE. 131 la petite vérole étoit produite par un germe, par un poison, que les peres transmettoient à leurs enfans, & qui, naissant avec nous, restoit caché & tranquille dans quelque recoin de notre corps, jusques à ce qu'ayant acquis un certain degré de maturité, il vint à se développer, à corrompre nos humeurs, & à produire la petite vérole. Si ce sistème est encore adopté par de grands hommes, c'est que les grands hommes ne sont pas toujours exemts de préjugés, & qu'ils ne se sont pas donné la peine d'examiner les raisons qui le détruisent (a). Tout prouve que cette maladie n'est point essentielle à l'homntes; qu'il n'en a point par conséquent le germe en luimême: mais tout prouve également,

(a) Ces raisons sont, 1. La nouveauté de cette maladie. 2. Qu'elle n'est ni générale dans tous les pays, ni dans les pays où elle est connue, commune à tous les hommes. 3. Que dans tous les pays où on l'a portée, elle a attaqué les habitans de ce pays, auxquels elle étoit auparavant entiérement inconnue, & qui, par là même, ne la tenoient pas de leurs parens. 4. Les enfans nés avant que pere & mere eussent la petite vérole, & ceux qui sont nés après, l'ont également.

que les vingt - & - quatre vingt - cinquiemes du genre-humain ont une aptitude à l'avoir, quand le virus variobleux, introduit par quelque voie que ce foit dans leurs humeurs, viendra à les infecter.

§. 82. Ce virus, comme un levain, corrompt & s'assimile certaines parties de nos humeurs. Cessant d'être propres à remplir leurs fonctions, elles forment une masse hétérogene & irritante, qui produit une fievre inflammatoire, qui ne cesse que quand cette matiere a été déchargée critiquement, par les organes fécrétoires de la peau, & des autres membranes cutanées, sur lesquelles elle forme les boutons varioleux. Suivant que la disposition de nos humeurs à cette corruption est plus ou moins grande, la cause de l'irritation augmente ou diminue, la maladie est plus ou moins forte.

§ 83. Examinons à présent ce qu'on entend en disant, qu'il faut laisse à la nature le soin de développer la petite vérole. Cela ne peut signifier que ceci : c'est qu'en abandonnant au hasard le soin de nous procurer cette maladie, on ne la prendra que lorsque la disposition à l'avoir

JUSTIFIE E. 133 sera la plus grande possible : époque que l'on regarde généralement comme la plus heureuse; & j'ai vu bien des gens qui souhaitoient qu'on pût la connoître, & en profiter pour inoculer. Cette idée n'a besoin que d'être expliquée pour être réfutée. Beaucoup de disposition à avoir la petite vérole est très-contraire à l'avoir favorable: puisque cette disposition consiste dans l'aptitude du sang à s'assimiler au virus varioleux: plus cette aptitude sera considérable, plus la petite vérole sera dangereuse. Cette vérité est rendue sensible par les faits. Un adulte, qui a un fang brûlé, bilieux, inflammatoire, a les plus grandes difpositions à la petite vérole, & il l'a ordinairement mortelle. Attendre la petite vérole naturelle, c'est attendre que les deux causes qui concourent à la produire, (la prédisposition & le virus) soient dans toute leur force, & que l'effet par-là même en soit plus dangereux. La prudence n'exige-t-elle pas, que, puisque nous en sommes les maîtres, nous hâtions leur combimaison, lorsque l'une des deux (la prédisposition) étant encore foible, nous pouvons compter sur un effet tres doux. C'est l'avantage de l'inoculation: & je ne crains point d'affirmer, qu'en inoculant un sujet qui auroit eu une petite vérole très-douce, & en l'inoculant sans préparation, on la rendra plus favorable encore. Voilà, qu'il me soit permis de le dire en passant, la véritable raison de ce que, dans le nouveau monde, l'inoculation faite sans précaution a cependant été trèsutile.

§. 84. Les personnes dont je viens de combattre l'idée devroient, par la même raison qui leur fait proscrire l'inoculation, rejetter toutes les préparations, qu'ils recommandent avec tant de soin; puisque leur effet est de diminuer la tendance de nos humeurs à s'assimiler au virus varioleux, & d'affoiblir la nature, afin que réagisfant moins violemment contre les irritations produites par ce virus, la maladie soit moins considérable. Toute la différence qu'il y a entre préparer simplement le malade, & le préparer pour l'inoculer; toute cette différer. ce, dis-je, consiste en ce que, dans le premier cas, on met le patient dans la disposition qu'on croit la plus favorable à la petite vérole, (aveu tacite que cette disposition peut être l'ouvrage de l'art) & l'on attend ensuite du hafard (a) l'arrivée du virus, qui peutetre ne viendra pas: au lieu qu'en employant l'inoculation, après une exacte préparation, on insere le virus pour profiter de l'état où se trouve le malade; parti conforme au bon sens & à la prudence.

§. 85. L'objection dont il s'agit n'a pas plus de force, dans le sistème de ceux qui attribuent la petite vérole à un venin originel. Aussi M. Hoff-MAN, qui a fait de grands efforts pour l'établir, n'en admet pas moins. l'usage de l'inoculation; & M. HEIS-TER en fonde la nécessité sur ce principe; je me contenterai de rapporter ce qu'il en pense. Si tout ne me trompe, dit-il, les petites véroles sont produites par un virus qui nait avec nous. Mais il est évident, que sa malignité augmente à mesure qu'il vieillit; ce qui le rend beaucoup plus dans gereux quand il se développe dans un âge avancé. Il n'est donc pas douteux, qu'en ant son développement dans l'enfance,

⁽a) Je n'entends pas, par ce mot, un tin aveugle, mais un enchaînement de sauses, qui nous paroissent dépendre de déterminations trop arbitraires pour pouvoir prévues.

par le moyen de l'inoculation, on n'arrache ceux qu'on inocule au péril évident qu'ils eussent couru, si l'on eût attendu que la petite vérole se développât naturellement (a).

- §. 86. Je viens de prouver, d'une façon irrésissible, que, bien loin de risquer quelque chose en hâtant la petite vérole, c'est le véritable moyen de la rendre plus heureuse. Les faits confirment ce que le raisonnement avoit établi : & les succès de l'inoculation sont la preuve la plus convaincante, qu'elle n'est pas dangereuse. Aussi pour éviter de se rendre l'on a cherché à suspecter ses succès, en disant que, quoique la petite vérole inoculée fût heureuse, elle laissoit des suites fâcheuses, & que cette raison l'avoit fait abandonner en Angleterre. Ces deux faits, également faux, se sont répandus & ont pris créance, parce que personne ne s'est donné la peine de les démentir.
- 5. 87. L'on a si peu abandonné l'inoculation à Londres, qu'elle s'y établit tous les jours plus fermement. J'en appelle au témoignage des Anglois qui savent ce qui se passe chez

⁽a) Chirurg. part. 2. cap. 15. §. 5.

Justifié E. 137 eux; à celui des voyageurs dont la curiosité n'est pas bornée à l'examen des places & des façades, mais qui connoissant le but des voyages, & étant capables de le remplir, remportent chez eux, entr'autres richesses, les usages dont l'utilité leur a paru sensible. M. G. GRAND, à qui nous devons l'introduction de Pinoculation à Laufanne, fut frappé des fuccès qu'elle avoit à Londres, il y a un an & demi, & se détermina à l'employer pour sa famille. Les faits que j'ai rapportés plus haut; les dispositions de l'évêque DE WORCESTER, celles e, de M. MATY ne peuvent pas être ut suspectes. M. Ramby, dans le méu-moire qu'il a envoyé à Geneve, déclare positivement que jamais cette méthode n'a été aussi généralement répandue, & aussi solidement ancrée en Angleterre qu'elle l'est aujourd'hui. le sonne n'ose la blamer : & en effet, dit-il, se refuser à des raisons aussi lentes, ce seroit ne pas voir en n midi (a). Si ces preuves ne suf-

a) Praxis ista in dies apud nostrates ita pagatur, atque adeo sirmo hodie & jam luribus annis nititur fundamento, ut ne secrete in his regnis inveniatur, qui ei

138 L'INOCULATION fisent pas pour vaincre l'opiniatreté la plus endurcie, elle cédera à une plus forte: c'est l'établissement d'un Hô. pital, qu'on a fondé à Londres il y a quatre ans, pour y faire inoculer les enfans, à qui leur pauvreté ne permettoit pas de se procurer le repos & le régime nécessaires pendant la préparation. Une fondation de cette nature, si digne d'un gouvernement éclairé, & attentif au bonheur des peuples confiés à ses soins, n'est-elle pas un témoignage éclatant en faveur de l'inoculation, & un-garant sûr du cas qu'on fait de cette pratique en Angleterre?

5. 88. En pereuvant que l'inoculation n'a point cessé en Angleterre, j'ai prouvé que les suites fâcheuses qu'on lui impute & qu'on regardoit comme les causes de cette chûte sont une chimere. Elle se termine si heureusement, même parmi les adultes, que de cent il n'y en a pas un à qui elle laisse le plus petit suruncle (a). De toutes les per-

palam adversetur; factum enim improbare natură suâ evidentissimum, ob perversas aliquas, minusque probitati consentaneas rationes, est apertis oculis, splendente licet admodum sole, cæcutire.

(a) M. RAMBY Mem. lat.

JUSTIFIEE. 139 sonnes inoculées à Geneve, il n'y en a eu que deux, dont j'ai déja parlé, qui aient eu de légeres indispositions: l'une étoit une Dame, qui, après sa guérison, eut quelques attaques de vapeurs. L'autre est celle qui a eû la fluxion sur les yeux. Pourquoi, me dira-t-on, les Médecins de Londres & de Geneve purgent-ils sept ou huit fois leurs malades après la guérison, (a) si ce n'est pour prévenir ces suites? Je répons d'abord, que cela ne fait point un double exemple; parce que MM. les Médecins de Geneve ne se sont point déterminés à cette réitération de purgatifs, sur des indications réelles, mais fur le mémoire de M. RAMBY, qui ne s'y est peut-être déterminé luimême que par précaution bien plus que par nécessité. Ce qui tend à le faire croire, c'est que cette méthode n'est point adoptée de tous les Médeans Anglois. Il y en a par tout, qui purfréquemment après la petite vérole relle; d'autres se contentent d'une leule médecine : est-il surprenant qu'il

Finito licet morbo, mihi familiare est decinam purgantem septies vel octies exce. RAMBY Mem. lat. Voyez lettre de CRAMER & JOLY.

y ait des variétés à cet égard, par rapport à l'inoculation! & quand il seroit prouvé qu'elle exige nécessairement ces nombreuses purgations, le mal qu'elles peuvent faire peut si peu entrer en comparaison avec les dangers de la petite vérole, que ce ne seroit assurement pas une raison qui pût faire balancer un instant à conserver l'usage de l'inoculation.

\$. 89. Enfin, si ces purgatifs sont nécessaires, si l'inoculation est quelque sois suivie de longues convalescences, de vapeurs, de sluxions; je suis persuadé que c'est toujours, parce qu'on a poussé la préparation trop loin, que l'on a trop affoibli le malade, que cet affoibissement a occasionné des crudités, &

a empêché les crises suffisantes.

Toute sievre est accompagnée d'un dérangement dans les sécrétions, qui surcharge le sang des parties destinées à en être séparées: la sievre varioleuse produit cet esset plus qu'une autre, par la corruption particuliere qu'elle con dans nos humeurs. Quand la sievre se soutient dans un degré suffisant, elle emporte, par les évacuations critiques, ces particules, dont elle avoit empêché la décharge par les sécrétions ordinaires. Dans la petite vérole, l'évacuation cri-

JUSTIFIÉE. 141 tique la plus considérable c'est la supuration: si la fievre n'est pas suffisante pour la procurer, alors le sang restant chargé de ces parties étrangeres, la santé ne se remettra pas, on restera dans un état de langueur, ou le dépôt s'en fera sur quelque partie. C'est ce qui peut arriver quand on prépare trop longtems le malade. Mais il y a un moyen bien naturel de remédier à cet inconvénient, en le préparant moins. Le but qu'on doit se proposer, c'est d'écarter tous les dangers, sans vouloir absolument enlever toutes les souffrances. Je sens combien il est aisé de se laisser séduire par le plaisir de procurer une petite svérole extrêmement bésigne, d'humaniser un monstre féroce. Les malades & les parens l'exigent : le Médecin & le remede en sont plus vantés; mais n'en est pas moins vrai, que c'est une mes-mauvaise méthode; & la pratique journaliere de la petite vérole naturelle prouve. Les malades qu'on traite par régime très-rafraichissant l'ont trèsdouce & sans danger; mais ils ne sont sussi promptement rétablis que ceux ont eue plus violente, en employant dq! autre régime. Il n'y a point de pra-W. men qui n'ait eu occasion de le remar-On peut s'en convaincre dans le

bel ouvrage de M. Lobb, dont la méthode, trop délicate pour être employée par des mains vulgaires, a cet avantage; c'est que, quelque violente qu'ait été la maladie, l'on est parsaitement rétabli au bout de quinze ou dixhuit jours, sans avoir le plus souvent besoin de médecine.

5. 90. Ce qui prouve démonstrativement, qu'une préparation trop poussée est dangereuse, c'est qu'elle altere la nature de la petite vérole; elle prive des roi forces nécessaires, pour que les boutons lur viennent à supuration. La petite vérole, if disent Mrs. CRAMER & JOLY, est quel s. quefois si douce qu'elle se termine par onc résolution : c'est précisément cette tropinge grande bénignité qu'il faut éviter. L'el-ince sence de cette maladie, c'est que les pus-laus tules supurent : quand cette supuration : qu n'a pas lieu, elle est dans la classe des in maladies dépravées, dont les suites sont her toujours à craindre; & je puis citer ici lapp un exemple bien frappant des dangers d'une préparation trop exacte, & lin propre à prouver ce que j'ai dit sur ce sujet. Un enfant de sept ans, fils unique & fils chéri, étant l'été dernier dans une campagne où régnoit une petite vérole très-heureuse, le pere & la mere souhaitant qu'il la prit, le laisserent aller

JUSTIFIÉE. 143 avec les autres enfans qui en étoient attaqués & le préparoient à l'avoir heureuse par des purgatifs réitérés, & une diette très-réglée pour la quantité & pour la qualité des alimens. Il prit enfin cette maladie, & l'eut effectivement très-douce : les pustules se terminerent toutes par résolution; c'est-à-dire, se déssécherent, à mesure qu'elles grossissoient, sans supurer. On le purgea ensuite sept ou huit fois. Tous ces soins aboutirent à lui procurer des taches sur la cornée qui ont duré plus de huit mois, & qui lui ont laissé les yeux très-délicats.

100

lak

105

, de

Ht I

61

nia"

tite

ten

real

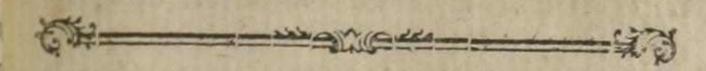
5. 91. Le manque de supuration est ne lonc ce qui peut produire des suites langereuses à la petite vérole : l'expé-I ience a appris à Londres, à Geneve, Lausanne surtout, qu'il étoit imporant qu'elle se fit bien. La raison veut qu'on ne travaille pas d'avance à l'empêcher. Quand le mal est fait, & qu'on en apperçoit, il faut essayer de le répater, en ordonnant les remedes qui peuat aider la supuration, & dont le déail connu des Médecins, & inutile à ceux qui ne le sont pas, seroit déplacé ici. Enfin quand on est à tard, quand petite vérole s'est terminée sans avoir

luffisamment supuré, & que le malade

de la peine à recouvrer sa premiere

144 L'INOCULATION santé, ou qu'il tombe dans quelque indisposition caractérisée; ce n'est point aux purgatifs, & furtout aux purgatifs ordinaires, qu'il faut recourir : leur action, trop bornée aux premieres voyes, loin de produire quelque effet avantageux, affoiblit l'estomac, dérange les digestions, & augmente la crudité & la viscosité des humeurs. Le remede qu'il faut employer dans ce cas, c'est une tisanne diurétique ou sudorifique, extrêmement tonique, qui, pénétrant & portant l'activité par-tout, puisse dégorger les derniers vaisseaux limphatiques, désobstruer les visceres, rendre aux sécrétions leur libre exercice, aux soli-des leur force & aux liquides leur fluidité.





ARTICLE XIII.

840

317

訓

die

CONCLUSION.

s. 92. Fipere qu'après avoir lû ce petit ouvrage il n'est personne qui ne s'étonne, avec M. RAMBY, de ce qu'une pratique aussi sûre & aussi essicace n'est pas généralement reçue, (a)
sur-tout si, à ce que j'ai dit, l'on joint deux considérations que je n'ai pû qu'indiquer plus haut, & que je développerai en peu de mots. La premiere, c'est l'avantage qu'il y a à être délivré de la crainte de la petite vérole. L'émancipation des esclaves, dit M. MATY, offre une foible image de celle que l'inoculation procure à ce nombre de gens, qui, avant que d'avoir subi cette affreuse maladie, vivoient dans des craintes continuelles, Es se voyoient hors d'état de rendre des services utiles à leurs meilleurs amis, ou de suivre

(a) Mihi mirum videtur facilem hanc non minus quam falutarem variolas inserendi methodum, haud ubique atque universe invalescere. RAMBY. Mem. lat.

146 L'INOCULATION leurs propres affaires. Combien de gens, en effet, dont cette crainte empoisonne réellement le bonheur, que le nom de cette maladie fait frémir, & que son cours dans une ville séquestre de la société, fait renoncer à leurs amis, à leurs plaisirs, à leurs affaires, quelquefois aux devoirs les plus sacrés? & qui, après en avoir été rongés pendant long-tems (qu'on me passe ce terme), en sont enfin la victime, si elle vient à les saisir dans ces entrefaites? Quelle cruelle situation que celle d'une épouse tendre, qu'on oblige à s'éloigner d'un époux, dans le tems que ses soins lui seroient les plus nécessaires! Que d'enfans mal soignés, & peut-être morts, parce qu'une mere qui la craignoit, ou pour qui on la craignoit, n'a pas ofé, ou n'a pas pû les soigner! Un exemple bien frappant de ce dernier cas est le premier motif qui m'a fait sentir l'utilité

S. 93. Une seconde considération bien forte en faveur de l'inoculation, c'est la conservation des agrémens. Le plus bel ouvrage de la Divinité, le plus digne de contemplation, & celui dans le quel on la contemple avec le plus de plaisir, c'est un beau visage. Miroir vivant & actif, il réalise à nos yeur

de l'inoculation.

JUSTIFIÉE. 147 les mouvemens d'un être qui nous échape pe : il est le moyen le plus parfait d'union, d'entretien, de correspondance entre les hommes. Plus expressif que la parole, il peint des idées qu'elle n'oseroit pas même essayer de rendre: plus vrai il se refuse presque toujours à l'expression de la fausseté, & trahit la langue qui s'oublie à déguiser le vrai. Ta--bleau animé, il rend les passions avec autant d'expression que d'énergie; il nuance le sentiment & le porte jusqu'à l'ame du spectateur. Tant d'avantages ne méritent-ils pas qu'on employe tous les moyens qui peuvent nous en affurer la jouissance? l'inoculation nous les procure. La conservation de la beauté, comme marchandise, a décidé les Circassiens pour cette pratique : qu'un motif plus noble, celui de conserver la beauté pour elle-même, nous décide, & si. l'on veut y faire entrer un principe d'utilité, sans nous arrêter au trafic qui s'en fait, on lui trouvera des usages aussi réels que légitimes : ils font trop sensibles pour qu'il soit besoin de les rappeller; tous réclament l'inoculation. Fondée en nature & en raison, la Religion, la tendresse paternelle, l'amour de sa conservation, de son bonheur, de ses plaisirs devroient concourir pour

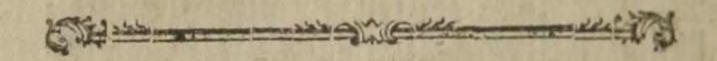
G 2

148 L'INOCULATION en introduire l'usage. Si les Législateurs ne se croyent pas en droit de l'ordonmer, ils devroient au moins l'encourager; & tout homme sensé & sensible. à qui la Providence a accordé des enfans, doit, s'il les aime véritablement, les faire inoculer. Je pardonne à des parens qui ont une famille nombreuse, & point de bien, de laisser un libre cours aux moyens naturels qui peuvent enlever quelques uns de ces infortunés, à la misere qui les attend, & de négliger des précautions, dont l'omission n'est pas encore déclarée juridiquement criminelle. Mais je trouve inexcusables ceux qui, me prévoyant pour leurs enfans que la plus riante perspective, ne mettent pas en usage un moyen sûr d'arrêter le coup qui les fauchera au milieu de cette carriere brillante. Il semble que, par je ne sai quelle fatalité, les enfans trop chéris soient destinés à être gâtés de toute façon. Les peres & les meres paroissent persuadés que leur tendresse étant le plus grand bien dont ils puissent jouir, elle doit leur tenir lieu de tous les autres & ils négligent par là-même, de leur procurer ceux qui ne sont indiqués que par la raison. Cette funeste erreur est rop ridicule, pour ne pas espérer de la voir détruite : puisse-t-elle l'être bientot

au moins par rapport à l'inoculation : puissions nous voir s'accomplir la prédiction de Mr. MATY! Le tems, ce grand maître de nos connoissances, ce destructeur de nos préjugés, gagne peu à peu des prosélites à la raison. Dans un siecle, peutêtre, les peuples de l'Europe s'étonneront, que leurs ancêtres ayent pû balancer d'inoculer (b). En acceptant l'augure, travaillons dès à présent à leur épargner la honte de rougir pour nous.

(b) Journ. Britan. T. 8. p. 84-

FIN.



ESSAI

SUR

LA MUE DE LA VOIX.

E ne sai par quelle fatalité tous les auteurs qui ont traité de l'économie animale gardent le plus profond silence sur la mue de la voix; ceux qui se sont exercés plus particulièrement sur la voix, comme MM. Perrault (a) & Dodart (b), sont également vuides sur cet article. M. Ferein, dans son mémoire sur la formation de la voix (c), garde le même silence, & n'a point encore donné un suivant qu'il avoit promis, & dans lequel ce phénomene eut sans doute été expliqué. J'espérois de trouver quelque chose sur cette matière dans une dissertation publiée depuis

(c) Ibid. 1741.

⁽a) Essais de physique. Traité du bruit.

⁽b) Mém. de l'Acad. Royale des Sciences

DE LA VOIX. 15F pen, mais elle y est à peine indiquée (a). L'on doit donc regarder cette question comme entiérement neuve, & quand elle ne seroit que de pure curiosité, elle est assez jolie pour consacrer sans regret quelques momens à l'examiner; mais cet examen a une utilité réelle, les mêmes principes qui servent à expliquer la mue de la voix servent à rendre raison des différens changemens qu'elle subit dans les maladies; & de justes notions fur ces matieres peuvent répandre beaucoup de jour sur bien des cas de pratique. Il est impossible de guérir sûrement une maladie, quand on en ignore les causes; une théorie exacte est la base de la médecine comme de toutes les sciences & de tous les arts; sans elle la pratique la plus nombreuse ne fera jamais que des tatonneurs dont le hazard décide les succès; & tout l'avantage de l'usage, c'est qu'il donne la facilité d'appliquer les re-

gles avec justesse & avec promptitude.

L'âge procure des changemens à la voix, dans l'homme & dans tous les ani-

en parlant des changemens que produit la puberté. Dissertat. inaugural. de voce ejusque organis, auth. J. G. RUNGE, Lugd. Batave-

maux, qui ne peuvent échapper à peri

fonne, elle suffit pour faire distinguer un ensant de trois ans d'un de sept, & celui-ci d'un de quatorze. A vingt ans elle n'est pas ce qu'elle sera à cinquante; en un mot, dès la premiere ensance jusqu'à la décrépitude, elle subit des changemens que la gradation rend moins sensibles, mais qui n'en sont pas moins réels. Le plus considérable de tous est celui qu'elle subit à l'âge de puberté; mais comme l'époque de cet âge n'est pas fixe, qu'elle varie suivant la dissérence des tempérammens, celle de la mue

est sujette à la même instabilité.

Le son de la voix, dit M. DE BUFFON, devient rauque & inégal pendant un espace de tems assez long, après lequel il se trouve plus plein, plus assuré, plus fort & plus grave qu'il n'étoit auparavant. Ce changement est très-sensible chez les gargons, & s'il l'est moins chez les filles, c'est parce que le son de leur voix est naturellement plus aigu (a). Ce changement s'apperçoit plus distinctement ohez les jeunes gens qui, dès leur bas âge, ont accoutumé de chanter. La voix qu'ils avoient eue claire jusqu'alors commence

⁽a) Histoire Naturelle, Tom. II. chap. de la puberté.

à devenir rude, peu juste, inégale; bientôt ils ne peuvent plus chanter, & enfin au bout d'un certain tems plus ou moins long, depuis dix-huit mois jusqu'à quatre ou cinq ans, ils recouvrent graduellement la facilité & la justesse de la voix, mais beaucoup plus grave que celle qu'ils avoient auparavant.

La mue a lieu chez tous les jeunes: gens, mais il y en a chez qui elle est très-peu sensible: on la remarque surtout dans ceux qui chantent, & cela par deux raisons; la premiere, c'est que l'organe de la voix étant plus exercé, elle subit un changement plus considérable; la seconde c'est que, quoiqu'il ne fût pas plus considérable, il seroit plus senti, parce que le chant fait sen-tir d'une façon plus marquée les imperfections de la voix. Quelquefois ce changement dégénere en enrouement: considérable, d'autres fois même l'on voit de jeunes gens à qui il ne reste qu'un filet de voix presqu'imperceptible. Cet enrouement & cette perte de: voix ont lieu sur-tout chez les jeunes personnes du sexe atteintes des pales: couleurs; si l'on entretient dans les garçons une enfance perpétuelle, qu'oni les empêche de passer à l'age de puberté

G 5

& de devenir jamais hommes, on prévient par ce moyen la nue, on leur conserve la voix claire & haute; par la privation d'un organe on assure la beauté d'un autre, & si, quand ils sont déja parvenus à l'âge viril, on les fait repasser à la puérilité, ils éprouvent une seconde mue, mais assez courte, qui, par un effet opposé à celui de la premiere, diminue la gravité de leur voix, & la rend plus aigue qu'elle n'étoit.

Pour expliquer ces phénomenes d'une façon satisfaisante il faut examiner 1°. la cause de la voix, 2°. celle de la différence des tons, & enfin de la combinaison de ces principes avec les changemens qui arrivent dans tout le corps dans le tems de la mue, déduire comment celui qui arrive dans les organes de la voix peut en changer la nature. J'écarterai dans cet examen tout ce qui n'est pas nécessaire, je me contenterai de rapprocher les principes physiques & physiologiques nécessaires, & d'en de duire quelques conséquences.

Si l'unanimité des opinions prouvoit la validité d'un sistème, il n'y en auroit jamais eu de plus vrai que celui d'Artitote sur la cause de la voix; il a été généralement adopté pendant une suite

de plus de vingt siécles. Au commencement de celui-ci M. DODART, médecin de Louis le grand, le mit dans un plus grand jour, & l'étaya d'un grand nombre de raisons si séduisantes, que personne n'en révoquoit en doute la certitude, & que depuis lors on l'a appellé: le système de M. Dodart. Il représente: la voix comme l'effet d'un instrument: à vent. Le larinx situé au bant du col en est le principal organe; l'air en est la matiere, le poumon est regardé comme le souflet, la trachée artere comme le portevent (a). Le son, suivant ce système, est produit par le mouvement que l'air poussé rapidement communique à l'air tranquille; il est plus ou moins grave, ou, ce qui revient au même, le ton est différent suivant la plus ou moins grande ouverture de la glotte par laquelle: l'air passe; & ainsi c'est la gradation de: cette ouverture qui donne celle de tous: les tons. Le palais, la langue, la bouche, les dents, les levres, forments l'articulation, & font l'effet d'un portevoix (b).

- (a) Mem. de l'Acad. 1741.

⁽b) Je crois devoir faire remarquer que c'est la glotte seule qui varie la nature de la E

156 ESSAISUR LA MUE

Le premier coup d'œil est si favora ble à ce système, qu'il ne faut point être surpris s'il a joui d'un applaudissement universel. Enfin en 1741 M. FEREIN de l'Académie des sciences osa s'élever contre une idée qui n'étoit respectable que par son antiquité. Il ne le sit qu'après s'être muni d'expériences auxquelles il étoit difficile de ne pas se rendre, & qu'on peut voir dans son mémoire même, dans la dissertation de M. Runge, dans la dissertation de M. Runge, & dont j'ai répété le plus grand nombre ou de semblables qui ont eu le même succès.

En conservant la premiere & la dernicre partie du système de M. Dodart, c'est-à-dire ce qui regarde l'usage de la trachée & de la bouche, il changea la seconde sur l'usage du larynx. Bien loin d'attribuer la nature du ton à la dissérente ouverture de la glotte, il a prouvé qu'il étoit impossible qu'elle en dépendit. Quelle en est donc la cause? Des expériences sûres le lui ont appris & me

voix dans chaque espece d'animal. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à prendre la trachée artere d'un animal à laquelle on ait seulement laissé le larinx; en soussant dedans on reconaoit parfaitement au ton dequel animal elle est; celle du chien aboye, celle du bœus musgit, & celle du mouton bêle.

DELA VOIX. 157 l'ont fait voir; c'est la vibration des deux ligamens qui forment les levres de la glotte. Chacun de ces ligamens est un ruban musculeux, large d'une ligne, long de dix ou douze, couvert d'une membrane très-fine, & que le jeu des différens cartilages qui composent le larinx peut tendre plus ou moins comme une cheville tend les cordes d'un violon, ou une clef celles d'un clavecin. Le son dépend donc des vibrations que l'air imprime à ces ligamens ou à ces cordes vocales, comme les appelle M. FE+ REIN, & la différence des tons dépend du degré de leur tension; dans le violon on les change en tendant plus ou moins les cordes, Ici c'est l'air qui fait. l'office d'archet, & tout comme la plus ou moins grande force avec laquelle on. le presse n'apporte pas une disférence. sensible au ton (a), de même la diffé-

(a) Quoiqu'insensible, cette différence est réelle; elle dépend de ce qu'en pressant beaup on tend davantage les cordes. M. MonNVILLE, si bon juge dans ces matieres,
rouvé que quand les cordes étoient lâches,
le alloit jusqu'à un demi ton; mais on ne
en apperçoit pas dans le jeu d'un habile aruste, parce qu'il n'enste son coup d'archet.
u'imperceptiblement.

rente force de la poitrine ne change que la force du son, sans altérer la nature du ton.

L'organe de la voix est donc un instrument d'un genre entiérement nouveau, tel qu'on n'en connoissoit point & que d'habiles physiciens avoient défespéré qu'on pût en connoître. M. Ferrein, qui peut à juste titre passer pour en être l'inventeur, l'a nommé dicorde

pneumatique (a).

Je n'entrerai point dans le détail des raisons qui détruisent le sistème de M. Dodart, & qui fondent celui de M. Ferein; ce seroit un écart déplacé; l'exposition abrégée que j'en ai donnée, sussit pour expliquer la mue de la voix, & c'est tout ce qu'il en faut ici. Le dernier a pour lui l'approbation du plus grand nombre des académiciens & des physiciens les plus distingués de l'Europe. Il faut qu'il y eut bien peu de lieu à l'indécision, pour que l'on ait abjuré

⁽a) Cet habile médecin a trouvé parmi les jouets de l'enfance ce que l'on demandoit inutilement aux physiciens & aux musiciens, un instrument de la même nature que l'organe de la voix; c'est-à-dire à vent & à corde : c'est un composé de deux pieces de bois & d'un ruban, qu'un sousse très-léger met en mouvement & qui rend un son.

DELA VOIX. si promptement des idées qu'on avoit sucées avec les élémens des sciences, & dont l'abjuration coute toujours quelque chose à l'amour propre. Un suffrage qui lui fait trop d'honneur pour l'omettre, c'est celui de cet homme illustre dont legénie également vaste, juste & fécond, paroît ne s'être exercé dans tous les genres que pour prouver, sinon à ses contemporains, du moins à l'équitable postérité, cette proposition si satisfaisante pour l'humanité; l'universalité des talens s'est trouvée avec leur perfection (a). C'est donc sur les principes de M. Ferein que je fonderai l'explication de la mue; elle suppose qu'on en connoît de physiques que je rapporterai sans m'arrêter à les démontrer. Les lecteurs qui douteront de leur vérité en trouveront la démonstration dans plusieurs ouvrages. physiques.

oft le plus ou moins grand nombre de ubrations que fait le corps sonore dans un tems donné. Plus le nombre des viations sera grand; plus le son sera

algu.

⁽a) Voyez les Bijoux indiscrets; ce livre ingénieux, si libertin, & encore plus philophique.

160 ESSAISUR LA MUE

2. Le ton le plus grave qu'on puisse entendre est celui qui est rendu par des corps qui font douze vibrations & demi dans une seconde : le plus aigu, par ceux qui en font six-mille quatre cents. Au-dessous du premier terme, & au-dessus du second, on n'entend plus rien (a).

3. Dans les cordes de même longueur, & également tendues, la gravité du ton qu'elles rendent est en raison directe de leur diamètre; ou plus intelligible-

(a) Bien des lecteurs, n'imaginant point comment on fait ces calculs, pourroient bien les traiter de suppositions arbitraires; ils sont cependant très-vrais. On les doit à M. SAU-VEUR; pour les faire, il a établi un ton qu'il. appelle le ton fixe; c'est celui que rend un tuyau d'orgue de cinq pieds. Par une expérience très-aisée, on compte le nombre de ses vibrations; il en fait cent par seconde. Deux autres expériences apprennent que le tuyau le plus long dont le ton soit sensible, est de 40 pieds; le plus court, de quinze-seiziemes de pouce. Ces faits posés, par de simples regles de trois, on trouve le nombre des vibrations de ces différens tuyaux. L'on pourroit prendre pour ton fixe le ton moyen entre ces deux extrêmes; c'est celui que rendroit un tuyau d'orgue de 20 pieds sept & demi seizieme de pouce, & il répond à-peu-pres au la mi la ordinaire.

ment, le ton est d'autant plus grave, qu'elles sont plus épaisses; une corde, dont le diamètre (tout le reste égal) sera double de celle d'une autre, sonnera à l'octave basse.

4. Dans les cordes de même longueur, de même tension, & de même diamêtre, la gravité du ton est comme la flexibilité de la matiere : si l'on a deux cordes parfaitement égales, l'une d'or, l'autre de fer, celle d'or sonne à la quinte basse de celle de fer.

Après avoir exposé la façon dont la voix se forme, & établi les principes de musique qui expliquent la dissérence des tons, il me reste à rappeller les changemens que subit tout le corps, dans le tems de la mue de la voix : c'est ce qu'on appelle les simptômes de puberté.

Les chairs prennent plus de fermeté; les mouvemens des humeurs se sont moins vîte, mais avec plus de force; elles acquierent plus de densité, plus de tenacité; plusieurs organes, qui jusques alors étoient restés dans l'inaction, commencent à se mettre en jeu : chez les semmes, les seins prennent un accomment qui ne se fait pas toujours douleur; le bassin augmente sensiblement. Chez les hommes, l'accrois-

162 ESSAISUR LA MUE sement est plus sensible dans la quarure, & surtout dans le larinx, dont l'augmentation est extraordinaire. L'amour commence à se faire sentir, & la nouveauté prête à ses premiers plaisirs un charme qui compense bien ce que l'art peut y ajouter dans la suite. Le corps en général acquiert plus de force; l'ame, dont les changemens tiennent si intimément à ceux du corps, qu'on a bien de la peine à se défendre de les confondre, acquiert aussi plus d'étendue, plus de justesse, plus de solidité; l'imagination plus de feu; la mémoire plus de fermeté. De tous ces phénomenes, il résulte cette conséquence; c'est que les fibres cessont de s'étendre en longueur acquierent plus de grosseur Es de diamêtre.

Après tout ce que je viens de dire, l'explication de la mue s'offre d'ellemême. Les fibres qui composent les cordes vocales, acquérant plus de diamêtre, sans augmenter de longueur, elles feront, par le troisieme principe, moins de vibrations dans le même tems. Donc, par le premier, le ton qu'elles rendront sera plus grave; c'est précisément ce qui fait le changement de la

VOIX.

Appliquons ce principe à quelques cas relatifs, soit aux circonstances qui accompagnent la mue, foit aux changemens de la voix en général : ils dépendent du même principe.

Ce changement se fait peu à peu; parce que ce n'est que peu à peu que les fibres contractent une nouvelle épaisseur.

Pendant le tems de ce changement, la voix est foible & fausse; parce que les différentes fibres étant inégalement tendues ne frémissent plus ensemble; leurs vibrations ne sont plus isocrones; cette négalité affoiblit le ton & le rend faux; est un concert dont les instrumens ne

Dans les hommes, ce changement est plus considérable, parce que celui que la puberté produit chez eux est plus sensible atous égards, & sur-tout, comme je l'ai dit dans le larinx; ce qui prouve que celui qui arrive aux cordes vocales doit l'être

In conservant les hommes dans un nop d'enfance, of prévient les changemens que produit le puberté: la mue en qu'il eft pur.

Pourquoi quelques personnes ont-elles h voix plus grave que d'autres? Parce que, ou 1°. à égal diamêtre, les cordes er sont plus longues ou moins tendues, ou 2°. qu'à égale tension & longueur, elles ont un diamètre plus considérable.

Pourquoi dans la même personne la voix est-elle quelquefois plus grave que d'autres? Parce que bien des raisons peuvent varier l'état des fibres. Suivant le quatrieme principe, toutes choses d'ailleurs égales; la gravité est en raison de la flexibilité; & par conséquent, tout ce qui augmentera cette flexibilité rendra la voix plus grave, comme un rhume, un catharre, une angine aqueuse. Tout ce qui la diminuera produira une voix plus aigue, comme une esquinancie violente, dans laquelle la voix n'est quelquefois qu'un liflet. Trop de registité peut cependant, en diminuant l'oscillabilité des fibres, & en empêchant la facilité de leurs vibrations, produire le même effet que trop de flexibilité, & rendre la voix grave, comme il arrive par l'échauffement, la poussiere, la vieillesse, la phtisie, le marasme.

Il y a des personnes chez qui le fluide nerveux, étant d'une grande mobilité, produit des tensions spasmodiques dans différentes parties, dans les cordes vocales comme ailleurs; ce qui les expose à de fréquens changemens de voix, suivant les différens degrés de cette tension, & à sph shi

man i idel

5 org

n(a);

ment mer

168

Qu'

voi re de

inent inent

octa

leteri

100

dans dans

On

W)

I

1

DELA VOIX. 164 des aphonics totales quand le spasme est violent.

Les plaisirs de l'amour influent extrêmement sur la voix. Cette influence dépend de la simpathie qui se trouve entre leurs organes. L'on pourroit juger des momens heureux d'un musicien à son ton (a); & les acteurs d'opéra conferveroient bien plus long-tems la beauté de leur voix, s'ils pouvoient préférer la rend fumée des applaudissemens publics à la ume réalité des plaisirs particuliers.

Tou Qu'est-ce qui détermine l'étendue de voix la voix humaine? C'est la différente navioleture des cordes vocales. Entre celles qui que donnent le ton le plus grave & celles qui des trois octaves de différence (b). Il est aisé de déterminer le rapport qu'il y a entre

effet a

ose i

Con,

(a) C'est une observation d'Hipocrate vévoix linee dans tous les tems, & qui entre dans la ufent la des simpathies par la communication des hill merts. On peut consulter sur cette mariere M. de M. REGA, Simpathia, & une très-dissertation de M. LANGHANS médecin mobile de la Bardis de consensus ques parties de consensus ques parties corporis humani, auth. Dan. LANles wollans. Gætting. 1749.

(b) On divise cette étendue en six classes fferent les unes des autres de demi octa166 Essai sur la Mue le nombre des vibrations qui donnent ces deux extrêmes.

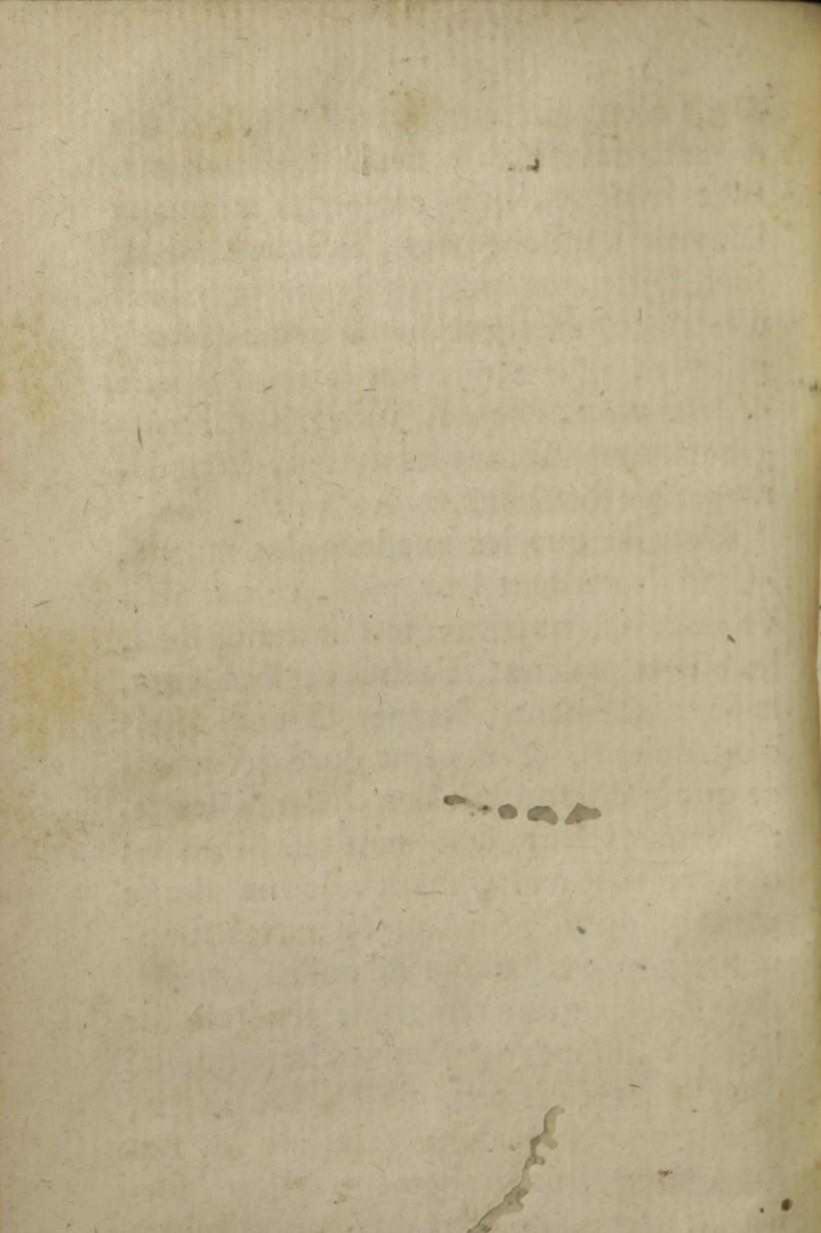
L'on s'attend sans doute que je dirai quelque chose de la mue des oiseaux. Je commencerai par une remarque sur la formation de leur voix; c'est que l'on n'a point pu étendre le sistème de M. FEREIN jusques à eux. Leur glotte cartilagineuse paroît peu propre à former un instrument à corde; & comme on ne l'explique pas plus heureusement dans le sistème de M. DODART, il faut attendre du tems des expériences qui nous en dévoilent la méchanique. Ce qu'on appelle mue chez les oiseaux est une maladie qu'ils éprouvent, les uns une, les autres deux fois par an. Ils sont tristes, abattus, foibles; ils mangent peu; quelquefois ils sont pris de la diarrhée, d'autres fois au contraire, ils Sont très-resserrés : ils perdent leurs plumes, ils ne chantent que peu ou point,

ve, & qui renferment les différentes voix, la basse-taille, dont la plus basse s'appelle basse contre; le concordant, la taille, & la haute-contre qui est la plus haute voix d'homme. Le bas dessus & le lessus, qui est la plus haute voix de semple. Voyez Elemens de musique, théorique es pratique de M. D'ALEMBERT p. 102. Il y a des personnes dont la voir extrêmement étendue parcourt à-peu-près toutes ces classes.

L'on dit que les quadrupedes muent, quand ils perdent leur poil, ce qui arrive en été: la nutrition se fait moins bien, les bulbes poileux, relâchés par les sueurs, faissent aisément échapper le poil qu'ils contenoient, & cet état dure jusques à ce que la diminution des chaleurs les remette dans leur état naturel. Si on les observoit attentivement, je ne doute point qu'on ne remarquat d'autres simptômes que cette chute de poils.

Je finis par une remarque générale sur les deux sstèmes : c'est que l'impossibilité d'expliquer dans celui de M. DODART, les phénomen dont celui de M. FE-REIN rend fi na urellement raison, forme un argument vien fort contre le pre-

mier, & bien favorabidau second.



DISSERTATION

SUR L'INUTILITÉ

DE L'AMPUTATION

DES MEMBRES.

PAR Monsieur BILGUER, Chirurgien général des Armées du Roi de Prusse.

TRADUITE & augmentée de quelques Remarques, par M. Tissot, D. M. Ec.



A PARIS,

CHEZ PIERRE FR. DIDOT le jeune, Quai des Augustins, à Saint Augustin.

ET A LAUSANNE,

Chez François Crasset & Compagnie

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

DISSERTATION

SUR LINUTILLINE

DELAMPUTATION

DES MEMBRES

AND THE PARTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY O

TRADUCTES (S' languauses de sousement).

AFARES

CHEZ ELERE FR. Dipor le jeune, Orace des Augulènes, a Saint Augulèn.

AT LENGERSHENE.

CHES EMANCOIS CHASSET & CHONNEY SOLD



A MONSIEUR,

MONSIEUR PRINGLE,

D. M. Médecin de S. M. la Reine d'Angleterre, Premier Médecin Général des Armées, de la Société Royale, &c.

MONSIEUR,

VOTRE exallent Ouvrage sur les Maladies des Ar-

A ij

mées, si utile à tous les Médecins, sera toujours le guide de ceux auxquels on confiera l'importante fonction de veiller à la santé des Troupes. M. BIL-GUER vient de faire pour sa patrie ce que vous avez fait pour la vôtre, en traçant à ses collegues & à ses successeurs la route qu'ils doivent suivre. Je me suis fait un plaisir de traduire sa Dissertation, & vous en aurez plus que per-

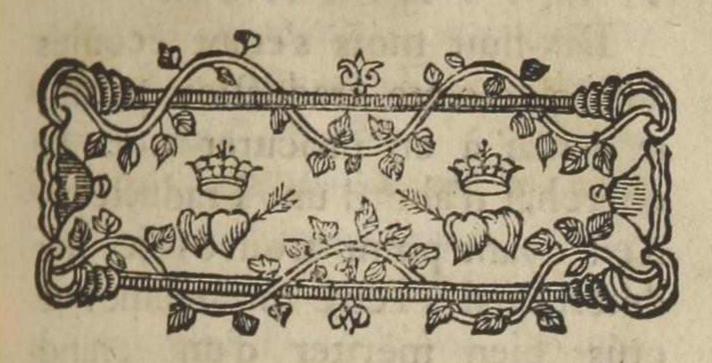
sonne à la lire, parce qu'ayant été long-temps le témoin éclairé & affligé des horreurs de l'opération que cet habile homme combat, vous appercevrez mieux l'utilité de son travail, il vous sera plus facile d'en connoître tout le prix. C'étoit presque un devoir pour moi de vous l'offrir, & je saisis avec empressement une occasion si naturelle de vous témoigner publiquement les sentiments de la considération la plus distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

operation que cet hacité

MONSIEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant Serviteur Tissor.

A Laufanne, le 1 Avril 1764.



PRÉFACE

DU

TRADUCTEUR.

L'Extrait de la Dissertation, dont je publie actuellement la traduction, m'en avoit donné une très-haute idée; mais en la lisant je la trouvai encore meilleure que je ne l'avois cru: elle me parut un des ouvrages de Chirurgie le plus utile & le mieux fait, j'est pérai qu'on ne tarderoit pas à la traduire en François.

A IV

Dix-huit mois s'étant écoulés sans que cette traduction parût, je pensai à en procurer une. Je cherchai d'abord un Traducteur; n'en ayant point trouvé, je me déterminai à l'être moi-même: je crus bien mériter d'un grand nombre de malheureux en consacrant à ce travail quelques heures de mon tems. Je serai très-content si, en rendant cet excellent livre plus commun, je contribue à en accréditer la doctrine & à déterminer le grand nombre de Chirurgiens, que je mets en état de pouvoir en profiter, à abandonner la cruelle & meurtriere méthode de l'amputation, pour suivre celle que M. BILGUER propose avec une sincérité & un détail qui ne laissent rien à dé-

Le titre de l'original est, »Dif-» sertatio inauguralis Medico-Chirur-

» gica de membrorum amputatione » rarissime admistranda aut quasi "abroganda, quam, pro gradu " Doctoris - Medicina & pracipue " Chirurgiæ rite consequendo, die vi-" gesima una Martii A. S. 1761 in » alma regia Fridericiana, specimi-" nis loco, publicæ eruditorum censu-» ræ submisit Johannes Ulricus » BILGUER, Curia-Rhætus, gene-» ralis Præfectus Chirurgorum exer-

» citus Regui Borussici a.

Cet ouvrage renferme beaucoup plus de choses que le titre n'en annonce, car non-seulement il prouve l'inutilité & le danger de l'aniputation par plusieurs raisons, auxquelles on pourroit en ajouter beaucoup d'autres; mais de plus, pon content de détruire un édifice chancelant, M. BILGUER construit & décrit une méthode qui prévient ou guérit les accidents qui avoient engagé à employer l'amputation & c'est proprement la partie essentielle & la plus considérable de son ouvrage, qui est véritablement, un Traité des plaies d'armes à feu.

J'ai fait perdre beaucoup à M. BILGUER du côté du style, mais j'espere avoir rendu ses idées, sans leur rien ôter de leur clarté & de leur force: cet ouvrage fera époque dans la Chirurgie & passera à la postérité; j'aurois été fâché de le défigurer.

Je serai charmé si l'Auteur me sçait gré de mon travail & voit sans peine mes notes. Il doit être persuadé qu'étant très - occupé, il faut que son livre m'ait paru bien bon & bien nécessaire, puil que j'ai pris la peine de le traduire.

J'apprens sil vient de publier une Chirurgie, mais en Allemand & je suis persuadé qu'elle est remplie d'excellentes choses: il me paroît fait pour ouvrir de nouvelles voies qui tendront toutes à diminuer les maux de l'humanité.

J'aurois intitulé cet ouvrage le Manuel du Chirurgien d'armée, il doit le devenir, si l'on n'en avoit pas déja sous ce titre un autre (1) qui, quoique peu connu, n'est point à mépriser. L'Auteur avoit déja très-bien vu que les plaies des tendons sont peu sâcheuses à cause du peu de sensibilité de cette partie, que le cautere actuel est peu utile & quelques autres vérités presqu'oubliées dès-lors Il

A vj

⁽¹⁾ Le Manuel du Chirurgien d'Armée, ou l'Art de guérir méthodiquement les plaies des Arque-busades, &c. par L. L. M. C. à Paris, chez D'Houry. Mon édition, qui est la seconde, est de 1693.

décrit les plaies avec dislocation & fracture près des articulations; il détaille les autres accidents qui surviennent aux plaies d'armes à feu & ce dont on doit lui tenir compte, il n'indique l'amputation que dans un seul cas, celui d'une gangrene désespérée; il l'indique comme un remede horrible & douteux. Je rapporterai ici ses expressions, elles prouvent que s'il vivoit aujourd'hui, il seroit le plus zelé partisan de la nouvelle méthode, puisqu'il connoissoit toute l'insuffisance & gémissoit de toute l'horreur de l'ancienne.

» Si la gangrene malheureuse-» ment de quelque cause qu'elle » soit produite, fait un si grand pro-» grès qu'elle méprise les soins & » les remedes & que la partie tom-» be dans la sydération, il n'y en » a point d'autre alors que l'am-

» putation du membre, dont le

PREFACE. XIII " succès n'est pas trop assuré, puis-» que s'il est douteux dans un su-» jet bien conditionné, il doit à » plus forte raison l'être dans un » qui n'aura pas les mêmes quali-» tés; c'est toutefois l'unique, tout » horrible qu'il est, pour terminer » ces maux & sauver le reste du » corps, ce qui néanmoins ne nous » est possible & permis que quand » la volonté, l'âge & les forces » suffisantes du blessé nous don-» nent la liberté d'entreprendre & » de tenter en la faveur un si dé-» plorable secours. «

La façon de penser de cet Auur ne s'étoit pas établie comme auroit été à souhaiter, les amutations sont encore trop fréuentes & l'ouvrage de M. BILs'UER doit être accueilli d'autant plus favorablement aujourd'hui, qu'une Compagnie célebre & dont les décisions doivent avoir un

XIV PREFACE.

grand poids dans les matieres chirurgicales, a décidé d'une façon
positive, il y a sept ans que l'amputation est absolument nécessaire
dans les plaies d'armes à seu compliquées de fracas des os, & n'a
laissé d'autre alternative aux infortunés blessés que celle de perdre le membre blessé sur le champ,
ou seulement quelques heures plus
tard. L'on pourroit appliquer à
cette question ce vers de Juvenal:

Nulla unquam de morre hominis cunctatio longa est.





DISSERTATION

SUR L'INUTILITÉ

DE L'AMPUTATION

DES MEMBRES.

§. I.

M'ÉTANT déterminé depuis peu à publier dans cette célebre Université quelqu'ouvrage qui servit à saire juger des connoissances que je puis avoir acquises; le sujet qui m'a paru répondre le mieux à mon but, a été celui qui, en éclairant la Chirurgie que j'ai exercée pendant plusieurs années au milieu des guerres cruelles, serviroit en même tems à détruire cette ancienne calomnie, née à Rome contre Archagation des Chirurgiens sont des bourreaux qui brûlent & coupent cruellement.

16 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION

La façon de couper la plus redoutable, dont la Chirurgie fasse usage pour le soulagement des hommes, étant l'amputation de quelque membre, opération que chacun envisage en frémissant, j'ai cru ne pouvoir mieux remplir mon intention, ni rendre un meilleur service, qu'en prouvant que les occasions de l'exercer sont beaucoup moins fréquentes qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, et qu'on peut même presque s'en passer.

§. I I.

Mes premieres idées sur cette matiere me sont venues en observant ce qui se passoit sous mes yeux dans les hô-

pitaux militaires.

1º. Je voyois, d'un côté, que dans un très-grand nombre de cas où les Médecins & les Chirurgiens de l'Armée, & les blessés même, jugeoient l'amputation des membres extrêmement maltraités nécessaire pour sauver la vie du malade, il arrivoit rarement, & presque jamais, que ce secours réussit.

2°. D'un autre côté, voyant & soignant un grand nombre de blessés, auxquels des boulets avoient entierement enlevé quelque membre, & enle-

vé de façon que tous ceux, qui attachés aux anciennes regles n'osent pas s'en écarter, auroient fait une nouvelle amputation sur les restes de ces membres emportés, je les guérissois, autant qu'ils étoient guérissables, sans ce triste secours.

3°. Enfin plusieurs autres, dont les membres n'étoient pas tout-à-fait enlevés, mais si fort détachés, blessés, meurtris, contus, que les meilleurs Chirurgiens jugeoient qu'on devoit achever l'amputation, se sont guéris par mes soins, contre l'idée générale, sans amputation.

S. JeI I.

CEs heureux succès, dûs en partie aux ressources de la nature, & en partie aux soins de l'Art, m'encouragerent puissamment à ne recourir presque jamais à l'amputation, mais à employer tous les secours, tant internes qu'externes, propres à conserver aux infortunés blessés leur vie & leurs membres; & mes premiers efforts, bien loin d'être malheureux, me confirmerent toujours plus dans l'idée, que les parties les plus maltraitées pouvoient être rétablies beaucoup plus souvent qu'on ne le croit géné-

18 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION généralement; & quoique cette idée ne m'ait point paru approuvée par d'habiles Médecins & Chirurgiens, quoique je ne me flatte point de pouvoir les perfuader, j'espere cependant que d'autres, encouragés par mon exemple & par le détail de mes succès, auront le courage de suivre la même méthode, & que leur autorité servira ensuite à convaincre les plus incrédules. order concus, que les rechieurs tant

giens maccolent.VI . ¿deveit achaven QUAND tous les gens de l'Art se réuniroient, ce que je ne crains pas, pour déclarer ma méthode absolument inutile, les autres hommes me égauront toujours gré de mes efforts pour mutiler les blessés le moins qu'il m'est possible, puisqu'il n'y a personne qui ne soit profondément ému en entendant parler de quelqu'amputation, ou el. voyant quelqu'infortuné à qui l'on a coupé une main, un bras, un pied, une jambe, se trainant misérablement sur une jambe de bois ou fur des béquilles; & qui n'envisage comme un beaucoup plus grand malheur la privation totale d'un membre, que sa conservation, quoique défiguré & incapable de plusieurs de ses usages primitifs. Si l'on pense combien

tous les hommes redoutent la douleur que produisent les plus légeres incisions, l'on comprendra aisément combien l'amputation doit inspirer d'horreur, comment plusieurs blessés aiment mieux mourir que de s'y soumettre (1), & pourquoi il est si rare de trouver un ou deux hommes tels que ce Comte de Mansfeld, si célebre dans la guerre de trente ans, qui se fit couper un bras blessé au son des trompettes & des tambours; ou ce payfan, dont parle feu M. SCHAARSCHMID, célebre Médecin de. Berlin dans ses Recueils d'Observations & de Remarques sur la Médecine & la Chirurgie (2), qui se coupa lui-même

(2) Sam. SCHAARSCHMIDTS Medicinisches und Chirurgischer Berlinischer, Woe chentlicher,

Nachrichten : Zweyter Jargang.

⁽¹⁾ Je ne voudrois pas trop insister sur cette raison: si l'on calculoit les douleurs, la somme de celles qu'éxigent les opérations nécessaires pour sauver un membre, égale souvent celles de l'amputation; mais deux grandes raisons pour préférer la méthode de M. BILGUER, sont la conservation du membre & celle du malade, que l'amputation tue si souvent, & que les douleurs des incisions ne tuent jamais; d'ailleurs il est vrai que la même somme de douleurs, repartie sur un plus long terme, n'est pas aussi cruelle pour le patient. Rem. du Trad.

20 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION une jambe gangrénée avec une scie peu propre à cette opération (3).

6. V.

Mais de peur qu'on ne m'accuse d'ètre guidé pusillanimement par les cris des malades, & de manquer de cette sermeté que Celse (4) exige dans un Chirurgien,

(3) L'on peut ajouter à ces exemples celui du fils de THAMAS COULICAN, Capitaine dans les Troupes Autrichiennes, qui ayant eu la jambe blessée avec fracas d'os, dans une des dernieres batailles, tenoit lui-même une chandelle d'une main, & arrachoit les esquilles avec l'autre. Il a donné beaucoup d'autres preuves, non seulement de valeur guerriere, mais aussi de ce courage contre la douleur, qui en est très-dissérent, & qui est beaucoup plus rare. Rem. du Trad.

(4) Celsus de Re Medica, l. 7. Præf. Cependant M. Dionis avoue, Cours d'Opérations, Demons. 2. art. 9 que les Chirurgiens les plus fermes tremblent au moment où ils vont faire cette opération. » De toutes les opérations, » celle qui fait le plus d'horreur, c'est l'amputa, » tion d'une cuisse, d'une jambe ou d'un bras.

» Quand l'on est prêt de séparer une partie de » son tout, & que l'on fait réflexion sur les

» moyens cruels dont on va se servir, il n'y a » point de Chirurgien qui ne tremble & qui

» ne compatisse au malheur du pauvre patient,

rurgien, j'envisagerai l'opération, en supposant des hommes qui ressemblent à ceux dont je viens de parler, & que l'envie démesurée de vivre, une force d'esprit rare, la Religion, d'autres raissons morales, déterminent à regarder la douleur comme rien, quand elle leur procure quelque espérance de conserver leur vie.

Il est étranger à mon plan de chercher quel est le premier qui a osé tenter cette opération, & d'en suivre l'histoire dans les ouvrages des Anciens. Je dirai seulement que les blessés guéris, après avoir eu quelque membre emporté par accident, ont sans doute fait connoître la possibilité & suggéré la premiere idée de tenter cette opération. Je ne détaillerai point non plus les dissérentes manières dont on l'a faite depuis l'ensance de l'Art jusques à nous, elles sont décrites ailleurs (1), & je ne me propose

qui se trouve dans la fatale nécessité d'être privé d'une partie de son corps pour toute la sa vie; à ailleurs il dit: Cette opération devroit plûtôt être faite par un Boucher,

[»] que par un Chirurgien «.

(1) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, 1732, Art. 7.

22 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION pose point de donner un traité complet des Amputations; je ne rappellerai de ce qu'on sçait déja sur cette matiere que ce que je ne pourrai pas éviter; c'est la méthode que l'on devroit suivre, quand on traite quelque sujet particulier, & j'espere que ceux qui font plus de cas que moi des méthodes scholastiques, me pardonneront les négligences d'arrangement & de diction, quand ils sçauront combien je suis occupé; les autres m'excuseront en se rappellant ce mot de CELSE, l'on guérit par les remedes & non par l'éloquence.

9. W.I.

Pour prouver ma proposition, je commencerai par indiquer les maux que l'on a cru jusques à présent exiger l'amputation; je les réduirai à six.

1°. La gangrene & le sphacele qui détruisent un membre jusqu'à l'os.

2°. Un tel délabrement dans un membre, soit fracture, ou lacération, qu'on ait tout lieu de craindre les accidens les plus cruels, la gangrene & la mort.

3°. Une forte contusion de toutes les parties molles qui a en même temps

brise les os.

4°. Les blessures des grands vaisseaux qui portent le sang à ce membre, soit qu'on croie ne pouvoir pas arrêter le fang autrement, soit qu'on craigne que le membre ne périsse par le manque de nourriture.

5°. Une carie dans les os, qu'on

croit incurable.

6°. Enfin, si une partie quelconque se trouve attaquée d'un cancer, ou prête à l'être, on a coutume de l'em-

porter.

Je parlerai de ces différents accidens plus ou moins longuement à proportion du nombre d'observations que j'ai sur chaçun, puisque ce n'est qu'en démontrant une façon de traiter plus avantageuse, qu'on peut en rejetter une autre, quoique douteuse & effrayante. Ainsi cette Dissertation n'est proprement que l'exposition des traitemens que j'ai employés avec fuccès, dans les hôpitaux militaires, pour la guérison de ces maux, & le détail d'un petit nombre des observations, & d'un plus petit nombre encore des raisonnemens, qui m'ont déterminé à condamner les amputations.

JE commencerai par le détail des

24 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION secours internes & externes que j'emploie pour les membres gangrénés, & dont l'effet m'a prouvé que cette maladie n'exigeoit pas l'amputation; & je satisferai d'abord l'envie qu'ont, sans doute, tous mes lecteurs, de sçavoir ce que les fréquentes observations que je dois avoir eu occasion de faire, m'ont apris sur l'usage du kinkina.

Elles m'ont prouvé que cette admirable écorce a une vertu singulière &

spécifique dans cette maladie.

Je sçais que plusieurs Médecins & Chirurgiens ne le recommandent que dans les mortifications qui viennent de foiblesse. J'ai oui, dire à d'autres qu'il n'avoit pas été utile après la fameuse bataille de Dettingen (1); mais peut-

⁽¹⁾ M. RANBI, qui étoit à l'Armée Angloise dans le temps de la bataille de Deningen, fait cependant grand cas du kinkina; il est vrai que dans une de ses observations, l'ayant ordonné à un Officier septuagénaire, auquel on avoit fait l'amputation de la jambe, parce qu'il avoit en la cheville du pied & les parties des environs extrêmement maltraitées par un boulet de canon, il n'empêcha pas que les plaies ne changeassent en mal, & que le malade ne mourut. Mais pour apprécier le mérite du kinkina,

peut-être les autres parties du traitement n'ont pas concouru à en soute-

& tout d'un temps celui de l'amputation, il faut rapprocher cette observation d'une qui la précede; cette comparaison me paroît utile. Je rapporterai les termes même de l'Auteur.

» Un Officier Autrichien, qui avoit reçu à la main un coup de boulet de canon, fut,

par mégarde, abandonné sur le champ de bataille, & privé de tout secours depuis le

Jeudi jusqu'au Samedi qu'il fut apporté à

Hanau. Le lendemain matin on m'envoya chercher pour le voir & assister à l'amputa-

tion de sa main. En l'examinant, je la trou-

vai gangrénée, & la gangrene s'étendoit

presque jusqu'au coude. Tout le bras étoit

enslé & enslammé jusqu'à l'épaule. » Comme il n'étoit pas prudent de tenter » l'amputation dans ces circonstances, je pro-» posai de faire prendre le kinkina au ma-» lade, ce qui n'ayant été contredit de per-» sonne, sut exécuté sur le champ. Le lende-» main le malade nous parut un peu mieux; » mais le mieux fut plus sensible le troisseme » jour. L'inflamation étoit moindre, l'enflu-" re étoit diminuée, & les parties gangré-» nées commençoient à se séparer des chairs » qui étoient saines. Le bras fut fomenté, & enveloppé d'un cataplasme de gruau d'avoi-» ne, cuit dans de la vieille biere avec de la » thériaque, au moyen de quoi les symptômes » qui jusqu'alors avoient empêché de faire " l'amputation au malade, se trouverent si

» fort diminués, que le Chirurgien n'hésita » pas de lui couper le bras; mais cette opération

nir le bon effet que j'ai constamment observé, quand il a été donné convenablement: & je ne doute point que que tous ceux qui, en l'ordonnant contre la gangrene & le sphacele, suivent la méthode de MM. PRINGLE, DIC-KINGS, WADE, CHÉSELDEN, DOU-GLASS, RUSLHWORTH, AMYAND, SHIP-TON & quelques autres ne le trouvent très efficaces (1) Je ne veux cependant point emp

» survint des convulsions, & il mourut u. Je

» ferai ici cinq questions.

M. BILGUER aurost-il fait l'amputation dans ces deux cas;

Sa méthode n'auroit-elle pas sauvé les deux

malades, sur-tout le dernier?

L'amputation ne paroît-elle pas avoir con-me il

tribué à leur mort?

Ne paroît-il pas évidemment que dans le dernier cas l'amputation a détruit le bon effet du kink na, qui paroissoit conduire le malade à une guérison prochaine, & que dans le pre mier cas le kinkina n'a pas pû réparer le ma leux occasionné par l'amputation!

Ne résulte-t-il pas de ces deux observant que, querque salutaire que soit le kinkina

thon

l'amputation est encore plus nuisible?

(1) C'est M. Rushworth, & non pas M. AMYAND qui a employé le premier le kinkina contre la gangrene en 1715. Il communiqua fon observation à M. AMYAND, qui l'imita ayec.

[»] ration n'eut pas tout le succès qu'on espé-» roit; car trois ou quatre jours après il sui

point qu'on le regarde comme le seul remede intérieur; & je suis persuadé qu'il y a d'autres remedes amers qu'il convient quelquefois d'employer. J'ajouterai que le kinkina me paroit avoir la qualité que CELSE (2 demande dans les remedes, & la boisson qu'il conseille pour la gangrene, de resserrer légérement le ventre, & par-la même tout le corps J'indiquerai, après avoir exposé les secours externes, la façon dont j'ai employé le kinkina.

. §. VIII.

Toutes les fois que la gangrene ou le sphacele attaquent une partie du corps, soit que le vice soit l'effet d'une cause externe, soit qu'il dépende d'un principe intérieur, comme il arrive louvent aux personnes attaquées du scorbut, de l'anasarque, d'une âcreté B 2 quel-

(2) L. 5. C. 26. Danda sunt, quæ per cibum porionemque alvum, ideoque etiam corpus, ad-Stringant, sed ea levia.

avec beaucoup de succès. L'on peut voir la succession & le détail de leurs observations dans un petit Ouvrage de M. Rushworth, intitule, a proposal sor the improvement of Surgery. Rem d. Tr.

quelconque dans les humeurs, d'un panaris de la mauvaise espece, ou aux vieillards décrépits qui commencent, pour ainsi dire, à mourir par les extrêmités; toutes les sois, dis-je, que la gangrene commence à se fermer, il faut sur le champ y remédier. L'on commence par faire des incisions sur la partie affectée, asin de procurer l'évacuation des matières corrompues de faciliter l'action des remedes.

Je fais les incisions longues, de lacon qu'elles occupent non-seulement toute la partie gangrenée, mais encore les parties voisines qui le seroient bientôt; & j'en fais plusieurs, qui, autant que les gros troncs des vaisseaux sanguins & les gros rameaux des nerfs le permettent, ne sont pas à plus d'un pouce de distance les unes des autres. Il faut toujours couper jusqu'au sain ou au vif; & si l'os est altéré, l'on incise le périoste, & l'on met l'os à nud. Les incisions doivent suivre la direction du plus grand nombre des fibres des muscles incisés; mais quand les muscles gastrocnémiens, les fessiers or le deltoïde ont été blessés par une bal le, il faut couper ces muscles transversalement, sans quoi il survient sou vent des spasmes, & sur-tout le spa me cynique.

Plusieurs aponevroses, sur-tout celle du biceps, doivent aussi être coupées transversalement: il est vrai que si les incisions longitudinales sont très-longues & très-nombreuses, elles relâchent ou débrident assez ces membranes, pour qu'on puisse se passer des transverfales.

L'on ne doit pas non plus ménager les tendons, mais on doit hardiment

les couper transversalement.

Si le voisinage des articulations a été blessé, ou se trouve attaqué de quelqu'autre maladie, je fais aussi hardiment de grandes incisions aux ligament.

L'on comprend aisément que ces plaies doivent différer entr'elles en longueur & en profondeur; elles fout plus longues dans l'endroit de la partie affectée où le mal est plus étendu, plus courtes ailleurs; les unes & les autres sont plus superficielles à leurs extrêmités, plus profondes dans leur milieu, là ou le mal a commencé, & ou la corruption est la plus grande.

Le nombre des incisions, & seur eloignement varie aussi à proportion du besoin qu'on croit avoir de ce remede, de façon qu'un Chirurgien prudent en fait trois, quatre, six, ou huit: suivant le cas. B 3

L'on sent bien que dans une opération de cette espece un Chirurgien ne doit pas opérer avec trop de précipitation; & quand il ne connoit pas la prosondeur du mal, il n'en donne pas d'abord beaucoup à ses incisions; mais il l'augmente, s'il voit qu'il n'est pas parvenu jusqu'au vis.

§. I X.

Après que ces incisions sont faites, il faut examiner soigneusement l'étendue des parties absolument gangrénées, & qu'il est impossible de rappeller à la vie : on les connoit par la puanteur qu'elles exhalent, le changement de leur couleur, & leur insensibilité; l'on doit sur le champ séparer du vif toutes ces parties mortes, & les emporter en se servant pour cela d'un bistouri, comme on sépare les muscles les uns des autres dans une dissection anatomique; & pour cela il faut nécessairement couper ces parties mortes transversalement, ce qui n'occasionne aucun sentiment douloureux chez le malade. Mais il faut avoir soin, dans cette opération, de de ne point enlever les parties qui, quoique déjà atteintes par le mal, ne font

sont cependant point encore tout-à-fait corrompues, puisqu'il arrive souvent qu'après l'extirpation de ce qui est toutà-fait mort, elles recouvrent, à l'aide des remedes, leur premier état.

L'on doit éviter soigneusement, dans ces incisions, comme je l'ai déjà dit, de couper de gros vaisseaux ou des nerfs considérables; pour cela il faut enlever les partis gangrénées qui les entourent avec beaucoup d'attention; & il convient même de laisser un peu des chairs gangrénées qui leur sont adhérentes; & d'en commetre le détachement au pansement qui ne tardera pas à l'opérer. La raison de cette regle, c'elt que l'on voit souvent que les vaisseaux se conservent encore assez fains au milieu des parties très-corrompues. L'on trouve, par exemple, dans le bras, près de l'articulation du coude, près du carpe, & même dans les extrêmités inférieures, des vaisfeaux conservés, quoique la gangrene des parties qui les entourent, soit telle qu'on est obligé d'inciser jusqu'à l'os; & ce sont ces vaisseaux qui, après l'extirpation des parties mortes, rappelleront la vie dans les parties restantes: aussi l'on doit conserver le plus grand nombre possible, non-seulement B 4

des gros, mais même de ceux d'un ordre inférieur; & voilà pourquoi j'ai dit qu'il ne faut point faire les incisions au hazard, mais avec beaucoup de soin par rapport à l'endroit où on les place, à leur direction & à leur éloignement. En opérant avec toutes ces attentions, on n'encourra point la censure de M. PLATNER, qui dit qu'il ne convient pas de séparer le mort du vis violemment, parce, dit-il, que des incisions sanglantes renouvellent souvent l'inflammation (1), puisque dans ma méthode il n'y a ni violence, ni incisions sanglantes.

§. .X.

Quand on a fait les incisions, si les parties voisines paroissent un peu altérées, il faut, par de légeres compressions, exprimer l'humeur corrompue qui s'y trouve, & l'essuyer avec un linge très-doux. Ensuite, soit que l'on ait

⁽¹⁾ Institution. Chirurg. §. 201. Il est bien étonnant que cet excellent ouvrage ne soit pas traduit en François. Rem. du Tr. --- Cet Ouvrage; traduit & prêt à mettre sous presse, sera en vente à la fin de l'année, chez DIDOT le jeune.

ait été obligé d'enlever ou avec les doigts, ou avec le scalpel, ou avec cet instrument que l'on appelle la feuille de myrte, des fragmens offeux trop détachés du corps de leur os, pour pouvoir espérer aucune réunion, ce qui exige souvent une assez grande dilatation des parties charnues voisines, soit que quelques parties osseuses paroissent cariés ou altérées d'une autre maniere, soit enfin qu'il ait fallu faire de profondes incisions jusqu'aux os; dans tous ces cas, il faut employer d'abord des remedes extérieurs efficaces pour les os & pour les parties molles qui ont déja un principe de corruption, quoi qu'il en 'ait coulé assez de sang pendant les opérations.

L'on panse les os, soit que le périoste soit conservé, soit qu'il soit détruit avec le remede suivant: d'encens, de mastich, de sarcocolle & de myrrhe pilés très-fins, de véritable baume du Pérou, & de véritable buile essentielle de girofle, parties égales; de baume de LIORAVENTI, ce qu'il en faut, pour, qu'en melant le tout sur un feu trèsdoux, il s'en forme un liniment liquide qu'on fait chauffer, quand on veut s'en servir, & qu'on verse abondamment dans les plaies dont je parle ac-

BS

34 INUTITILE DE L'AMPUTATION tuellement, afin que les os en soient bien abreuvés. Ce même remede convient dans toutes les altérations des os. Quand l'os en est couvert, on applique dessus de la charpie seche, & l'on pourvoit au pansement des parties mol-·les, en couvrant cette charpie avec une poudre composée d'une once de myrrhe pilée très-fin, de demi-once de sel ammoniac, d'une dragme de camphre, & d'une dragme de nitre. Après qu'on en a couvert la premiere charpie, on la recouvre avec de la nouvelle charpie sur laquelle on met une nouvelle couche de poudre, & l'on remplit ainsi la plaie jusqu'au dessus par des couches alternatives de charpie & de cette poudre vulnéraire.

- Little S. X L. 109 1161

Si l'os n'est point altéré, & si le périoste n'a point été mis à nud, l'on n'emploie point le baume ou le liniment liquide. Mais l'on panse seulement avec les couches alternatives de charpie & de poudre vulnéraire.

S. XII.

Outre le pansement que je

d'indiquer (§. X & XI) pour ces especes de plaies, il faut encore faire de légeres scarifications dans tout le voisinage, les remplir de cette même poudre, ensuite arroser toutes ces plaies ainsi garnies avec de l'huile de térébenthine, & embander lachement le tout avec un linge simple qu'on couvre jour & nuit de fomentations chaudes.

S. XIII

C'est en employant cette méthode (§. X, XI, XII,) & non une autre que l'on trouvera utiles & efficaces ces fomentations si vantées par les anciens & par les modernes. M. Heister en a recueilli un nombre suffisant, en traitant de la gangrene & du sphacele, dans son excellente Chirurgie qui est entre les mains de tout le monde : il fera aisé à un Chirurgien qui connoît la nature du mal & les qualités des remedes de choisir la plus convenable au cas qu'il traite. Ainsi, par exemple, la fomentation composée d'une livre d'eau de chaux, de trois onces d'esprit de vin campbré, & d'une once ou demi-once de sel ammoniac, est très utile dans la gangrene & le sphacele qui sont une suite d'une forte inflammation

& elle guérit les parties enflammées qui entourent celle qui est déja gangrénée. L'on obtient le même effet de la fomentation qu'on fait avec le baume de vie externe, c'est-à-dire, le savon, le sel de tartre, & l'huile de térébenthine délayés & dissous dans de l'eau de chaux, & du cataplasme composé avec les herbes appellées species pro cataplasmate, qu'on fait cuire dans l'eau, & auxquelles on mêle du savon de Venise, & du safran (1).

Si, sans aucune forte inflammation précédente, l'on trouve des parties sphacélées, gangrénées, ou dans un commencement de gangrene avec enflûre, ce qui arrive souvent chez les personnes anasarques, chez celles qui ont des tumeurs œdémateuses, chez les vieillards, & toutes les fois que le mal est la suite de la foiblesse des mou-

ve-

Il est bien inutile de les employer toutes à

la fois. Rem. d. Tr.

⁽¹⁾ Ces deux derniers remedes ne sont pas dans M. Heister: les Species pro cataplasmate sont la milleseuille, l'absinthe, le scordium, l'aurone, les camomilles; la sauge, l'hyssope, la rue, le sureau, le millepertuis & les roses rouges.

ments vitaux, plutôt que de leur ecès; les fomentations suivantes sont plus convenables. Premiere; prenez d'herbe de scordium, d'absinthe, d'abrotanum (aurone mâle,) de rue, de chacune de deux poignées; de fleurs de camomilles, une poignée: faites cuire avec de l'eau jusqu'à avoir deux livres de colature à laquelle vous ajouterez quatre onces d'esprit thériacal, deux onces de savon de Venise, une demi-once, & meme une once de fel gemme.

Seconde. D'herbe de scordium de rue, d'habsinthe, de matricaire, de chacune deux poignées, de celles de menthe & d'aurone, de chacune une poignée; faites cuire avec l'oxysrat pour avoir quatre livres de colature, à laquelle vous ajouterez une demi-once de sel gemme, Ed depuis deux jusqu'à quatre onces d'es-

prit thériacal.

Troisieme. Deux onces de boule de mars (11), une once de sel ammoniac; faites

On les pile exactement, on les met dans un matras, on verse dessus de l'eau-de-vie de France, de façon qu'il y en ait un doigt au deflus

⁽¹⁾ Comme la composition de la boule de mars pourroit n'être pas généralement connue, je la mettrai ici: Limaille de fer, une partie; tartre blanc, deux parties.

faites dissoudre dans huit septiers d'eau pure, ajoutez deux septiers d'esprit de

vin rectifié.

Quatrieme. D'alun crû, de vitriol blanc; de chacun deux onces & deux dragmes; de litharge d'argent, de myrrhe, de chacun une once; de galles orientales deux onces, de baies de genieure & de laurier, de chacune une once; de fabine, de rue, de chacune trois pincées; de feuilles de chêne, une poignée & demi; de verd de gris demi-once, de camphre deux dragmes, de pierre calaminaire six dragmes (1). Après avoir mêlé & pulvérisé le tout, faites en bouillir deux onces avec quatre septiers d'eau,

dessus de la poudre; on fait évaporer à la chaleur du soleil ou du bain-marie, jusques à siccité; on remet de nouvelle eau-de-vie, on fait évaporer, & ainsi de suite, jusques à ce que la masse, après l'évaporation, paroisse comme résineuse, alors on en forme des boles à peu-près de la grosseur d'un œuf.

J'ignore qu'elle est précisément la mesure que M. BILGUER indique par sintarius; cette mesure chez les Anciens pesoit 24 onces, mais je crois qu'ici elle est moins considérable. En supposant que c'est une chopine, le reme-

de sera très bon.

(1) C'est ce mélange qu'on appelle ordinairement, Species pro decosto nigro, especes pour la décostion noire. d'eau, ou deux septiers d'eau & deux

de vinaigre.

Les fomentations suivantes appliqués sur les parties déja corrompues en arrêtent la corruption; fur les parties dont la corruption commençoit; elles les guérissent, & elles aident la nature à séparer le mort du vif.

1°. D'esprit de vin trois onces, de myrrhe & d'aloes en poudre de chacun demi-once, d'onguent Egyptiac trois

dragmes (1).

2°. De décoction vineuse de scordium douze onces, de vinaigre de rue E de vinaigre rosat de chacun quatre onces, d'esprit thériacal trois onces, de sel ammoniac une once.

3°. D'eau de chaux quatre septiers, d'esprit thériacal ou d'esprit matrical deux septiers, de vinaigre de vin un Septier, d'élixir de propriété six onces, d'onguent Egyptiac deux onces.

4°. De décoction de fleurs de sureau six onces, de vin buit onces, de vinai-

⁽¹⁾ En employant les remedes vulnéraires extérieurs, dans lesquels il entre de l'aloës » il faut toujours se souvenir de ce que M. Bil-GUER dira plus bas, c'est que quelquesois ils purgent.

gre de muguet, d'esprit de vin camphré, d'esprit thériacal ou d'esprit matricat de chacun deux onces, d'esprit de

sel deux aragmes.

Enfin, l'on se sert pour amollir, détacher des croutes, aider la suppuration de la somentation suivante; d'herbe de scordium deux poignées, de celles de mauve & d'althau de chacune une poignée, de farine de graine de lin trois onces, de savon de Venise & de sel anmoniac de chacun deux onces, d'huile de graine de lin une once. L'on fait cuire le tout avec de l'oxycrat jusqu'à consistence de cataplasme.

L'on doit observer en général, sur ces fomentations, que celles qui sont émollientes conviennent, quand il y a des croutes dures & seches qui procurent des étranglements; celles où il y a beaucoup d'acide conviennent, quand la putrésaction est très-considérable; enfin, celles qui sont spiritueuses, salines ou fortissantes conviennent, quand les tumeurs sont molles, & tout le corps rempli d'hu-

meurs aqueuses.

S. XIV.

L'usage assidu de ces fomentations changera en bien, au bout de douze heures, l'état des plaies gangrénées; & quand ce temps est écoulé, on ôte la charpie & la poudre vulnéraire dont on avoit rempli la plaie, & en même temps l'on enlevera de la plaie toutes les parties mortes qui paroîtront détachées, ensuite on réitérera le même panlement, S. X, XI & XII, qu'on continuera à renouveller de douze en douze heures. Le troisseme ou le quatrieme pansement fournissent déja du pus d'un bon caractère, qui fait espérer la guérison; alors il n'y a plus besoin que du kinkina intérieurement & d'un pansement convenable dont je parlerai §. XVI.

§. X V.

L'on peut donner le kinkina en poudre seul, ou sous la forme d'électuaire avec le rob de sureau, où les sirops de coings, de cannelle, d'écorce d'oranges ou quelqu'autre sirop cordial; s'il purge, pris en substance, il faut en donner l'extrait ou l'infusion.

Si la fievre est forte, la chaleur considérable, le malade altéré, le kinkina est inutile (1); mais il faut employer les remedes qui peuvent abattre la fievre & rafraichir, tels que sont ceux qu'on appelle ordinairement tem-

pérants.

Si l'on juge le kinkina nécessaire, il faut en donner une demi dragme ou deux scrupules par prise, d'abord toutes les heures, ensuite de deux en deux heures, ensin toutes les trois ou quatre heures, & l'on peut joindre à toutes les prises quelques gouttes d'esprit de sel, ou d'huile de vitriol glaciale, ou quelques grains d'alun ou de cachou (2). Quand le malade est très-soible, on peut y joindre un petit coup de quelque vin acide, tels que

-(z) M. WALL approuve cette idée, Sammlungen verchiedener die Fieberrinde berreffender abbandlungen, &c. §. 104. u. folgg.

⁽¹⁾ M. BILGUER auroit pû dire nuisible; les seuls vrais tempérants sont quelques saignées & les acides qui sont fort préférable au nitre, qui ne convient pas trop dès qu'il y a crainte de mortification. Les absorbants qui, dans quelques endroits du pays où M. BILGUER écrit, entrent encore dans la classe des tempérants, sont très-nuisibles ici, & ne rafraichirent jamais aucun blessé.

que ceux du Rhin, du Necker, de Mofelle, &c. Quand on veut augmenter
la transpiration, on fait boire une infusion de camomilles, ce que M. PRINGLE approuve (I). L'on soutient les
forces par le régime simple que M.
PRINGLE conseille dans le même endroit, l'on fait boire de l'eau & du vinaigre, de légers bouillons de veau ou
de poulet, des tisannes d'orge ou d'avoine, avec un peu de vinaigre ou
du suc de citron, &c. mais je n'ai point
le temps d'entrer actuellement dans de
plus grands détails.

S. XVI.

Je reviens au traitement extérieur. Dès que le pansement décrit, §. X, XI, XII, a commencé à produire du pus, il faut quitter la poudre vulnéraire & l'huile de térébenthine; mais l'on continue à aider & à augmenter la suppuration pendant quelques jours, quelquesois même jusqu'au huitieme, en pensant avec le digestif dont je donnerai tout-à-l'heure la composition, en tenant toujours les parties couvertes

^{(1,} Voyez sa Médecine des Armées.

ties avec des fomentations émollientes, & en évitant de trop déterger la plaie, soit en la comprimant trop, ou en l'essuyant trop exactement dans le temps du pansement: l'on doit être extrêmement réservé sur ces deux derniers articles jusqu'à ce que la suppuration soit suffisante; alors on peut se permettre une compression un peu plus forte & une détersion plus exacte, mais toujours cependant avec beaucoup de modération; car la suppuration est l'ouvrage de la nature, l'action des parties saines par laquelle elles se débarrassent de toutes les parties corrontpues qui les infectent; & le Chirurgien doit aider cette opération falutaire, en enlevant avec ses instruments les parties entiérement corrompues; mais que ce foit toujours, au moins autant qu'il est possible, sans répandre de sang (1). Il ne doit pas borner

⁽¹⁾ Ce précepte, dont le contraire n'est que trop usité, est un des plus importants; il est sondé sur ce que l'écoulement du sang prouve qu'on a coupé dans le vif, & toute incisson dans le vif produisant une instammation qui suspend la suppuration commencée, l'on trouble par-là cette opération de la nature qu'on se proposoit d'aider, & comme elle est le moyen qui prévient la gangréne, tout ce qui

ses soins aux parties molles, mais les étendre jusqu'aux os; & après les avoir examiné attentivement, & fait même les dilatations nécessaires pour cet examen, enlever à chaque pansement tout ce qui est carié, & toutes les es. quilles qui cedent sans violence; enfuite il les couvre avec le baume pour les os du §. X, & panse les parties molles, suivant les indications, ou avec de la charpie seche, ou avec quelqu'onguent digestif, sur-tout celui que je décrirai bientôt, animé avec un peu d'essence de myrrhe.

Tous ces pansements doivent se faire le plus promptement possible, afin de ne pas laisser la plaie longtemps exposée à l'air, & sur-tout à l'air froid qu'on évite, en pensant dans une chambre tempérée, & en tenant un peu de braise allumée près de la partie

qu'on panse.

Quand la suppuration est abondante, il faut faire le pansement deux fois par jour, & toujours, comme je l'ai déja dit,

la retarde augmente cette ma'adie, ainsi l'on ne peut trop réitérer que généralement on ne doit plus faire d'incisions sanglantes, des que la suppuration a commencé. Rem, du Trad.

dit, le commencer par un examen attentif de l'état des os, par enlever tous les fragments qui peuvent l'etre, par ratisser & trépaner ce qui en a besoin, ou commettre à la nature, aidée du baume, S. X, ce sur quoi les secours manuels paroissent n'avoir during all the morning

point de prise.

L'onguent digestif pour les parties molles, que j'emploie ordinairement, & que j'ai loué plus haut, est le suivant; une demi-livre d'huile d'olives, une once de bois de santal rouge qu'on fait cuire ensemble jusqu'à ce que l'huile soit bien teinte en rouge; on ajoute à la colature une livre de cire jaune Es une livre & demie de téréhenthine, après qu'on a liquifié & mêlé le tout sur le feu, on y ajoute du baume du Pérou. Ce remede convient sur-tout dans les cas où, à cause du voisinage des os, on ne veut pas avoir une suppuration trop abondante.

S. XVII.

C'est apparemment par quelque remede semblable que S** G**** guérit un homme qui avoit le bras gangrené, & que les Médecins & Chirurgiens avoient abandonnés; cure qui

me paroît moins merveilleuse qu'on ne l'a dit. Les Médecins & les Chirurgiens désespérerent & l'abandonnerent, parce qu'il ne voulut pas souffrir l'amputation, dans le moment, sans doute, où la séparation du vif & du mort commençoit déja à se faire, soit par la force de la nature, soit par l'effet des remedes qu'ils avoient employés, & que la renaissance des chairs se préparoit. Il fut aisé à S** G****, appellée dans ce moment, d'opérer la guérison avec ses poudres calmantes & son baume secret. Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette histoire, & ce qui, en même temps excite l'indignation, c'est l'opiniarreté & la cruauté des Médecins; mais ils en furent assez punis.

S. XVIII.

Ce n'est pas le seul exemple des malades auxquels des Médecins & des Chirurgiens aient annoncé l'amputation comme inévitable, & qui ayant refusé de s'y soumettre, ont ensuite été guéris par des remedes très-aisés (1).

⁽¹⁾ Je n'ai presque point connu d'anciens Officiers qui n'eussent été témoins de quelques

Ce qui doit nous apprendre à ne ja-

mais précipiter cette opération.

Mais que faire, dira-t on, quand tous les remedes ont échoué? Ne vau-droit-il pas mieux au moins alors esfayer un remede douteux pour parler avec CELSE, que de n'en point faire?

Ce qu'on appelle un remede douteux, n'étant souvent point un remede, cette espece de sentence me paroit assez trompeuse; & je développerai ce que je pense sur cet article. Toute gangrene est ou l'effet d'un vice intérieur, ou celui de quelque vice extérieur (1). Dans le premier cas l'amputation est inutile, tant que le vice n'est pas détruit; mais qui est-ce qui peut se flatter de détruire en si peu de temps une consomption, le scorbut, une dégénérascence sénile, une hydropisie, une cachexie? Et si l'on ne peut pas le détruire avant l'amputation, il ne convient pas de la faire dans le vif, puisque ce seroit tuer le malade. Quel est en effet le Médecin

exemples semblables, & j'ai vu quelques personnes qui avoient été elles-mêmes dans le cas.

ou

⁽¹⁾ CELSE 1. 5. c. 25. croit que la gangréne n'attaque que les corps dans lesquels il y a de la corruption.

ou le Chirurgien qui ne crut pas tuer un hydropique, s'il coupoit sa jambe gangrénée au-dessus du genou? Et ce qui elt vrai dans le cas d'hydropisie, l'est dans les autres: amputer, c'est occasionner des douleurs inutiles, & hater la mort. L'on continuera à questionner, & l'on dira; faut-il donc abandonner ce malade? Non, mais l'on doit agir sur le vice intérieur, & employer en même temps le pansement le plus efficace, en retranchant tout ce qui est absolument mort, sans couper dans le vif, de peur que les douleurs & les autres accidents, qui sont la suite de ces incisions, ne hâtent la mort. Ensuite, après ces retranchements, on commet l'ouvrage à la nature aidée des remedes internes & externes les plus efficaces; & l'on a l'assurance que si le malade meurt, c'est parce que le mal étoit au-dessus des ressources de l'art.

S. XIX.

Quand la gangrene & le spacele sont, dans un corps sain, la suite d'un accident extérieur, la décision paroit plus compliquée; j'oserai cependant la résoudre.

II

Il faut d'abord examiner si le commencement du traitement a été convenable, & si l'on a agi contre les causes du mal. S'il y a eu de la négligence à cet égard, il faudra premiérement chercher à la réparer avant que d'amputer. Si, au contraire, l'on a employé un traitement convenable, il faudra alors examiner si la gangrene continue encore à faire des progrès, ou s'ils sont arrêtés, & ses bornes marquées.

Si elle fait encore des progrès, il ne convient pas d'amputer par plusieurs raisons. Premiérement, parce que tout le corps est dans un trèsmauvais état, il y a fievre & inflammation générale, & ces deux maladies seroient fort augmentées par une opération qui peut tuer l'homme le plus fain. En second lieu, l'amputation ne peut point se faire dans la partie faine, comme on le croit communément, puisque souvent le mal est très étendu, comme on peut en juger, parce qu'on voit tous les jours dans les panaris de la mauvaise espece qui produisent très promptement un engorgement, & même l'inflammation des glandes axillaires, tout comme l'inflammation des doigts des pieds

occasionne en peu de temps celui des glandes inguinales : ainsi, le mal ayant déja jetté ses racines dans l'endroit où l'on faisoit l'amputation, on l'augmenteroit nécessairement par les ligatures qui sont indispensables dans cette opération, à moins qu'on ne veuille s'exposer à voir périr le malade par l'hémorrhagie. Dans ce cas donc l'amputation n'est pas un remede douteux, mais elle n'en est pas un (1): & s'il arrive quelquefois que le malade échappe, il faut avouer que la nature a tout fait, qu'elle a combattu tout le mal & les mauvais remedes, & qu'elle a vaincu ce double ennemi.

L'on voit par ce que je viens de dire, que tant que la gangrene étend ses progrès, l'on ne doit faire que ce que j'ai conseillé §. VII-XVI. Quand C 2 ils

⁽¹⁾ M. Sharp, autant que je me rappelle, est le premier qui ait prouvé solidement qu'il ne salloit pas amputer dans le vif tant que la gangtene sait des progrès. Cette excellente doctrine n'est pas encore assez généralement reçue, & il est fort à souhaiter que cette nouvelle autorité d'un homme aussi éclairé que M. Bilguer contribue à l'accréditer & à la rendre générale. Rem. du Trad.

ils sont arrêtés, on peut juger si le membre peut être conservé, on s'il périra. On doit espérer de le conserver, si tout ce qui est corrompu, se sépare; & si les parties saines, même les os commencent à reproduire de nouvelles chairs. Je ne puis pas me passer de remarquer ici que les nouvelles expériences de M. de HALLER, qui prouvent, au gré de plusieurs hommes célebres, l'insensibilité du périoste, rendent très équivoque le signe de gangrene qu'on tiroit de cette insensibilité. Mes expériences sur cette matiere ne différent des siennes qu'en ce que j'ai toujours trouvé le péricrane très sensible (i). Et quelle

Je rapporterai les propres mots de M. Bil-GUER.

Quo quidem loco non possumus, quin observemus, signum illud corruptionis, quod a defectu sersus desumi solet, per illustris Halleri experimentis, quodam modo incortum redditum esse, quibus quippe evictam periosteorum insensibilitatem esse multi clarique viri putant. Nostra

⁽¹⁾ Voyez sur cette dispute Mémoire sur les parties sensibles & irritables, &c. par M. de Haller, t. 14. Item abhandlung des Herrn von Haller, von den reizbaren, &c. verdeulscht und gepruft von D. Carl, Christian Crausen.

que soit la force de ces expériences, il en résulte toujours, qu'on ne doit pas conclurre fur le champ; que le périoste & l'os sont attaqués, parce qu'on pique, qu'on coupe & qu'on déchire le périoste fans douleur, & qu'on ne doit pas, par là même, sur ce symptôme, négliger les remedes

indiqués, §. VII. XVI.

Si la corruption manifeste de l'os prouve qu'on ne peut pas conserver le membre, ce qui arrive presque toujours, si le malade a été mal foigné, il faut amputer, si les forces du malade paroissent pouvoir soutenir ce terrible remede, & amputer dans le vif. Dans ce cas ;- l'amputation, il est vrai, est un remede douteux, mais c'est un remede, puisqu'il n'y en a point d'autres, & qu'il n'y a point de vice dans le malade qui empêche de l'employer. Si le malade est foible, la chose est désespérée, puisqu'il n'est pas en état de soutenir l'amputation dans le vif, & que la nature chez lui est hors d'état de séparer le mort du vif, si l'on fait l'amputation dans les C 3 parties mortes.

de his rebus experimenta ferè cum Halleri do:trina congruunt, nisi quod pericranium numquam non quam sensibilissimum deprehendimus.

Dans un cas aussi douteux, le parti que je prendrois, seroit, après avoir pourvu à l'hémorrhagie des gros vaifseaux par la ligature, d'amputer cette masse gangrenée inutile, non pas dans le vif même, mais très-peu du vif; ensuite je combattrois les progrès de l'infection par les remedes intérieurs & le pansement. Je soutiendrois les forces par le régime; & si elles augmentoient, on seroit sûr que la séparation des parties molles mortes se feroit naturellement, après quoi il seroit aisé d'amputer ce petit tronçon d'os mort qu'on avoit laissé. Ensuite on conduiroit la plaie à cicatrice avec les remedes incarnatif, & ceux qui conviennent aux os découverts, §.X.

Cette méthode est non-seulement conforme à la saine raison, mais de plus, elle est confirmée par beaucoup d'exemples; puisqu'on voit très rarement chez les collecteurs d'observations, que l'amputation ait réussi, quand on l'a faite pendant que la gangrene faisoit encore des progrès, & que le malade avoit encore beaucoup de sievre; & qu'on trouve un beaucoup plus grand nombre de cas heureux, quand l'amputation n'a été faite que tard, & quand la maladie s'étoit

relachée naturellement; l'on peut en voir des exemples dans l'Ouvrage de M. SCHAARTCHSMID que j'ai cité plus

haut (1).

L'on m'objectera que je suis peu d'accord avec moi-même, puisque j'ai proposé tantôt un parti, pour en prendre un autre actuellement; mais l'objection tombera, si l'on fait attention premiérement, que si un homme qui . a été soigné dès le commencement, ne guérit pas à l'aide de ce sage panfement, il n'arrivera presque jamais qu'il puisse guérir après un remede aussi atroce que l'amputation. En second lieu, que coux qui ont besoin de ce triste secours, parce qu'ils ont été négligés ou mal pansés, ne doivent pas se plaindre de l'art & de ceux qui l'entendent, mais de leur propre négligence, ou de l'ignorance de ceux entre les mains desquels ils ont eu le malheur de tomber: & troisiémement. qu'en combattant l'amputation dans le vif, & en témoignant toute mon horreur pour les douleurs inutiles qu'elle entraîne, je ne condamne point l'amputation de ce qui est absolument Carried about C 4 Mais mort.

⁽¹⁾ Sammlungen, &c. ouvrage que chacun devroit lire.

Mais je me suis assez étendu sur cette matiere, qui devoit précéder les autres comme plus générale. Je passe aux traitements des autres accidents qui ont souvent déterminé les Chirurgiens à amputer, asin de prévenir la gangrene.

Il y en a même qui ont porté la précipitation à cet égard jusqu'à couper fur le champ les membres fortement contus, avant que d'essayer aucun autre secours; cruauté que je ne puis, en aucune façon, approuver (1)!

Je parlerai actuellement des fortes contusions des membres, & sur tout de celles dans lesquelles & les parties charnues & les os ont été extrêmement meurtris & brifés, comme il arrive ordi-

and the second s

⁽¹⁾ Elle a aussi été improuvée par d'autres. Voyez Recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale de Chirurgie, t. 3. p. 490. On y lit, Toute amputation faite sur le champ est en général dangereuse par ses suites. Je sçais qu'un soldat, à qui on coupa le bras sur le champ de bataille, après celle de Prague, périt le troissème ou le quatriéme jour de l'opération.

ordinairement, quand la main, ou le pied, ou le coude, ou la jambe, ou le bras, ou la cuisse ont été froissés par une grosse pierre, une poutre, une roue de charrette, une vis, un pressoir, &c. Dans ces cas, le malade guérira-t-il plus aisément, en n'amputant pas ce membre si fort maltraité, en l'amputant?

qu'en l'amputant?

Je réponds, qu'en n'amputant pas, les plus grands accidents qu'on ait à craindre, sont la gangrene & l'hémorrhagie. Par rapport à la gangrene, à moins que tout ce que j'en ai dit jusqu'à présent, ne soit saux, on ne doit pas la craindre; & il est bien plus aisé de la prévenir, que de la guérir. Par rapport à l'hémorrhagie, elle est sans doute à craindre; mais cette crainte n'est pas une raison de couper sur le champ le membre: il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à examiner ces blesses qui ont eu le coude ou la jambe emportés par un boulet, & le moignon si maltraité, que les os en sont brisés en plusieurs fragments, & les grands vailleaux sanguins misérablement déchirés, qui se guérissent néanmoins sans amputation, & chez lesquels le sang s'arrète souvent sans le secours du Chirurgien. CS

Cependant personne n'ignore que les contusions de cette espece ont été jusqu'à présent, pour la plupart des Chirurgiens, une raison d'amputation; & que quand la main ou le pied avoient été maltraités, ils portoient la cruauté jusqu'à couper, nonfeulement la jambe ou l'avant-bras, mais même souvent la cuisse ou le bras.

Ceux, qui suivent cette méthode, amputent dès les premiers jours, pendant que le malade a encore des forces, & sans essayer ce qu'on pourroit espérer des autres remedes, car si le malade est soible, vieux, ou très mal des suites même de la blessure, ils n'entreprennent point l'am-

putation.

Il me paroîtroit plus convenable, non-seulement de ne pas amputer un bras, une cuisse, une jambe qui sont sains, mais même de chercher à conferver le pied ou la main fracassés, en prévenant, soit par un traitement général, soit par le pansement, les accidents qui peuvent survenir, & d'épargner par-là à un homme déja cruellement blessé, une blessure plus cruelle encore.

La chose, dira t-on, est-elle possi-

ble? Les observations suivantes fourniront la réponse: je les produis avec d'autant plus de confiance qu'elles sont connues; non-seulement des blesses, mais d'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens d'armée: elles prouveront en saveur de la conservation des membres contus & brisés, & combattront l'amputation.

S. XXI.

Dès qu'on apporte dans nos hôpitaux militaires un blessé à qui un boulet, ou quelqu'autre cause violente a détruit un pied, ou une jambe, ou la main, ou le bras, soit que ces parties soient entiérement emportées, soit qu'elles soient adhérentes par un peu de chair & de peau, mais de façon qu'il n'y ait aucune espérance de consolidation; dans ce dernier cas on commence par couper ces foibles attaches qui retiennent encore cette partie pendante qu'on acheve par-la de séparer du corps. Dans l'un & l'autre cas, quand il y a des bouts d'os saillants, & qui peuvent nuire, on les coupe avec les scies les plus convenables, soit qu'ils soient ébranlés, soit qu'ils soient encore fortement adhé-0.6

rents au membre : quand ils sont mobiles, on les fait assujettir par un aide; & j'espere que personne ne verra rien dans ces procédés, qui ressemble à l'amputation proprement dite que je condamne.

Après cette premiere opération, j'examine attentivement s'il y a encore
de petites esquilles, & soit qu'elles
ne tiennent plus qu'aux chairs, soit
qu'elles aient encore quelques adhérences à l'os, j'enleve avec les doigts
ou les instruments toutes celles qui
peuvent s'enlever sans violence, &

sans nouvelle effusion de sang.

Quand j'ai enlevé autant d'esquilles que je l'ai pu, je comprime légérement le membre avec les mains, & en le frottant doucement dans sa longueur de haut en bas, en tâchant en même temps de lui redonner, autant qu'il est possible, sa figure naturelle, je panse la plaie avec un digestif dans lequel je fais entrer l'essence de myrrhe ou le baume de mastic; je garnis bien toute la partie de charpie seche; j'emploie le même bandage qu'après l'amputation artificielle, & je le serre assez, sans cependant courir le risque d'occasionner de la douleur, ou d'augmenter l'inflammation; ensuite j'arrole

j'arrose tout l'appareil avec une assez grande quantité d'esprit de vin, pour qu'il parvienne jusqu'au mal; & j'ai soin de tenir la partie étendue en li-

gne droite & reposée mollement.

Les premiers jours, jusqu'à ce que la suppuration soit abondante, je ne panse qu'une fois par jour, quelquefois même plus rarement; mais quand la suppuration est formée, je leve l'ap-. pareil deux fois par jour; & à chaque pansement je couvre tout ce qu'on peut toucher des os, & toutes les chairs de la plaie avec de la charpie trempée dans du baume de mastic, ou du baume de Fioraventi, ou quelqu'autre essence balsamique, afin de prévenir par là une suppuration trop abondante. J'enleve aussi, en pansant, tous les petits fragments d'os qui ne peuvent pas se ressouder; & qui. n'ayant pas pu être enlevés au premier pansement, peuvent l'etre successivement dans quelqu'un des pansements fuivants.

Par rapport aux fragments considérables, qui doivent former le tronçon de l'os, non-seulement j'ai grand soin qu'on ne les ébranle point; mais de plus, comme je l'ai déja dit, je tâche d'en aider la consolidation par de

légeres

légeres compressions manuelles, & en serrant les bandages un peu plus que je ne serois sans cela. Si; au bout d'un mois, un fragment de cette espece n'est pas consolidé, mais qu'au contraire il se soit détaché davantage, sans cependant l'être tout-à-fait; alors, en l'ébranlant doucement, en le soulevant, ou en le tirant en bas, ou en décollant les chairs qui l'assujettissent, je tâche de l'en séparer: s'il y en a qui soient selés jusqu'à l'articulation, je ne m'en mets pas en peine, & je les abandonne à leur propre sort (1).

(1) Felix Wurz & Goury, ont déja guéri, comme on peut le voir dans la Chirurgie de M.HEISTER; t 1. p. 183, les longues fissures des os par un pansement convenable qui est indiqué dans le même endroit. S'il arrivoit, ce que je n'ai point encore vu, que l'os fut fendu dans toute sa longueur jusques à l'articulation & qu'il parut impossible d'en procurer la réunion à l'aide du pansement, je ferois, avec la précaution d'éviter les vaisseaux, deux incisions depuis l'extrémité du moignon jusques à l'articulation, qui allassent jusques à l'os, & dont la distance seroit réglée par la largeur du fragment d'os qu'il faudroit enlever. Je séparerois de l'os les chairs comprises entre ces deux incisions, avec le scalpel ou la seuille de myrte, en ménageant les vaisseaux autant que, je le pourrois faire; ensuite après avoir déta-

Mais pour les fragments petits, courts, aigus qui ne peuvent pas se consolider avec l'os, j'ai soin, comme je l'ai déja dit, de les enlever le plutôt possible, & ordinairement dans les sept ou huit premiers pansements; & à chaque pansement je dirige doucementles chairs vers la partie inférieure; je les contiens par le dégré de ligature que je donne au bandage, & je l'arrose jusqu'à la fin du pansement, deux ou trois fois par jour, avec de l'esprit de vin. A l'aide de ces attentions, les blessés de cette espece se trouvent au bout de quatre ou craq mois, aussi complétement guéris qu'ils peuvent: l'etre.

S. XXII.

ché ce fragment, à l'aide du scalpel, de ses attaches avec les ligaments de l'article, je l'enleverois.

Si l'hémorrhagie paroissoit à craindre, avant que d'enlever l'os, je lierois les vaisseaux sanguins de la partie charnue qui lui étoit adhérente, & après avoit enlevé l'os, je détruirois, les ligatures, je remettrois les chairs à leur place, j'aurois soin des perites plaies faites par les aiguilles, & je panserois toute la partie de la façon indiquée dans ce paragraghe.

S. XXII.

Outre tout ce que j'ai dit, je dois encore ajouter quelques autres obser-

vations nécessaires.

Si le blessé, comme il arrive pretque toujours, est affoibli par l'hémorrhagie, il faut soutenir ses forces par du bouillon de viande, dans lequel on fait cuire des herbes, & par un peu de vin trempé d'eau. De plus, je lui fais prendre, de quatre en quatre heures, une emi dragme de kinkina, jusqu'à ce que le pouls ait repris assez de forces, & qu'on commence à avoir une suppuration d'un bon caractere; ators on leur donne de la viande, des herbes & différentes especes de farineux; pour boisson, de l'eau acidulée avec du vinaigre ou de l'esprit de vitriol.

Quand la suppuration est trop abondante, & quand la plaie paroît vouloir se cicatricer, je purge une ou deux sois avec un sel amer, après avoir sait prendre auparavant pendant quelques jours quelques poudres absorbantes. Pendant le jour je sais boire d'une légere tisane de kinkina; avant & après le repas je donne un élixir sor-

tifiant

tifiant acide; & vers le soir un peu de kinkina mêlé à un quart d'absorbants (1). Voici la composition de l'élixir fortifiant; d'extrait d'absinthe une demi-once, de celui de gentiane, de petite centaurée, d'oranges vertes, de trefle de marais de chacun une dragme, d'esprit de vin rectifié quatre onces, d'eau de menthe distillée au vin une once; on fait dissoudre les extraits dans les liquides sur un feu doux; & apres avoir coulé, on ajoute à la colature une demi-once d'esprit de nitre doux, & trente gout à buile de vitriol. Opun

6. XXIII.

⁽¹⁾ J'ignore quel bien les absorbants peu-vent faire aux blessés; mais il me paroît évident qu'ils doivent diminuer l'efficace des acides qui sont si bien indiqués contre la fievre, l'inflammation & la gangréne; le seul cas dans lequel je les crois utiles, c'est si, après plusieurs jours d'usage des acides, l'estomach en étoit un peu incommodé, ce qui peut arriver quand le malade a été fort affoibli par l'hémorrhagie; alors une ou deux prise d'absorbants dissiperoient cet accident passager, & je suis même convaincu, par une multitude d'observations, qu'il n'a pas lieu, quand on joint l'usage du kinkina à celui des acides, comme M. BILGUER le fait si sagement. Rem. du Trad.

S. XXIII.

Il arrive quelquefois que ces malades, (§. XXII,) sont attaqués par la fievre; elle commence par un grand froid, quelquefois même avec claquement de dents, qui dure une demiheure, une heure, quelquefois même davantage, & qui est suivi par une chaleur douce, terminée au bout de trois ou quatre heures, par une sueur médiocre. Le calme dure deux ou trois heure, au bout desquelles l'accès recommence; quelquefois il y a en même temps diarrhée.

Les causes les plus ordinaires de ces fievres sont ou 1°. de mauvaises digestions, quand on a pris trop d'aliments, ou des aliments gras, indigestes, susceptibles de putrésaction; ou 2°. une résorption du pus qui infecte & enslamme le sang; ou 3°. un air impur tel qu'est souvent, malgré toutes les précautions qu'on prend,

celui des hôpitaux.

Il est important d'arrêter d'abord cette fievre, de peur qu'elle ne dissolve, & ne putréfie le sang, & ne devienne fievre putride: si elle n'est point accompagnée de diarrhée, on

fait

fait vomir avec un peu d'ipécacuanha auquel on joint quelque grains de rhubarbe: s'il y a diarhée, on répete le même remede le lendemain matin, & quelquesois même le troisseme jour. Pendant le jour on donne un peu d'élixir fortifiant décrit dans le §. précédent; & on donne sur le soir à ceux qui ont vomi le matin, une demidragme ou deux scrupules de la poudre anodyne suivante; de racine de serpentaire de Virginie, de zédoaire, d'éleosaccharum à l'huile essentielle de fenouil de chacun deux Prupules, de corne de cerf brûlée seize grains, de pilules de cynoglosse vingt-quatre grains; ensuite je donne tous les jours, de l'élixir fortifiant, une poudre de kinkina composée, & une décoction fortifiante. La poudre est composée de deux dragmes de kinkina, d'une dragme de sel ammoniac, Es d'une dragme d'éleosaccharum à l'huile de fenouil. Les species pour la décoction fortifiante sont les suivantes; d'herbes de véronique, de mélisse, de mille-feuille de chacune une demi-once; de cetle de menthe deux dragmes, de fleurs de camomilles une once, de celles de pavot rouge une demi-once, d'écorce d'orange deux dragmes, de rapure de bois de [a][a-

sassafras, de casia lignea, de graine de carvi, de chacun une dragme, de kinkina quatre onces, de racine de serpentaire de Virginie une once. L'on hache, l'on concasse, & l'on mêle le tout: la fievre est ordinairement dissipée par ces remedes (1).

S. XXIV.

J'ai parlé jusqu'à présent des membres tronqués, & je dois actuellement examiner ce qu'il faut faire, quand une de , ou quelque fragment de fer ou de plomb, a si fort endommagé les oc de la main, du bras, du pied, de la jambe, que, quoiqu'ils ne soient pas entiérement facturés, & la partie pendante à un peu de chair & de peau, comme dans le cas du §. XXI. cependant ils sont si fort brisés, que la partie est trèschancelante & un peu pendante. Dans

CE

⁽¹⁾ M. BILGUER ayant vu de bons effet: de cette composition, l'indique telle qu'il l'a employée, & c'est sans doute un remede trèsessicace; mais l'on pourroit le simplifier sans lui rien oter de sa bonté, & les remedes simplifiées me paroissent à préférer dans tous les cas, & sur-tout quand il s'agit des hôpitaux. R. du T.

ce cas, il faut dilater l'ouverture faite par la balle, ou par le corps quelconque qui a fait la blessure, séparer la chair des os, en un mot, aggrandir assez la plaie pour mettre à nud les os brisés, sur-tout dans l'endroit où ils sont fracturés transversalement, afin que les doigts puissent les manier aisément : alors on enleve autant d'esquilles qu'on peut, aussi bien que la balle & les autres corps étrangers. Si les balles ont fait trous, il faut les traiter de la même façon l'un & l'autre; & quand il convier de faire des contr'ouvertures, on les fait également, soit qu'il n'y ait qu'un trou, soit qu'il y en ait deux, & l'on fait ces nouvelles plaies affez grandes pour pouvoir tirer les esquilles & les corps étrangers. Du reste, on fait le pansement comme dans le §. XXI. Dans les suivants on enleve les esquilles, à mesure qu'elles se séparent, ou qu'elles peuvent être aisément séparées; & s'il y a de très-gros fragments à enlever, on commence par les séparer des parties charnues; ensuite on les coupe avec une scie très-petite, dont la lame est extrêmement mince & étroite, quelquefois courbe, d'autre fois droite, suivant

le besoin, qu'on fait monvoir comme l'on peut, ou de haut en bas, ou de bas en haut, ou latéralement. Cette méthode m'a si bien réussi pour les os de la jambe & du bras, que j'ai souvent enlevé par ce moyen des morceaux de trois ou quatre pouces de longueur, & même plus longs. Pour les plus petits os, tels que ceux des mains & des pieds, je les ai séparés & enlevés tout entiers, soit qu'ils fussent rompus & brisés, soit qu'ils ne le sussent pas.

Si la balle pénétré dans la cavité d'un os, on met l'os à nud, ou du côté par lequel la balle a pénétré, ou du côté opposé; ensuite on le perce de deux ou trois trépans, & l'on enleve le corps étranger & toutes les

brifures d'os.

Si la balle a percé dans un des côtés de l'articulation du coude ou du genou, & a par-là même brisé plusieurs os d'un seul coup, je ne sais point un pansement dissérent, mais je dilate la plaie, & j'enleve les esquilles comme dans les autres cas, & ces plaies guérissent comme les autres. J'ai guéri un malade qui avoit été blessé par une balle qui étoit entrée dans la cavité de l'os de l'épaule; il ne voulut pas souffrir qu'on l'ôtat, ce qui ne l'empêcha pas de guérir, & il n'en a résulté d'autre inconvénient qu'une petite grosseur sur l'endroit de l'os où la balle est encore actuellement (I). I del no a bland no ment

L'on demandera peut-être, s'il est possible qu'une balle pénétre dans la cavité d'un os, sans le fendre ou le briser, comme il paroît qu'il est arrivé dans le cas que je viens de citer, & où cela paroitra d'autant moins vraisemblable, que je puis assurer que les os de cet homme étoient siermes, durs, point spongieux, & que d'ailleurs les fissures & les autres accidents des os dont j'ai parlé, sont aussi souvent la suite des plaies médiocres que des considérables? Mais, quoi qu'il en soit, voici comment je traite ces sortes de plaie: je panse les os en partie avec de la charpie seche, en partie avec des essences balsamiques, & quelquefois même je fais des injections: je panse les parties charnues avec un digestif, & j'arrose tout le pansement avec l'esprit de vin, comme §. XXI. and appropriate a sinor Je

⁽¹⁾ C'étoit un soldat aux gardes qui fait la campagne dans le moment où j'écris ceci,

Je modere la suppuration, je préserve, autant qu'il est possible, les fragments qui sont assez adherents pour qu'on puisse espérer qu'ils se ressouderont, en les affermissant dans leur situation naturelle, en les recouvrant avec les chairs & les peaux, autant qu'il est possible; & s'ils ont quelques petites esquilles pointues, je tâche d'en procurer la séparation à l'aide des remedes convenables, tels que les esfences balsamiques, dissérentes poudres, & sur-tout celle que j'ai indiquée §. X.

Je fixe le membre dans sa situation naturelle, en fuspendant le bras dans une écharpe ou dans un demituyau adapté à cet usage : je me sers pour la jambe de la machine de M. Petit, ou de fanons, qui sont des baguettes de bois, garnies de paille, & enveloppées de linge; & dans les pansements, ma principale attention est de serrer assez en dessus & en desious de la plaie, pour faciliter la consolidation des grandes pieces d'os, en les contenant dans leur situation, & prévenir la résorption du pus. La diete & les remedes sont les mêmes que dans le §. XXII; & par cette méthode, un très-grand nombre de ces

blessés

blesses ont recouvré leur santé au bout de deux, trois, quatre mois, quelques-uns seulement le huitieme; & mes propres observations confirment celles d'Horstius, qui assure qu'un homme, à qui on a enlevé de grandes portions du tibia & du peroné, peut marcher commodément après sa guérison, & ne boiter que très-peu (1).

§. XXV.

Mais des plaies aussi sicheuses ne sont point sans danger le blessé est non-seulement aisément attaqué par la fievre dont j'ai parlé §. XXIII; mais il est en danger par la blessure même. Il est vrai que ces deux dangers, celui de la fievre, & celui de la blessure même dont je parlerai tout à l'heure, D sont

L'on trouvera dans la suite de cet ouvrage de belles observations sur cette prodigieuse

réparation des os,

⁽¹⁾ Horstu Observationes Medicæ; part.
2. l. 4. obs. 10. M. de Fengler Capitaine
Lieutenant dans le Régiment d'Anhalt-BernBourg est un exemple de la plus heureuse
guérison d'une blessure à la jambe de cette
espece.

font liés l'un à l'autre, & marchent presque toujours d'un pas égal. Car il arrive tout-à-coup, & sans que le blessé, les Médecins ou les Chirurgiens l'aient soupçonné, que les plaies se seches, deviennent putrides, & exhalent une odeur infecte; les parties voisines sont en même temps extrêmement enflammées pendant quelques jours, après lesquels cette inflammation se change en tumeur odémateuse qui dégénere en abcès d'un bon pus, ou en une corruption pernicieuse sans abcès. Quelquesois ces plaies sont alles es par des armées de vers.

Le traitement de la fievre est le même que j'ai décrit §. XXIII; celui de la plaie, dans ce cas fàcheux, doit tendre entiérement à détruire l'inflamflammation qui se termine volontiers par la suppuration, & forme de grands sacs pleins de pus qu'il faut ouvrir.

Une compression modérée des parties voisines, dans ce cas, comme dans ceux dont j'ai déja parlé, contribue à prévenir la résorption du pus. Si l'inflammation est forte, & le malade jeune, on la modere par la saignée & par les autres remedes capables de la vaincre & de résoudre l'é-

paillif-

paissiffement phlogistique du sang (1).

S'il y a des causes évidentes de l'inflammation, il saut les enlever; airsi
l'on doit emporter avec un bistouri,
ou avec une scie les pointes des fragments osseux; on enleve tout ce qui
peut comprimer, & s'il y a quelques
bride qui sassent une trop forte constriction, on les détruit, en dilatant la
plaie par des incisions plus ou moins
prosondes.

L'on remédie au desséchement & à la putridité de la plaie, en la garnissant de la poudre composée de sel ammoniac, de camphre ont j'ai parlé s. X, & en l'arrosant ensuite d'huile de D 2 téré-

(1) Aujourd'hui que l'on sçait que le pus n'est qu'une dégénération d'une des parties du sang, il est plus aisé, peut-être, qu'autrefois d'expliquer pourquoi l'épaississement phlogistique du sang se termine quelquesois par la
suppuration, d'autresois par un retour presque complet à l'état de santé M. Pringle, à
qui nous devons tant de découvertes utiles,
qui ont répandu de nouvelles lumieres sur la
théorie & la pratique de la Médecine, est
le premier qui ait découvert cette véritable
formation du pus sur laquelle on avoit sait
tant de conjectures, & M. GABER l'a démontrée fort en détail par une suite d'observations très intéressantes, Rem. du Trad.

térébenthine; ou bien je les fais panfer, soit les plaies premieres, soit celles que le Chirurgien a faites, avec un baume composé de quatre onces d'esprit de vin, d'une demi-once d'esprit de térébenthine & de trois dragmes d'esprit de sel ammoniac; ensuite, après avoir beaucoup diminué l'épailseur de l'appareil, on fait, jour & nuit, des somentations avec quelqu'une des compositions indiquées \$1. X & XI.

On dissipe les vers, en changeant fouvent de bandes, de linges, d'habits, de couverures, en se servant des baumes dont j'ai parlé plus haut, qui tuent les vers, & préviennent la pourriture, en tenant sur les couvertures un linge trempé dans une teinture d'aloës ou de vitriol. Mais il faut avoir soin que la teinture d'aloes ne touche pas le membre malade, & beaucoup moins encore les plaies mêmes, de peur qu'il ne s'en résorbe une partie qui pourroit occasionner une diarrhée; quoique d'ailleurs l'aloës résiste puissamment à la pourriture, & soit quelquefois un vulnéraire utile (1).

⁽²⁾ Beaucoup de Chirurgiens prodiguent la teinture d'aloës dans le traitement de toutes les plaies, & beaucoup de Chirurgiens se plai-

S. XXVI.

J'ai eu à soigner pendant tout le cours de cette cruelle guerre un grand nombre de membres blessés, déchirés, brisés par des balles, des boulets, des éclats de bombes ou de grenades, de la mitraille, &c. Je les ai guéris, sans faire aucune amputation,, par la méthode d'écrite dans les deux paragraphes précédents, quoiqu'il y eût des os fracassés & brisés, de grands vaisseaux rompus, des chairs misérablement déchirées, des membres emportés, tels que je les ai décrits, §. XXI: d'autres, tels que ceux que j'ai décrits, S. XXIV, dans lesquels les os étoient fendus jusqu'à l'articulation; circonstances qui toutes faisoient craindre avec raison une guérison difficile & lente, une suppura-

gnent que leurs blessés meurent de la diarrhée; ne seroit-elle point souvent en partie la suite du pansement? M. Bil guer le croit, & je me souviens de trois blessés auprès de qui je sus appellé pour remédier à une diarrhée trop forte, & que je guéris par quelques secours, dont l'un des premiers sut la cessation de l'usage de l'aloës qu'on prodiguoit dans le pansement Rem. du Tr.

tion trop abondante, des hémorrhagies, des inflammations fortes, beaucoup de corruption, la gangrene, sphacele & la mort.

Mais, me dira-t-on, de ces gens si gravement blessés que vous avez traités sans amputation, n'en est-il mort

aucun?

Je répondrai dans un moment.

L'on m'objectera encore que je n'ai point parlé de la Brisure de l'os du bras ou de celui de la cuisse, & l'on me demandera ce qu'il faut faire, si l'un ou l'autre de ces os sont fendus jusqu'à leur tête, de façon à ne pouvoir pas espérer que le bandage puisse en procurer la consolidation. L'on dira enfin que je n'ai point parlé de la lésion de l'artere brachiale & crurale & du rameau considérable de l'une & de l'autre qui, passant entre l'os du coude & le rayon, ou entre le tibia & le péroné, s'appelle dans l'une & l'autre partie l'artere interosseuse, soit que leurs blessures soient accompagnées de la brisure des os, soit que les os soient entiers. Je satisferai à ces deux dernieres questions, après avoir répondu à la premiere dans le paragraphe suivant.

S. XXVII.

Ayant eu une fois, pendant cette guerre, dans un hôpital militaire, six mille six cents dix-huit blessés qui, tous furent traités sous ma direction, & dont je pansai une partie moi-mème, cinq mille cinq cents cinquantelept furent parfaitement guéris, & en état de soutenir tous les travaux de la guerre; cent quatre-vingt-quinze furent en état de faire le service des garnisons, ce qu'on appelle demi-invalides (1), ou de vaquer à quelques professions civiles; deux cents treize resterent incapables de tous travaux militaires ou civils, ce qu'on appelle grands invalides (2). Il en mourut six cents cinquante trois.

Ces cent quatre-vingt-quinze demi invalides, & ces deux cents treize grands invalides, en tout quatre cents huit étoient du nombre de ceux qui avoient eu les os meurtris, rompus, brisés; de ceux, en un mot, dont les Chirurgiens d'armées appellent les

D 4 blessu-

⁽¹⁾ Halbe Invaliden.

⁽²⁾ Ganze Invaliden.

blessures compliquées & dangereuses (1); car chacun sçait parmi nous qu'on ne donne point les invalides pour des plaies de la tête ou des parties charnues; mais que si après que les plaies de cette espece sont cicatrisées, il reste dans la partie ou de la foiblesse, ou de la tension, ou de la roideur, l'on emploie différents remedes, soit intérieurs, soit extérieurs, onguents, liniments, fomentations, eaux thermales, à l'aide desquels on les rétablit ordinairement tout-à-fait.

Supposons actuellement que des six cents cinquante-trois qui ont péri, il n'y en a pas eu plus de deux cents quarante-cinq qui aient péri par les suites ou d'une forte commotion, ou des plaies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre, de l'épine du dos, ou du fracas de l'os de la cuisse, ou des fievres putrides, des diarrhées & des autres maladies internes qui surviennent souvent dans les hôpitaux militaires, aux plaies mêmes les plus légeres, à cause du mauvais air qu'on y respire; il restera quatre cents huit

qui

⁽¹⁾ Schwerfracturirie.

qui seront morts des suites du fracas des os; & ce nombre est égal à celui de ceux qui ont guéri sans amputation, quoiqu'ils eussent des blessures temblables (1). Si, après ces calculs, on observe que sur le nombre prodigieux de blessés à qui, dans le commencement de la guerre, on avoit fait des amputations après des blessures graves, il en est à peine réchappé un ou deux; on pourra conjecturer, sans crainte de se tromper, qu'une trèsgrande partie des quatre cents huit qui ont été guéris & mis aux invalides, auroit péri, son leur avoit fait l'amputation, & ajouté à leurs blessures cette horrible blessure artificielle; & ce ne seroit rien objecter par-là même, que d'objecter que l'amputation auroit guéri un grand nombre de ceux

⁽¹⁾ L'on comprend aisément que M. Bilique n'a pas établi son calcul d'une façon aussi avantageuse qu'il l'auroit pu faire, & je suis persuadé, que sur 6618 blessés, il y en a plus de 245 qui ont péri des suites de la commotion, des plaies des capacités, de la fievre, de la diarrhée, ou des aurres maladies produires par leur mauvaise constitution, le mauvais air, l'épidémie, & R. du Tr.

qui ont péri, si on l'avoit faite à temps,

& comme il faut (1).

Si, de plus l'on veut bien faire attention que plusieurs de ceux qui on péri des suites de plaies compliquées avec fracas d'os, auroient pu guérir s'ils avoient été soignés ailleurs que dans des hôpitaux où l'air est trèsma vais, & se rappeller en même temps ce que d'habiles Chirurgiens ont dit qu'il périt les deux tiers de ceux à qui l'on fait l'amputation d'un membre (2), l'on avouera, sans peine i'es-

(1) Il y auroit effectivement de l'absurdité dans cette objection; elle reviendroit à ce argument, il est démontré que le danger de l'amputation, ajouté au danger des blessures naturelles de ceux qui ont pû guérir, en auroit tué un grand nombre, donc le danger de cette opération, ajouté au dangel des laies de ceux qui n'ont pas pû guérir, les auroit sauvé; il n'y a qu'une obstination aveue qui puisse faire ce raisonnement. R. du T.

(2) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, t. 2. p. 256, où M. Boucher, parlant des blessures d'armes à seu, avec racas d'os dans le voisinage des articulations, pouve que l'amputation ett ordinairement nuile, & que de trois malade à qui on l'a faite, en périt ordinairement deux, au lieu que de cent soixante-cinq qui avoient eu les os brisés & auxquels on ne sit point d'amputation, il

j'espere, que la méthode que j'emploie pour guérir les membres blessés, en les conservant, est fort à préférer a celle à celle qui les ampute.

S. XXVIII.

Enfin, je dois ajouter que le plus grand nombre de ceux qui ont péri dans nos hôpitaux par des suites de plaies des membres, est de ceux qui avoient l'os de la cuisse brisé dans le voisinage de son articulation supérieure; & comme jusqu'à présent l'on ne connoît point de moyen de les guérir, & qu'on n'a point essayé de leur faire l'amputation, si on les soustrait du nombre des morts du paragraphe précédent, l'on verra que le nombre de ceux à qui l'on a fauvé la vie fans am, utation, est beaucoup plus grand que celui de ceux qui sont morts. Puisque les blessures avec fracas de l'os de la cuisse ou du bras dans leurs parties supérieures, doivent toujours être regardées comme désespérées.

D 6 9. XXIX.

n'en périt pas un. Succès qu'il attribue, à la vérité, à la prudence du Chirurgien, qui n'employa point les fomentations spiritueules, mais se servit d'émollients, de légers résolutifs & de calmants.

S. XXIX.

D'abord, par rapport à la cuisse je ne sçais pas que personne l'ait a putée jusqu'à présent avec succès dans sa partie supérieure: on l'a fait heureusement pour le bras, mais très-rarement (1). Chacun sçait que les plus habiles

(1) M. MORAND, le pere, est le premier qui ait fait l'amputation dans l'articulation de l'épaule. M. LE DRAN la fit bientôt après en présence des meilleurs Chirurgiens de Paris M M. PETIT, MARECHAL, LA PEYRONIE, ARNAUD, &c. & ce nombre de témoins ayant acquis plus de célébrité à son opération, celle de M. Morand a souvent été oubliée, & M. LE DRAN a passé pour en être l'inventeur. M. Bromfieldl'a faite il n'y a pas longtems à Londres avec beaucoup de succes; mais un petit nombre de succès heureux n'empêche pas que l'opération ne soit très-douteuse & n'ait eu ses revers. M. Home, célebre Médecin d'Edimbourg, également cher à l'Agriculture, à la Médecine & aux Arts, rapporte qu'il vit faire cette opération par M. MITCHEL dans la précédente guerre à deux soldats dont l'humerus étoit fracturé jusques à l'articulation, & qui périrent tous deux peu de jours après; il dit, il est vrai qu'ils étoient dans un état de dépérissement quand on fit l'amputation, mais il ajoute que cette opération paroît dangereuse, lors même putation de la cuisse que dans sa partie férieure, un peu au-dessus du geaou; mais, en supposant même qu'on de l'amputer avec succès dans son milieu, quand l'os n'est ni brisé, ni ndu plus haut, cette amputation devendra inutile, lorsqu'il le sera, ce ui a été très-fréquent parmi nos bessés.

Cette difficulté de l'amputation dans les parties supérieures de la cuisse fait que les Chirurgiens aiment mieux bandonner à leur sort les blessés auxquels ils la croient nécessaire, que de l'entreprendre; & J'avoue que je pencomme eux. Si cependant il se préentoit un cas dans lequel la mort du malade sut certaine, si l'on n'amputoit pas, & que l'amputation pût donner quelque espérance, je présérerois de

qu'on la fait dans les circonstances les platavorables. Medical fact. and experiments. Par rapport à celle de la cuisse l'on doit peu espérer que les esforts qu'on fait pour determiner si, quand, & comment on doit an puter dans l'articulation de la cuisse, aient jamais le succès qu'on paroît en attendre. Si cette opération s'établit, l'on ne tardera peutêtre pas à demander doit-on la proscrite? R. du T.

de faire l'amputation dans l'articulation, même plûtôt qu'ailleurs, parce que quoiqu'elle soit extrêmement difficile, elle prévient au moins les incommodités & les accidents qui leroient une suite du moignon (1).

Mais la nécessité de cette opération ne pouvant presque exister qu'en conséquence de la blessure des gros vaisseaux artériels, en suivant la méthode que j'indiquerai pour y remédier dans le §. XXXV, elle deviendra inutile; & l'on pourra cesser d'en disputer: car il n'est pas douteux qu'on peut

1 191 ,03703

(1) Il me paroît que si l'on avoit le malheur d'être réduit à opter entre l'amputation dans la partie supérieure de la cuisse, ou dans l'articulation même, une des raisons de présérer cette derniere, ce seroit un parties de facilité à arrêter le sang de l'artere crurale.

Un Anatomiste Chirurgien, qui a eu de la réputation, établit que l'artere obturatrice est celle dont on doit craindre le plus l'hémorrhagie, mais que l'opération ne dure pas assez long-temps pour que cette hémorrhagie soit mortelle. L'on est surpris de le voir parler de cette opération comme d'une opération qui seroit familiere, & je sais cette observation parce qu'il n'est pas le seul qui put y donner lieu, & parce qu'un hardi ignorant qui liroit cet endroit pourroit entreprendre comme aisée & commune une opération qui ne s'est jamais saite. Rem, du Trad.

peut remédier aux accidents les plus graves dans cette partie, comme dans les autres, en joignant aux moyens que j'ai déja indiqués, l'opération dont je parlerai dans le §. XXXV, pourvu qu'on l'emploie à temps, avant que le malade soit épuisé, & presque mourant par la suite des accidents qu'on a laissé se développer. Mais la crainte; qu'ont les malades de la douleur que produiroient les plaies profondes qu'il faut faire dans des parties charnues, empêche d'aller enlever les fragments offeux qui compriment, ou irritent les parties voisines, de débrider les membranes trop tendues, & qui font une constriction, de donner issue au pus, & de porter les remedes dans les endroits où ils doivent être appliqués. Il réfulte delà que fon emploie les vrais remedes trop tard, & que le malade succombe.

Quand la nature pourroit surmonter tous ces obstacles, il s'en présente de particuliers à nos blessés (1), qui sont réunis en très - grand nombre

dans

⁽¹⁾ Ce que M. BILGUER dit des blessés Prussiens ne leur est que trop commun avec ceux de toutes les armées.

dans les hôpitaux militaires où plusieurs causes empirent l'état des plaies, retardent la guérison des plus simples. Les principales de ces causes, sont la malpropreté, le manque d'un régime convenable, des lits incommodes, un bruit continuel qui empêche de dormir, le mauvais air, des transports fréquents d'un lieu à un autre, & faits d'une maniere incommode; ce qui contribue beaucoup à rendre si rares les exemples des gens gravement blessés dans le haut de la cuisse, avec fracas d'os, qui guérissent: mais si quelqu'un disoit qu'il n'en guérit point du tout par la méthode décrite §. XXXV, je ne lui répondrois qu'en lui produisant les soldats, invalides même, & qui sont actuellement, les uns dans les provinces, les autres dans les hôpitaux, & done la gérison prouve le contraire. Je sçais que cette méthode est difficile, tædieuse; qu'il périt plus de ces blessés qu'il n'en guérit; mais ce ne sont point là des raisons de la diffamer & de la proscrire, puisqu'elle est la seule, & que l'amputation du bras ou de la cuisse est une opération non-seulement ditficile, mais peu sûre.

S. XXX.

Je dois dire quelque chose de la contusion ou de l'échymose, & je parlerai sur-tout de celle dans laquelle il y a une grande quantité d'humeur épanchée sous la peau, telle qu'on l'observe souvent, quand un boulet, sans percer la peau, l'a endommagée au point qu'elle ressemble à une croute gangréneuse, & a en même temps disloqué, cassé ou brisé les os dans le même endroit. Quand un Chirurgien trouve une contusion de cette espece, le traitement, qu'il doit employer, n'est pas fort différent de celui que j'ai indiqué pour la gangrene; car il faut traiter cette peau tout comme une croute gangreneuse, l'ouvrir par plusieurs incilions profondes, les garnir de la poudre que j'ai indiquée §. X, & mettre par dessus l'onguent digestif, melé à l'essence de myrrhe, & couvrir continuellement, l'endroit même blelsé & toutes les parties voisines, avec des fomentations émollientes, dans lesquelles il n'entre rien de stimulant ni de fortifiant. L'on emploie, pour les os cassés, la méthode que j'ai indiquée §. XX, & s'il y en a qui soient luxés

luxés, on les remet à leur place, mais fans les affujettir par les bandages qu'on emploie pour les luxations ordinaires, & qui, dans ce cas, grancient les incisions nécessaires, & empêcheroient la chûte des escharres gangreneuses & la formation du pus; ainsi, après avoir remis l'os, on se contente de le laisser dans un grand repos, & quand la croute gangreneuse s'est séparée, on traite l'ulcere comme les plaies des parties charnues.

S. XXXI.

Quelques personnes pensent que ces grandes contusions, accompagnées de brisures, exigent l'amputation comme le genre de guérison le plus convenable (1). Je dirai ce qui me paroît résuter cette opinion. Premierement, il faut sçavoir que le danger de mort, dans ces cas-là, ne dépend pas seulement des humeurs épanchées dans l'endroit meurtri, mais de cette violente commotion, qui secoue & occasionne une compression générale des vaisseaux dans tout le corps, & surtout

⁽¹⁾ Est-ce guérir que perdre une jambe?

tout dans les parties intérieures (1); & des vaisseaux comprimés, obstrués, rompus, naissent l'épanchement, l'inflam-

(1) Il y a très-long temps qu'on sçai que cette commotion, on pourroit dire cette contusion générale, est une des grandes raisons du danger des blessures produites par les boulets, & du plus au moins par les armes à feu, mais je ne me rappelle point dans ce moment d'avoir vu la méchanique de cet effet aussi bien développée que dans cet ouvrage. La rapidité avec laquelle l'air frappe compenle ce qui lui manque en densité: ceux qui aiment à tout réduire en calcul pourront déterminer exactement cet effet par une regle de trois, & en supposant d'un côté un courant d'air, qui ait acquis, par le mouvement d'un boulet, une vitesse donnée & qui agisse snr un homme avec cette vîtesse, en supposant de l'autre un homme qui tombe sur un planemer avec une vitesse également donnée, l'effet sera égal si la vitesse de l'air est à celle de l'homme qui tombe comme la densité de la planche est à celle de l'air, ou plus briévement il les vitesses des contondants sont en raison inverse de leurs densités. Je serois même porté à croire que, quand la vitesse est parvenue à un certain degré, son effet croît en raison plus grande que son accroissement, ou, pour parler algébriquement, que ses effets doivent être exprimés par quelque puissance de ses degrés; ainsi l'effet d'une vitesse de 150 degrés seroit à l'effet d'une vitesse de 125, non pas comme 150: 125 ou comme 6: 5, mais

92 Inutilité de l'Amputation flammation, la suppuration. Cette commotion de tout le corps dépend de l'air extérieur, qui, étant comprimé,

comme le quarré, ou peut-être une autre puilsance de 150 au quarré, ou à la puissance correspondante de 125. Il y a des raisons physiques qui portent à croire que la chose est ainsi, & il y a quelques observations qui paroissent le prouver. Ceux qui ont servi en temps de guerre, ont tous été témoins de quelque exemple marqué de cet effet de la percussion de l'air; on a des exemples de gens tués sur le champ sans avoir été touchés par le boulet. Je sçais de deux Officiers dignes de foi qu'à la bataille de Fontenoi un boulet cassa l'os de la cuisse d'un soldat de l'armée d'Hollande sans le toucher; un autre a vû un homme qu'un boulet rendit paralytique de la moitié du corps en passant à côté de lui. Ceux qui observent, sçavent que rien ne fatigue autant les armées qu'un grand vent, les sentinelles même en sone fatiguées sans marcher; c'est qu'un grand vent fait une meurtrissure générale, qui produit nécessairement la lassitude. Je ne sçais si l'on ne pourroit pas attribuer à cette même cause quelques effets de la foudre. Je n'ajouterai rien à ce que M. BILGUER dit de l'effet de la contulion, ce qu'il en a dit n'a besoin d'aucune explication, & j'ai donné assez de détails sur cette matiere dans l'Avis au Peuple; je dirai simplement que dans les plaies faites par les balles de mousquets, l'effet de la commotion générale n'est pas si considérable, mais ce qui en fait le danger c'est la meurtrissure topique de la plaie,

primé, condensé & poussé très-proprement avec un boulet mû avec une grande rapidité, agit sur le corps avec plus

le peu de sang qui s'écoule souvent, & enfin, comme dit M. LE DRAN, parce qu'auffi-tôt qu'on se sent blessé d'un coup d'armes à feu, on on nest pas le maître. Saisissement qui me pa-toit avoir trois causes, dont l'action n'est point démillée par celui sur qui elle s'exerce, 10. cette idée que les plaies d'armes à feu sont dangereules; celle qu'on ignore le degré du mal; 3º. la commotion même, qui, par l'état momentané dans lequel elle met le blesse, fait qu'il est beaucoup plus susceptible d'effroi. Il y a un instant où le courage est inutite. Qu'on me permette de placer lei une observation que je tiens des temoins oculaires, & qui prouve l'effet pernicieux d'un saisssement sur les blessés. Deux Officiers au service de France furent blesse, dans la penultieme campagne, l'un très-dangereusement, l'autre, qui avoit été prisonnier quelque temps auparavant, & prisonnier très-maltraité, très-légerement; ils furent conduits au même endroit & mis dans la même chambre; le premier s'attendoit à une mort prochaine, il guérit cependant affez vîte: le second s'attendoit à une très-prompte guérison, & sa plaie, qui n'étoit presque que superficielle à la jambe, ne laissoit pas soupçonner le plus petit danger. L'endroit où ils étoient sut surpris, & l'on vint leur noncer qu'ils étoient prisonniers; l'idée de ce qu'il avoit souffert, fit sur ce dernier une si

94 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION plus de force, & y produit une contusion plus forte qu'aucun autre corps contondant, même des plus pefants, ne l'a jamais fait. De-là naissent ces meurtrissures sensibles qu'on observe dans les visceres, les crachements & les vomissements de sang, l'oppression, la toux, les douleurs, les inflammations & les suppurations intérieures, la fievre & autres maux qui furviennent souvent à des contusions affez legéres en apparence; & bornées à quelque extrêmité du corps, mais qui sont produits par cette contusion générale, & on peut dire invisible de tout le corps (1).

L'im-

eft

lente impression, qu'il se trouva sur le champ assez mal; la plaie sut gangrénée au pansement suivant, aucun secours ne put le sauver, & il périt au bout de peu de jours. Rem. du Trad.

(1) Les accidents fâcheux, dont je viens de parler, arrivent moins quand le membre a été entierement emporté par le boulet, quoique la commotion occasionnée par la pression de l'air soit plus forte dans ce cas, que quand le boulet n'a occasionné qu'une contusion; ce qui pourroir faire douter de la justesse de ce que j'ai dit dans ce paragraphe. Mais l'étonnement cessera en faisant attention que dans la contusion il n'y a point d'hémorrhagie, au lieu qu'elle est considérable quand le membre

L'amputation du membre ne prévient point tous ces accidents, au contraire elle les augmente par le saiment que font éprouver au blessé l'effroi attaché à l'idée d'amputation, & l'horrible douleur qu'elle produit, & par-là elle hate la mort, qu'on croit prévenir en l'employant: ainsi je soutiens hardiment que l'amputation ne peut pas être utile dans ces cas, dans le quels la nature & l'état des parties doit la prohiber; que dans d'autres elle est nuisible, puisqu'elle hâte la mort; & qu'elle est également nuisible, quoique le bleßé guérisse, si on pouvoit le guérir & conserver le membre; un Chirurgiez n'est jamais excusable de l'employer dans ce dernier cas.

S. XXXII.

Puisque je rejette l'amputation des membres meurtris, je dois indiquer

est emporté, & qu'ainsi le remede dans ce cas est une suite du mal, puisque cette hémorrhagie opere ce qu'on souhaite d'opérer par les saignées dans les contusions sans hémorrhagie, & dimpe les obstructions & les épanchements; qui sont la suite de la commotion.

96 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION les moyens de guérir les meurtrissures.

Je préviens les symptômes fâcheux qui en sont la suite, ou je les dissipe, s'ils se sont déja manifestés, par de fréquentes saignées & par l'usage des remedes qui atténuent le sang, qui résolvent celui qui s'est épaisse, qui rendent propre à être résorbé celui qui étoit épanché. Je leur associe ceux qui, en évacuant doucement par les selles, désemplissent par-là les vaisseaux, & je donne ensuite ceux qui peuvent rétablir le ressort des vaisseaux & rendre au sang son état naturel.

Je n'ai point trouvé de remede plus propre à résoudre & à sortisser modérément qu'une poudre composée de nitre, de sel amer, de crême de tartre Es de véritable bol d'Arménie (1).

S. XXXIII.

Le pansement du membre meurtri varie suivant les circonstances, car ou

⁽¹⁾ Je n'ai point trouvé de meilleur remede intérieur contre les contusions, que l'usage abondant de l'oxymel. Rem. du T.

ou la contusion a fait eschare gangreneule ou ne l'a pas faite; si elle ne l'a pas faite, mais qu'elle ait cependant fracturé les os, le pansement doit être très-doux. Dans ce cas je ne fais point d'incisions, mais je travaille à rapprocher les extrêmités des os, & à les remettre dans leur situation naturelle, dans laquelle je les maintiens par des compresses & des bandages, comme dans les fractures ordinaires simples'; je fais fomenter continuellement tout l'appareil, avec des décoctions résolutives & vulnéraires (1), & je suis exactement tous les conleils que j'ai donnés §. XIV, au moyen de quoi j'ai presque toujours guéri très - heureusement les contusions

de cette espece. Si la contusion a fait eschare gangreneuse & en même temps brisé les os, il faut commencer par séparer la croute gangreneuse des parties saines, avec le scalpel; on fait de profondes incisions, on ne néglige aucun des se-

⁽¹⁾ Une infusion aqueuse de scordium & de miliepertuis, à laquelle on joint une huitieme ou une sixieme partie de vinaigre, est une des fomentations les plus convenables dans ce cas-Rem. au T.

cours propres à faciliter la résolution ou la suppuration, & l'on traite le fracas des os conformément aux regles indiquées dans le §. XXIV. Ce cas ne souffre aucune négligence dans le traitement, & nous nous trouvons bien récompensés de nos peines, par le plaisir de procurer à ces infortunés une guérison ou complette ou aussi parfaite, au moins qu'il étoit possible de l'obtenir dans leur état.

Il y a actuellement à l'hôpital de. Torgaw un soldat qui avoit été cruellement blessé; l'épaule & le bras étoient très-mal par l'épanchement qu'avoit produit la contusion, l'omoplatte & & la clavicule étoient entiérement fracassées, l'os du bras avoit été chasse de la cavité glénoïde & poullé inférieurement, les ligaments, ayant été trop fortement distendus, étoit relachés, & les parties voisines, profondément meurtries, étoient couvertes d'une croute noire qui ressembloit à la gangrene. La meurtrissure & la double fracture de l'omoplatte & de la clavicule sont très-bien guéries, l'humérus n'a jamais purêtre maintenu dans son articulation, à cause du relachement des ligaments, quelques autres accidents se sont heureusement dissi-

pes,

pés, mais il lui reste une toux & une fievre presque continuelles, avec les symptômes qu'elle entraîne, qui prouvent qu'il y a du pus dans quelque viscere, peut-être dans le poumon, suite de l'effet de la contusion sur les parties intérieures.

S. XXXIV.

Chacun comprend aisément que la méthode de guérir sans amputation les membres blessés, fracturés, brisés par des plaies d'armes à feu, telle que je l'ai décrite jusques à présent, est accompagnée de beaucoup de douleurs, de murmures & d'impatience de la part du blessé, qu'elle exige un Chirurgien très-éclairé, & qu'elle lui donne beaucoup de peines, de soucis & d'inquiétudes; je n'ai point caché d'ailleurs qu'elle ne fauvoit pas tout le monde, on peut dire quelquefois en l'employant,

Non est in Medico semper relevetur ut æger, Interdum docta plus valet arte malum.

Mais comme on peut appliquer ces vers encore plus souvent en employant l'amputation, l'utilité de la méthode, que j'ai indiquée, reste également E 2 vraie.

vraie. On oppose l'espérance aux dou leurs & aux murmures du malade; les plaies pour les incisions se sont ordinairement dans un temps où il ne pense pas à s'en plaindre & à les empecher, & elles sont beaucoup moins cruelles que l'horrible plaie de l'amputation: les obstacles tirés de la difficulté de cette méthode sont levés dans nos hôpitaux, par les soins que la bénigne vigilance de Frederich Le Grand l'a porté à se donner pour sournir ses armées victorieuses de Chirurgiens capables de la mettre en

S. XXXV.

pratique.

J'ajouterai ici que par rapport à ceux qui ont eu la cuisse ou le bras emporté par un coup de canon, je ne sçache pas qu'on ait jamais apporté dans nos hôpitaux, aucun des premiers, c'est-à-dire, de ceux qui avoient eu la cuisse emportée; ils avoient péri sans doute promptement sur le champ de bataille par l'hémorrhagie. Il en est venu quelques-uns de ceux qui avoient eu le bras emporté, mais les Chirurgiens employés au camp avoient déja arrêté le sang & appliqué l'appa-

l'appareil qu'on applique ordinairement après l'amputation; nous les guérissions ensuite par la méthode indiquée dans le §. XXXI. Les blessés de cette espece fournissent l'occasion de placer ici ce que j'ai à dire sur la nécessité de faire l'amputation tirée de l'hémorrhagie; mais je puis être court, panque de nos jours, & au milieu des progrès de la Chirurgie, il n'y a personne qui ne connoisse & qui ne soit familier avec les différentes méthodes d'arrêter le fang. Aussi, quoique les arteres interosseuses, l'artere brachiale & l'artere crurale dans le voisinage de l'articulation du coude & du jarret, ou d'autres rameaux arteriels ouverts donnent de la peine au Chirurgien, l'on n'est point obligé pour cela de faire l'amputation, car dans quelque situation qu'on suppose la blessure de l'artere, le Chirurgien peut toujours, par des dilatations ; se faire jour jusques à l'ouverture de l'artere, & arrêter le sang ou par l'application des astringents, parmi lesquels l'agaric & l'esprit de térébenthine nous ont souvent très-bien réussi, ou par la compression, ou par des ligatures, ou enfin par tous ces secours réunis; ainsi je n'entreprendrai jamais l'amputation pour E 3

pour l'hémorrhagie. L'on s'étonnera même comment it a pu venir dans l'efprit des Chirurgiens de penser à ce remede, puisque souvent la difficulté d'arrêter l'hémorrhagie après l'amputation est plus grande que dans tout autre cas, sur-tout si l'on ampute la jambe au-dessus du genoux (1); ainsi je persiste dans mon idée, soit que la plaie de l'artere soit jointe à une plaie des seules parties charnues, soit qu'il y ait en même temps fracture ou brissure des os, & dans ce dernier cas je joindrai les secours indiqués dans ce paragraphe à ceux du §. XXIV.

J'entends objecter ici que tous ces fecours seroient inutiles se l'artere brachiale ou crurale sont blessées à une certaine hauteur, parce que dans ce cas il faut nécessairement que le membre périsse, faute de nourriture. Je n'ai qu'un mot à répondre par rapport à la blessure de l'artere crurale dans le haut de la cuisse, c'est que, soit que ma méthode soit ou ne soit pas adoptable à ce cas, l'on n'a pas l'alternative de l'amputation, personne, au-

tant

⁽¹⁾ Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1732.

tant que je puis le sçavoir, n'ayant osé faire l'amputation dans cette partie, parce que tout le monde a craint que le malade ne périt dans l'opération (1). Les blessures de l'artere brachiale ne me détermineroient point non plus à l'amputation du bras dans sa partie supérieure, quoique possible, parce que je crois que l'on doit tout tenter avant que d'en venir à cette extrèmité, & plusieurs expériences ayant appris qu'après l'opération de l'anevrisme le membre reprend la chaleur, le mouvement, la force (2), quoique . E 4

(1) Je n'ai point encore lu la dissertation sur cette matiere, qui a été couronnée par l'Académie Royale de Chirurgie, mais j'ai appris par des personnes qui revenoient de Paris, que l'Auteur avoit amené à l'Académie un chien, auquel il avoit fait l'amputation de la cuisse dans l'articulation.

Note du Tr. Il doit y avoir ici de l'équivoque, puisque les Auteurs des piéces présentées pour le prix ne peuvent pas se faire connoître. Ce n'est pas que je ne croie l'amputation de la cuisse d'un chien dans l'articulation très-possible, mais je ne vois pas ce qu'elle conclut pour la possibilité de la même opération dans Phomme.

(2) Voyez Heister Chirurg. t. 1. part. 1. c. 13. Esfays d'Edimbourg , t. 2. art. 15. t. 5. art. 17.

le

le tronc brachial ait été intercepté, je pense que quand elle a été blessée, on doit hardiment en faire la ligature, & ensuite pourvoir à la conservation du membre par des somentations apéritives mêlées de quelques spiritueux, & par des frictions douces, qui contribuent à ouvrir les petits vaisseaux, à les dilater & à rendre par-là aux parties la chaleur & la vie (1). Si l'on remar-

le Promptuar. Hamburg. & les Recueils de Bres aw en différents endroits?

gicales & les ouvertures de cadavies concourent à établir le sentiment de M. Bil GUER.

Les preuves anatomiques se tirent de l'inspection des arteres. Je suis persuadé qu'à moins que l'artere crurale ne soit blessée presque à sa sortie de l'arcade des muscles abdominaux dans l'endroit où elle perd le nom d'iliaque, fon oblitération entraînera rarement la perte du membre; outre trois petits rameaux qui en partent presque à sa sortie, & sur lesquels j'avoue que je ne compterois pas beaucoup pour nourrir tout ce gros membre, soit à cause de leur petitesse, soit, sur-tout, à cause de leur distribution. à deux pouces ou trois doigts de distance de l'artere, il part d'autres rameaux bien plus considérables, dont deux entr'autres, sous le nom d'arteres musculaires, & sur-tout l'externe descendent très-gros le long de la cuisse, & fournissent évidemment à la nourriture de ses muscles; quoiqu'on n'ait pas remarque un peu de tumeur & de la chaleur au-dessous de la plaie, le premier ou le second jour de l'opération, ES

fuivi leurs trongs jusques à la jambe, je ne doute pas que l'on ne pût parvenir à découvrir quelques-uns de leurs rameaux qui s'y portent, & qui, peu apparents dans l'état naturel, ne tarderoient pas à le devenir davantage quand le sang s'y porteroit avec plus d'abondance, d'ailleurs les anastomoses de quelque rameau considérable avec le tronc de l'artere crutale y portent le sang, & elle peut redevenir artere utile; l'observation prouve que cela est arrivé au bras, & il n'est presque pas douteux que cela n'arrive austi dans la jambe; le nombre de rameaux, qui sortent de l'artere brachiale presque des soi origine, & leur distribution étant fort analogues à ce qu'on observe sur l'artere crurale.

Les Observations Chirurgicales qui prouvent le rétablissement de la chaleur dans les parties, après l'opération de l'anevrisme, quoique l'on ait été obligé de lier l'artere brachiale trèshaut, sont fréquentes, l'on en trouve chez beaucoup d'autres. Observateurs que ceux que cite M. BILGUER, & il y a sans doute peu de Médecins & de Chirurgiens qui n'aient eu occafion de le voir eux-mêmes.

C'est un spectacle extrêmement intéressant que d'observer le retour successif de la chaleur, de la fermeré & de la couleur dans un bras sur lequel on a fait l'opération de l'anevrilme. Je ne sçache pas qu'on l'ait jamais faite à la cuisse, l'artere est si fort préservée dans cette partie,

l'on doit concevoir de grandes espérance que la vie se rétablira dans tout le membre. Si au contraire tout ce qui est inférieur à la plaie se flétrit, se résroidit, se desseche, alors on pourra penser à l'amputation, mais jamais se hâter; parce que la mortification dans ce cas est toujours très-lente, & que quelquesois la chaleur & le mouvement renaissent dans la partie fort tard. Mais je suis persuadé que ce cas exigera très-rarement l'amputation.

S. XXXVII.

L'ordre du traitement exigeroit que

qu'il est très-rare qu'il s'y forme un anevrisme. J'ai vû l'opération réussir très-bien dans la partie inférieure de la jambe, sur la tibiale antérieure, & le pied ne soussir que très-peu, pendant très-peu de jours; il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres rameaux qui lui fournissent.

Quelques sections rares de cadavres forment un troisseme argument, puisque l'on a trouvé l'artere crurale oblitérée par une suite de maladie, dans la partie supérieure de la cuisse, sans que la jambe eut cessé de se nourrir, quoique peut-être un peu moins parfaitement.

Les bains de vapeurs seroient, dans ces cas où il faut faciliter la circulation dans de petits vaisseaux & les aggrandir, un des remedes les plus uiles. R. du Trad.

je parlasse actuellement des deux dernieres raisons qui déterminent à l'amputation, la carie des os, & l'état cancéreux de la partie; mais il me paroît plus à propos de rapporter auparavant quelques exemples de guérisons opérées sans l'amputation, qui auroit paru indispensable à beaucoup de gens. A and li and mo dimo

Le premier exemple que je citerai, & il est très - remarquable, est celui d'un soldat du Régiment de son Altesse Royale LE PRINCE HENRI, que mon ami M. KRETSCHMER, très-habile Chirurgien, & Chirurgien en chef de l'hôpital (1) & M. Sterneman, Chirurgien ordinaire, traiterent sous ma direction & guerirent parfaitement, au grand étonnement de tout le mon--de. Le bras gauche avoit été si horriblement maltraité, par quatre éclats de fer, que l'os du bras étoit cassé par le milieu, & le bras percé de huit trous, il y avoit, sur l'articulation même du coude, un anevrisme vrai de la grosseur du plus gros poingt. M. KRETSCHMER commença par arrêter le sang en appliquant le tourniquet Dest E 6 fous.

⁽¹⁾ Staabs-Chirurgus dey bem Lazareth

Sous l'aisselle; ensuite des huit trons ou blessures, il choisit les deux qui étoient les plus voisines de la fracture & les dilata assez pour mettre l'os à nud, il dilata un peu les six autres; après ces dilatations, il enleva plusieurs esquilles considérables; ensuite il rapprocha les deux parties de l'es & les remit en place, il les fit contenir par les aides pendant qu'il arrosoit toutes les plaies avec parties égales d'elprit de vin & d'eau d'arquebusade, & qu'il garnissoit de charpie ; il enveloppa tout le bras dans un linge & le banda en serrant médiocrement le bandage; il couvrit l'anevrisme de compresses graduées, & le lia modérément avec une bande à part, après quoi il arrola le tout avec le même mélange d'eau d'arquebusade & d'esprit de vin, chaigé d'autant de boule de mars qu'il en avoit pu dissoudre, & il appliqua fur le bandage de l'anevrisme la fomentation dont j'ai parlé plus haut, faite avec les especes pour la décoction noine (1). Il relachoit le tourniquet de deux en deux heures & le resserroit bientôt après; il l'ota entiérement au bout de

peu

⁽¹⁾ Voyez & XIII.

u de jours & se contenta de comprier l'artere sous l'aisselle avec des comesses & un bandage qui ne faisoit point obstacle au pansement des plaies. pansoit les plaies tous les jours, mais il ne changeoit l'appareil de l'anevrisme que de deux jours l'un, uoiqu'il y eut deux des trous qui coient renfermes sous cet appareil. Il ontinua ainsi avec beaucoup de soin. pendant long-temps. Il fit tenir, pendant tout ce temps, la main & l'avant bras dans un demi tuyau de fort carton qu'il tenoit suspendu par une écharpe. Il sit de fréquentes saignées, donna pour boisson de l'eau & du vinaigre, & fit prendre de temps en temps des poudres , dont j'ai parlé plus haut, composées de nitre, de sel amer, de crème de tartre & de véritable bol d'Armenie (1). A l'aide de ces feuls se-- laud anopaugms! Just Jamen Lours.

^{- (1) 6.} XXXII. Il y a long-temps que les terre bolaires ont la réputation d'être un remede utile dans les contusions, mais je crains que ce ne soit une erreur, & je n'en ai jamais vu aucun effet assez sensible, dans aucun cas, pour leur croire les vertus qu'on leur attribue; le vrai bol d'Arménie peut exercer quelque aftriction dans les premieres voies, à ce titre il ne seroit pas trop utile, & laisser développer peut-être quelque principe acide qu'il renferme, mais

cours, il a rétabli ce bras, qui étoit si malade, qu'on ne pouvoit pas même l'amputer, au point que dans le cours du troisieme mois, après avoir ôté quelques esquilles, l'anevrisme étoit dissipé, & la fracture & les plaies parfaitement guéries.

Nous guérimes un aute foldat du Régiment de Brandebourg Bareith, dont le coude étoit misérablement déchiré par cinq morceaux de fer, dont quelques uns étoient restés enchassés dans la partie, & dont les deux os de l'a-

vant-bras étoient brisés.

Après avoir dilaté les plaies, nous enlevames les esquilles, nous sçiames une piece du cubitus longue de quatre doigts, & en pansant les plaies, nous tâchames d'éviter une suppuration trop abondante.

Dans la méthode ordinaire on auroit assurément fait l'amputation, puisque

mais quatre ou cinq gouttes d'esprit de soufre seront plus utiles, à cet égard, qu'une dose de cette terre; ainsi je suis presque convaincu qu'elle est inutile dans ce mélange; si elle a quelqu'usage, c'est uniquement d'émousser un peu l'action des sels neutres sur l'estomach, & de prévenir les malaises que ces sels sont quelquesois éprouver aux personnes dont l'estomach, est très-délicat, Rem. du Trad.

que l'avant bras étoit brisé, & que le bras qui étoit sain permettoit de la faire, mais nous avons pu le sauver & le guérir sans le secours de cette opération, aussi bien que plusieurs autres qui sont autant de témoins qui déposent en faveur de notre méthode, & que nous pouvons présenter aux par-

tilans de l'amputation.

M. DE SASS, Colonel-Commandant du Régiment de garnison de Lattorf, & qui est actuellement Commandant a Brieg, recut à la bataille qui se donna près de Czaslau un coup de boulet à la jambe, qui lui brisa les deux os en plusieurs pieces, & l'on enleva des esquilles de quatre ou cinq pouces de longueur ... Les Chirurgiens jugerent l'amputation nécessaire, & le preffoient de s'y soumettre, il le refusa & guérit, & quoique la jambe soit restée courbée en dehors, il marche & se promene avec facilité.

Un soldat du Régiment des Cuiralsier de Gessler, nommé Lukrafka, fut blessé à la jambe en faisant l'exercice avec son Régiment, de façon que les deux os furent brisés dans leur milieu & avec beaucoup de felures dans leur longueur. Après avoir mis à nud toutes les fentes des os, je sciai un

- BEOLE

morceau du tibia de cinq pouces de long, que j'enlevai avec sa moelle, je détachai avec des pinces les parties inutiles & saillantes du péroné, j'arrangeai ensuite les os dans leur situation naturelle, & au bout de quatre mois le malade sut rétabli. Cette jambe est un peu plus courte que l'autre, mais cela n'empêche pas qu'il ne marche & ne saute avec facilité.

M. DE FRANCKENBERG, Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Hulsen, fut cruellement blessé par une balle de mousquet à la bataille de Loboschütz; tous les os du tarse furent rompus & brisés de façon qu'il fallut presque entiérement le désosser, ce qui étant fait, & les parties du pied étant rapprochées entr'elles, le pied fe remit si bien qu'à l'aide d'un talon double ce brave Officier marche commodément, & est en état de servir dans le Régiment de garnison de Alt-Sydow.

M. de ALVENSLEBEN, Enseigne aux Gardes, reçut à Torgaw une blessure au-dessus du pied, qui brisa les os du tibia & du péroné, & les fragments portés par le coup les uns sur les autres, formoient une espece de triple étage; je sus obligé de faire un grand

nombre de profondes incisions, & il fut bientôt assez bien pour que je pusse remettre le soin du reste de la guérison

au Chirurgien du Régiment.

Un soldat du Régiment d'Infanterie de Sybourg, nommé Mieke, âgé de 70 and reçut près de Meissen, en 1759, un coup de boulet, qui brisa l'os de l'épaule à deux travers de doigts au-dessous de l'articulation, & l'on en ôta une piece de cinq pouces de long; il su cependant parfaitement guéri au bout de neuf mois, & partit de Wittemberg pour aller à l'hôpital des Invalides à Berlin.

M. de STABENWOL, Capitaine-Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de GRABOW, reçut à la bataille de Kunnersdorf un coup de boulet qui lui fracassa l'humérus ou l'os de l'épaule, tout près de son articulation avec l'omoplate, & étant parfaitement guéri au bout de huit mois, il alla de Stetin à Berlin (1).

M.

⁽¹⁾ J'ai vu un Officier, Capitaine au service de France, qui reçut un coup de fusil à bout touchant, la balle fracassa l'articulation; si la blessure eut été un peu plus bas, c'est-à-dire, un peu moins grave, on lui autoit

M. de ROTTKIRK, Commandant du Régiment du Margrave Charles, & M. de Krotckow, Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers de Schlabbre Brendorf, requrent l'un & l'autre une blessure qui traversoit l'articulation de l'épaule & furent guéris au bout d'environ dix mois.

M. de BRITZKE, Commandant du Régiment d'Infanterie de KNOBLOCH, fut blessé, près de Dresde, par une balle de mousquet qui traversa l'articulation du coude & brisa les trois os qui s'y rencontrent; l'on en tira plusieurs esquilles, cependant cet Officier sut entiérement guéri au bout de deux ans, & sert glorieus entièrement à la tête de ce Régiment.

roit coupé le bras; l'impossibilité, ou la difficulté de l'opération, empêcha de le saire; il éprouva presque tous les accidents qu'une plaie peut occasionner; on tira pendant longtemps plusieurs esquilles, ensin au bout de cinq mois il sut parsaitement rétabli. Cette observation me paroît importante en ce que l'on y voit une blessure très-sacheuse, de celles pour lesquelles on ampute tous les jours, dont le danger étoit aggravé par sa position, pour laquelle on n'ampute pas, parce qu'on ne peut pas, & qui guérit. Si cet Ossicier avoit eu le bonheur d'être blessé quelques doigts plus bas, il auroit eu le malheur d'avoir le bras coupé, Rem. du Tr. Je finirai ces observations par celle d'un Prince blessé à la bataille de Kunmers dorf. Une basse de mousquet lui fit une plaie très-fâcheuse, en traversant l'articulation entre les os du tarse du métatarse; de saçon que tous les du métatarse; de saçon que tous les du métatarse; de sacepté un, étoient brites. Les incisions & les autres remedes, dont j'ai parlé, le guérirent & le rendirent à la Nation & à l'Armée, à leur grande joie, quoique la blessure sut du nombre de celles pour lesquelles on faisoit l'amputation il n'y a pas cinquante ans (1).

S. XXXVII.

Je pourrois citer un grand nombre de

M. BILGUER fait aux Chirurgiens plus modernes.

M. le Comte de B... Officier général dans les Troupes Autrichiennes, reçut une blessure fort semblable à Hockirken, & eut le bonheur d'être très bien guéri par M. Brunet, sans l'amputation, qui paroissoit fort indispensable. Il ne lui restoit que de la soiblesse, qui, à son âge, chez un homme robuste, se dissipe presque sans secours; on lui conseilla les bains de Baden en Autriche, au retour il sut attaque d'une sievre inslammatoire qui le tua, seme du Tr.

de blessés guéris par cette méthode, mais les exemples, que j'ai rapportés suffisent pour la faise connoître; j'ajouterai seulement que dans le moment où j'écris ceci, il y a dans l'hôpital de Torgam des blessés dont les offétoient si fort rompus & brisés, que jusqu'à présent les Chirurgiens n'auroient point pensé à les guérir sans amputation, & qui sont cependant tous en train de guérison par la méthode que j'ai indiquée. Il y a même peu de nos Chirurgiens d'armées qui ignorent qu'il est souvent arrivé dans nos hôpitaux que des blessés, pour lesquels on avoit réfolu l'amputation, & qui la voyoient arriver avec horreun, étant déja placés pour la subir, l'opération ayant été différée, soit par un évanouissement, soit par leur résistance, & la méthode que j'ai indiquée ayant été. mise en usage, ils ont guéri, contre l'idée de tout le monde, ont conservé leur membre, & s'en servent avec aisance. Si l'on rapproche ceci de ce qui a été dit §. XXVII, on comprendra combien kon a tort le plus souvent d'amputer les membres.

S. XXXVIII.

Jai parlé jusqu'à présent des accidents qui enlevent promptement le blesse; il me reste à dire quelque chose de condont le danger est moins prohipt, & qui conduisent à la mort lentement, la carie des os & l'état cancéreux des parties; car on sçait que ces deux causes ont souvent déterminé à l'amputation.

La carie des os est, ou peu considérable, ou très-grave, ou nouvelle, ou invétérée, ou produite par un vice intérieur de la masse des humeurs, ou

la suite d'un accident extérieur.

Quand elle n'a commencé que depuis peu, & qu'elle n'est pas considérable, quelle qu'en soit la cause, il n'est pas même permis de penser à l'amputation, mais on découvre l'os à proportion de l'étendue de la carie; & après l'avoir mis à nud, on le racle avec le scalpel, ou on le perce de plusieurs trous avec un trépan perforatif convenable; quand la caria a gagné la partie opposée de l'os, il faut alors employer le trépan à couronne pour emporter la piece. Mais je ne puis pas entrer ici dans le détail du manuel de Par ces opérations.

Par rapport aux remedes qui diffipent la carie sans le secours des inftruments, ou qui achevent ce que les instruments ont commencé, nous en avons un grand nombre dont il seroit trop long de donner la liste: j'avertis seulement qu'on doit ét et cous les acides minéraux, même la liqueur anodyne minérale d'HOFMAN, si fort vantée par quelques, personnes dans les maladies des os, parce qu'ils nuisent ordinairement. Personne n'ignore que, quand on s'en sert pour les dents, ils. les blanchissent, mais en même temps ils en détruisent la consistance, & les rendent fragiles & friables comme de la chaux; & les aucres os étant moins solides & moins durs que les dents, l'on a bien plus de raison de craindre qu'ils ne produisent le même effet; en se répandant de la partie cariée à laquelle on les applique, sur les parties saines. Il résulte de-là que les os, qui avoient paru guéris après l'usage de ces liqueurs, sont, au bout de quelque temps, plus malades qu'auparavant La (1).

⁽¹⁾ J'ai vu deux malades qui avoient une carie très-facheuse, l'un au tibia, l'autre au péroné sur la melléole externe; l'on me dit

La véritable façon de remédier aux os rongés par la carie, est semblable à celle qu'on peut employer pour séparer des planches unies par des clous, en les faisant extrêmement sécher, les clous tombente d'eux mêmes; & c'est, sans doute, ce qui a fait naître l'idée d'employer les fers rouges ou les liqueurs acides, comme desséchants, pour procurer l'exfoliation des os; mais l'un & l'autre de ces moyens ont l'inconvénient, comme je l'ai déja dit, des acides, d'agir avec tant de violence sur les parties malades qu'ils étendent leur action, d'une façon dangereuse sur les parties saines. L'on peut cependant. employer les fers chauds, avec succès, dans les corps pleins d'humidité, quand il y a des chairs fongueuses, ou quand il importe d'arrèter très-, romptement les progrès du mal.

que le mal avoit commencé n'y avoit long-temps, mais qu'il avoit été guéri, pendant cinq ou fix semaines chez Pun, un peu plus long-temps chez l'autre, par un Charlatan passant. Ce que j'appris de la couleur du remede; de quelques-uns de ses effets accidentels, & de ses essets sur le mal, me persuada que Cétoit un esprit acide, & ceue observation confirme ce que d'antres m'avoient apriris, es ce que dit M. Buguer. Ren du T.

Les remedes suivants agissent efficacement, mais avec moins de violence, l'encens, le matich, la myrrhe, le baume du Pérou, & l'huile essentielle de girofle; mais cette huile meme doit être employée avec beaucoup de sobriété, puisque quana on l'emploie pour les dents cariées, elles deviennent fragiles, & tombent par piece au bout de quelque temps (1). Quand la carie est détruite, il faut, pour achever la guérison de l'os, donner une bonne nourriture, mais pas trop gralse; un bouillon dans lequel on fait cuire de la chair de vipere est très-utile (2). Le pansement alors ne consiste

(1) Les bouillons de vipere ne doivent pas être ordonnés indistinctement à tous ceux qui ont des os cariés, ni dans tous les temps. Rem.

du Trad.

⁽¹⁾ J'ai vu plusieurs sois, comme M. Bil-Guer, les dents tomber peu à peu en pieces après l'usage de l'huile de girosse, je les ai vu tomber en pieces sans qu'on eut employé ou cette huile ou les acides; je l'ai employée d'autres sois sans que cet accident soit arrivé; & quoique je sois persuadé quelle nuit quelquesois, je crois avoir vu que c'est quand la carie est déja très-considérable & la partie saine de la dent très-amincie: mais ce n'est pas une raison pour renoncer totalement à un remede réellement très-essicace dans plusieurs cas de dents cariées. Rem. du. Tr.

plus qu'en charpie séche, & beaucoup de soins pour empêcher, autant qu'il est possible, le contact de l'air extérieur. Quand la carie est accompagnée d'un vice des humeurs, le traitement extérieur est le même, & réussit également, yennant qu'on y joigne les remedes internes qu'exige la maladie; avec cette attention, on guérit la carie vénérienne comme les autres.

S. XXXIX:

L'on demandera surement, que fautil faire quand les meilleurs remedes
extérieurs sont inutiles, & ne doit-on
pas nécessairement amputer des os cariés dans une grande étendue? Je réponds que l'amputation est inutile, si
la carie est accompagnée d'un vice dans
les humeurs, & que ce vice subsiste,
si le vice est détruit, on ne doit point
désespèrer de la guérison, quoique la
plus grande, partie de l'os sut cariée,
comme les observations, que j'ai rapportées plus haut, le démontrent évideniment (1). Il faut donc tenter d'autres

⁽¹⁾ Les Observations de M. Muzel, Medicinischen und Chirurgischen Wahrusmungen,

tres moyens, & trépaner l'os dans plusieurs endroits, jusqu'à-ce qu'on ait enlevé tout ce qui est corrompu. Il y a des os qui, quand l'amputation seroit inutile, n'en seroient point suscoptibles; si, par exemple, la carie avoit attaqué la partie supé jeure de l'humérus ou du fémur, l'os de la machoire, &c. L'on peut apprendre le moyen de remédier aux maladies des os, des observations de tant de soldats blessés aux articulations du coude, du genou, &c, & qui, par les soins qu'ils ont reçus dans nos hôpitaux, on conservé leurs membres, quoiqu'ils aient perdu de très-grandes pieces d'os, dont les unes ont été détachées par la nature même, les autres par le Chirurgien; & comme personne ne me niera que les plaies que fait un Chirurgien avec un instrument fort tranchant, & avec beaucoup de soin, pour pouvoir enlever les pieces d'os gâtées, ne guerit sent plus aisément que les plaies déchirées & meurtries, faites par un bou-

Controlled of the design of the

ersté Sammlung, p.83. confirment mon opinion, puisqu'il dit que tous ceux à qui on sit l'amputation à cause de la carie des os, périrent avec le membre amputé.

let, de la mitraille, des éclats, &c.; si l'état du corps laisse quelque espérance de guérir la carie, l'on fera usage, dans ce cas, des conseils que j'ai donnés dans le § XX. Il est vrai qu'il arrive souvent que le membre reste dissorm mais cela n'arrive pas toujours, & souvent le cal remplit tout le vuide des parties osseuses qu'on a enlevées, quelques considérables qu'elles fussent. On lit même des exemples de cures heureuses, dans lesquelles des os entiers ont été remplacés (1). D'ailleurs

dans la suite & étoit en état de travailler

THE PARTY NAMED IN

ацх

⁽¹⁾ Telle eft celle que rapporte Scultet, Armamentar. Chirurgicum, Obs. 81, dans laquelle on voit que le cal répara non-seulement tout l'os du tibia, mais aussi une partie du péroné enlevé par Scultet, & à la fin de la guérison le malade se promenoit sans bâton. L'on trouve des guérisons semblables ailleurs; voyez les Effais d'Edimbourg, t. 1. p. 312. 313. Hernn Alexanders Monrors Knochen Lehre, & c. Ubersatzt durch D. Carl. Christian Krausen, p. 51. & essais d'Edimbourg, t. 5. part. 1. p. 584. » Une beaucoup plus admirable, car tout » le tibia de l'une des jambes se détacha, & » le tibia de l'autre jambe le sépara par petits morceaux. Cependant le malade, qui étoit un enfant de dix ou onze ans, put marcher sans béquilles au bout de quatre mois, ayant les jambes très-droites; il se porta très-bien

124 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION leurs la difformité dans les membres n'en ôte pas tout l'ulage (1).

5. XL.

céreuses, sur lesquelles je m'étendrai d'autant moins, que d'habites gens ont traité cette matière (2). Si le mai est récent, si le corps est sain, si les remedes internes & externes n'ont rien sait, il saut enlever la partie vicié avant que le mal ait sait des progrès & en ait infecté d'autres. Mais la plupart de ceux qui ont le malheur d'être attaqué de ce mal, renvoyant d'un jour à l'autre l'amputation, il arrive, quand ils s'y déterminent, en qu'elle hate la mort, ou que le mal se reproduit dans

(1) Voyez §. XXXVI.
(2) Voyez la Differtation de M. KATTS-CHMIED Professeur à Jene sur cette matiere.

vations prouvent d'autant plus en faveur de la méthode que j'emploie, que le cal répare bien plus aisément encore les fragments que le Chirurgien enleve chez ceux dont le mal est produit par un accident externe, et ne dépend pas du vice des humeurs, qui étoit très-considérable dans le cas que je viens de citer.

un autre endroit, ce qui fait que dans ce cas l'on devroit faire l'amputation beaucoup moins souvent qu'on ne le fait (1), & il elt bien à souhaiter que les Médecins che chent à découvrir un remede qui puisse guérir cet horrible mal sai le secours de l'amputation. Mais je n'ai point eu dessein de m'étendre sur cette matiere.

S. XLI.

J'ai exposé jusqu'à présent ce que j'ai de plus important à dire contre ceux, qui aujourd'hui encore, recourent trop précipitamment à l'amputation des membres, dès qu'ils sont F 3 meur-

⁽¹⁾ Quand le carcer est évidemment la suite d'un accident externe, négligé ou mal traité, l'amputation faite de bonne heure guérit; quand le mal est venu peu à peu, sans qu'on pût en assigner de cause externe, j'ai vu que presque toujours, quoique faite de bonne heure, elle hâtoit la mort, & quelquesois après avoir fait souffrir des maux plus cruels que le cancer même. Il faut espérer que les succès de la ciguë feront tomber l'amputation fréquente; mais il paroît par la fin de ce paragraphe, que M. BILGUER n'en connoission pas encore l'esticace. Rem. du Trad.

126 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION meurtris & brifes. Mes raisons sontelles bonnes, & la merhode que je propole mérite-t-elle d'être adoptée? C'est ce que je laisse à décider aux scavans lecteurs; pour moi je n'éprouverai jamais rien de plus agréable que le souvenir de tant d'infortunés bles fés, à qui l'on a fauvé la vie & conservé leurs membres, dans nos hôpitaux, quoique leurs blessures tussent de celles pour lesquelles on recouroit jusqu'à présent à l'imputation. Et il seroit bien fouhaiter, que tant de cures heureu-Tement opérées réprimassent cette elece de fureur qui, dans quelques pays, invite & excite les Chirurgiens, par des récompenses publiques, à faire des amputations. Un fecond avantage qui réfultera, j'espere, de ces Ouvrage, c'est que ceux qui ont jugé désavantal geusement des Chirurgiens de nos hopt taux, parce qu'ils ont appris qu'on n'y faisoit pas des amputations, reviendront de leurs préjugés fur notre

FIN

compte en profitant de notre exemple.

TABLE

DES PARAGRAPHES.

Membres. de l'Amputation des

Objet de l'Auteur dans cet Ou-

vinge.

II. Se qui hui en a donné les premie-

III Ce qui l'a encouragé dans ses Re-

cherches.

IV. Motifs qui bui ont fait entrepren-

V. Sujet de la Differtation.

Accident qui ont toujours fait re-

SAVOIR:

Second. Le délabrement d'une partie.

Proffieme. Une forte contufion.

Quarrieme. Les blessures des grands vais-

Gaguieme. La carie des os.

bixieme. Le cancer.

The Secours internes; Observations for l'usage du kinking dans la mor-

Questions de M. Tissot sur deux cas particuliers. F 4 VIII. VIII. Secours externes; incisions sur la partie malade, maniere de les faire.

IX. Séparation de la chair morte, du vif sans l'entamer, délicatesse de cette opération.

X. Pansemens des plaies, des os.

XI. Continuation.

XII. Scarifications autour du mal.

XIII. Dectrine des anciens & de quelques vodernes fui l'usage des somentat s confirmée. Formules, suivant les différens cas.

XIV. Changement de l'état des plaies; temps d'administrer le kinkina.

XV. Maniere de le donner.

XVI. Suite du Traitement extérieur; formation du pus.

XVII. Conjecture sur la maniere donc

S. G. guérissoit les plaies

XVIII. Réflexion sur l'abus de l'amputation, son inutilité dans e cas ou la gangrene vient d'un vice intérieur.

XIX. Gangrene. Suite d'un accident extérieur, démonstration des abus de l'amputation dans le premier cas.

Traitement convenable.

XX. Délabrement d'une partie, second cas, fracas des os; moyens ordinaires.

XXI. Moyens proposés par M. Bilguer; Traitemens externes. XXII.

XXII. Observations sur le même sur

et; Traitemens internes.

des, leurs dangers; moyen de les

VXIV Plaies d'Armes à feu; blessires

des articles

XXV. Suite du Traitement.

XXVI. Succès de l'Auteur par sa més

XXVII. Calcul a untageux du fa fa

vour.

XXVIII. Suite de ce calcun:

XXIX. De l'amputation de la cuisse.

XXX. De la contusion, troisieme cas.

XI. Suite de la contusion.

XXXII. Traitement.

XXIII. Swite du traitement.

ATV Impatience des malades dans nouvelle méthode. Permeté du Chirur ren. Vigilance de Sa Majeste Prussienne pour prévenir les muti-

XXXV

⁽¹⁾ On publioit à Paris, pendant la guerre que le Roi de Prusse empêchoit la muulation des soldats par d'autres vues que par celles de l'hamanité. Des gens oissis passoient leur temps à declamer contre cette barbarie, ils prévenuent les esprits, sans le savoir, contre la methode que M. Bilguer propose. J'ai vu d'habiles

130 TABLE DES MATIERES.

XXXV. Membres emportés; blessures des grands vaisseaux, quatrieme cas. XXXVI. Observations qui confirment

cette méthode.

XXXVII. Suite.

XXVIII. Carie des os, cinquieme cas. Ranedes.

XXXI (. Différens moyens pour remedier à cet accident.

XL. Cancer des parties, sixieme cas. Inut ité de l'an mation.

XLI. Co 'usion de l'ouvrige.

biles Chirurgiens me faire cette objection, en leur parlant de l'impression de cet ouvrage: ils convenoient cependar que les amputations n'avoient point été affez aénagées dans les Armées Françoises. J'espère que la publication de ce petit livre aura deux ents, 10. De rétablii la vérité. 20 D'accoutumer ses Chirurgiens à sen ir l'humani é.

Fin de la Table.



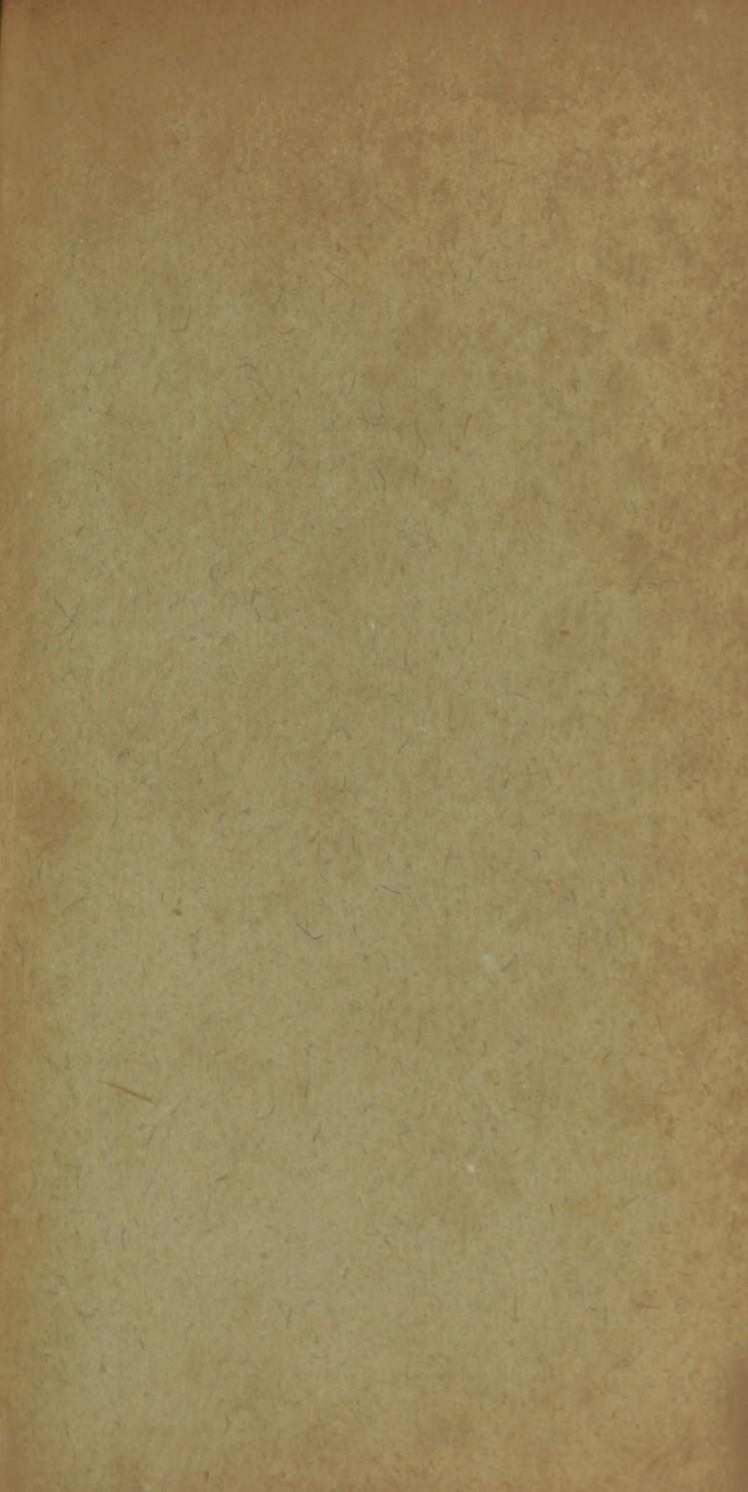
APPRUBATION.

Chance. , un Ma suscrit qui a pour t tre: De l'Inut lité de l'Amptation des Membres. . c. Cet à qui l'experience réschie à ajens combien la nature peut lans l'omme pour sa confervation, & qui savent avec quelle acilité on se décide trop souvent à faire les Amputations des membres, verront avec plaisir et Ouve ge les raison. L'appuient leur se ment, méritent louie l'attention des Médecins & des Chargiens. Je n'ai rien trouvé qui doivent en empêcher l'Impression. A Paris, ce 20 Mars 1764.

LE BEGUIDE PRESLE.

Le Privage i à la sin les Recherches Médical, Ouvrige traduit de l'Anglois.















ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

- 1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.
- 2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.
- 3. **Direitos do autor**. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).